

Le Quotidien

*A l'occasion
du Mawlid Ennabawi,
à tous bonne fête*



AÏT AHMED EST DÉCÉDÉ^{P.2}

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

**ACTUALITÉ VUE
AUTREMENT**

P.6 à 17



Survivance
MIMI MASSIVA

La barbe d'Omar
AKRAM BELKAÏD

Les cycles primaire et moyen
de l'éducation nationale
ALI DERBALA

L'actualisation du SNAT:
est-ce l'urgence du moment ?
ABDELKADER KHELIL

La réalité vraie !
BELKACEM AHcene-DJABALLAH

La nature ne se trompe jamais !
ABDELKADER BACHIR

La violence des paroles
ABDELHAMID BENZERARI

La violence, cette semence indésirée
BOUTARAA FARID

Union pour la Méditerranée :
le «machin» est toujours vivant ?
PIERRE MORVILLE

L'ordre rurbain dans le Maghreb contemporain :
sémiologie spatiale et présupposés culturels
NADIR MAROUF

**LA CRISE EST-ELLE
DERRIÈRE NOUS ?**

SALIM METREF

LA CHUTE DU PÉTROLE OU COMMENT JOUER AVEC LE FEU !

CHERIF ALI

**HANNIBAL, LE MYSTÈRE MOUSSA SADR
ET LA FAUSSE BANNIÈRE HEZBOLLAH**

DJERRAD AMAR

**NON, L'ARABIE SAOUDITE NE SE FERA PAS
LA GUERRE À ELLE-MÊME !**

ARSLAN LEHMICI

Loi de finances 2016

**LES HOMMES
PASSENT MAIS
LES LOIS RESTENT**

REGHIS RABAH

**L'ALGÉRIE
DÉBOUSSOLEE PAR
LE 4ÈME MANDAT**

ABED CHAREF



RANATI MAWLID

**VOTRE SONNERIE D'ATTENTE
AUX COULEURS DU MOULoud**



**APPElez
OU
ENVOyez**

**LE CODE AU
2020**



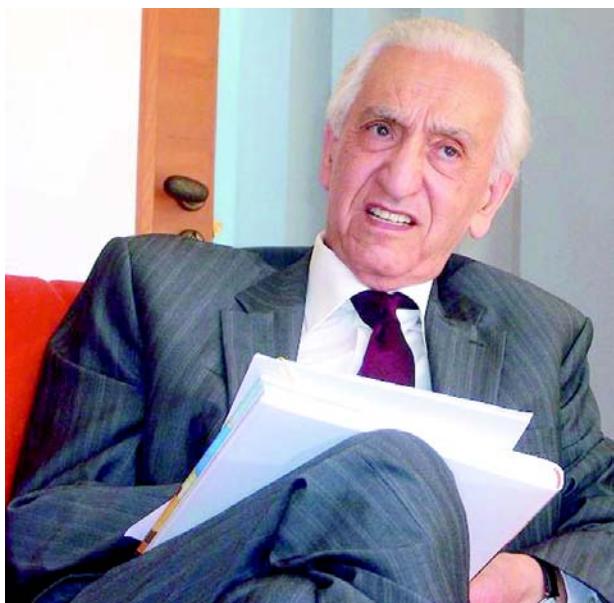
POUR PLUS DE TONALITÉS CONSULTEZ LE SITE WEB Djezzy.dz
OU NOTRE FAN PAGE facebook.com/djezzy
LE PRIX DE LA TONALITÉ RANATI EST À PARTIR DE 50 DA.

[www.djezzy.dz](#)

مرحبا بالفند

DJEZZY
جاري

Aït Ahmed est décédé



Yazid Allilat

Da L'hocine est mort. Il s'est éteint hier à Lausanne, en Suisse. L'annonce a été faite par des membres de son parti, le Front des forces socialistes (FFS) qu'il avait créé en 1963, au sortir de la guerre de libération nationale. Militant de la cause nationale de la première heure et un des fondateurs de l'Organisation spéciale (OS), qui avait donné ensuite naissance au FLN, Hocine Aït Ahmed a été une des figures les plus charismatiques de la guerre d'indépendance nationale.

Il avait présenté en 1948 un rapport qualifié de décisif sur les formes et la stratégie de la lutte armée pour l'indépendance. Il dirigera l'Organisation spéciale après Mohamed Belouzad, mort de tuberculose.

Il était dans l'avion qui avait été détourné par l'armée française au départ de Rabat, en compagnie de Ben Bella notamment. C'était le 22 octobre 1956, quand l'avion de la compagnie marocaine Air Atlas qui deviendra Royal Air Maroc, qui transportait de Rabat à Tunis les cinq dirigeants du FLN qu'étaient Ben Bella, Khider, Lacheraf, Boudiaf et Aït Ahmed, est intercepté en plein vol par l'aviation française qui le contraint de se poser à Alger où les cinq historiques sont faits prisonniers.

Né le 20 août 1926 à Aït Yahia dans la commune de Aïn El Hammam (ex-Michelle) dans la wilaya de Tizi Ouzou, il entrera pratiquement dans l'opposition dès 1963. Il démissionnera d'abord du GPRP et de tous les organes du nouveau pouvoir durant la crise de l'été 1962. En sep-

tembre 1963, il fonde le Front des forces socialistes (FFS), qui réclame le pluralisme politique face au verrouillage de la vie politique imposé par le système du parti unique, et entre dans l'opposition. Il est alors arrêté en 1964. Il est incarcéré à la prison d'El Harrach, d'où il s'évade un certain 1^{er} mai 1966. Da L'hocine incarne en fait l'opposition démocratique lorsqu'il s'est positionné dès l'indépendance contre le parti unique et la mise en place d'un système autoritaire. Il se réfugie en Suisse et commence un long voyage dans la clandestinité politique, son parti étant interdit en Algérie et ses militants arrêtés, harcelés. Il ne rentrera au pays qu'après les émeutes d'Octobre 1988. Il se réfugie de nouveau en Suisse après l'assassinat de Mohamed Boudiaf en juin 1992 et semble définitivement fatigué de la tournée des événements politiques dans le pays, qui s'installait pendant dix ans dans le terrorisme. Pour autant, son parti, le FFS, est l'un des grands animateurs de la vie politique nationale, mais refuse à plusieurs reprises de participer aux élections locales, législatives.

A la fin de janvier dernier, Aït Ahmed, âgé de 88 ans, avait été victime d'un AVC (accident vasculaire cérébral) à l'issue duquel il avait perdu l'usage de la parole. Polyglotte, Hocine Aït Ahmed a incarné le gentleman de la révolution nationale, il était connu pour son franc parler et sa haine des troubadours politiques. Jusqu'à sa mort, il est resté fidèle à ses principes, la défense de la démocratie. Il a formé également plusieurs grands militants et son parti reste très écoute.

Foire de la production nationale De la couleur des taxis à la loi de finances 2016

Le Premier ministre a inauguré hier la 24^e édition de la foire de la production nationale en compagnie de l'ensemble des membres de son gouvernement, des représentants des institutions de l'Etat et ceux de la société civile.

Ghania Oukazi

Le Palais des Expositions a vibré hier sous les coups de fusil des groupes folkloriques et des airs musicaux du terroir, le tout agrémenté par la présence de deux danseuses kabyles qui avaient beaucoup retenu l'attention des officiels qui attendaient l'arrivée du 1^{er} ministre. Il y avait un monde fou qui s'était amassé devant l'entrée du hall central, premier point de la visite officielle des pavillons des exposants. Tout ce monde suivait le pas de Abdelmalek Sellal qui a pris la peine de s'arrêter pratiquement devant toutes les entreprises nationales exposant dans cette partie de la foire. L'on se demande quelle est l'utilité de convoquer tous «ces personnels» pour une inauguration classique qui a duré à peine une heure. Attendue par la presse pour des déclarations sur certaines questions de l'heure, le 1^{er} ministre n'a pas dû faire en raison très certainement de la cohue qui jouait des coudes pour se retrouver près de lui. Dure épreuve pour les journalistes qui étaient

à l'écoute du moindre mot qu'il lâchait. Sellal a bien compris que toute déclaration au milieu d'une telle bousculade entre officiels, cadres et personnels de la presse n'allait pas avoir l'écho escompté.

Nous apprenons cependant que lors du Conseil du gouvernement qu'il a présidé dans la matinée d'hier, le 1^{er} ministre s'est dit offusqué par cette information qui a fait savoir que les chauffeurs de taxis protestent contre la décision de leur faire changer de couleur de véhicule. Décision prise par le wali d'Alger qui a cru, dit-on, «bien faire». Mais l'on susurre dans toute la capitale que le changement de teinte aux taxis serait un subterfuge pour juste faire gagner de l'argent à une entreprise appartenant à un officiel». Le calcul est simple. Il existe près de 32.000 taxis dans Alger, la peinture coûte 20.000 dinars l'unité. Le wali a prétendu que la couleur rouge et noire leur conviendrait bien. Non seulement il aurait provoqué un malaise parmi les frères ennemis du football algérois qui sont l'USMA et le MCA mais il aurait

aussi fait perdre inutilement de l'argent aux caisses de la wilaya pour les verser dans une autre «privée».

Le 1^{er} ministre a refusé catégoriquement de laisser passer une telle décision qui, a-t-il dit selon des échos du palais du gouvernement, «est d'une absurdité absolue en ces temps d'austérité et de bien plus urgent à faire». En inaugurant la foire de la production nationale, Sellal n'avait en outre, même pas à réexpliquer les articles 66 et 71 de la loi de finances 2016 qui provoquent un malaise au sein des entreprises nationales. A défaut de lister les entreprises stratégiques non concernées par l'article 66 qui prévoit l'ouverture du capital public national au privé national résident, le gouvernement a, nous dit un responsable présent à la foire, «préféré faire marche arrière et ne parler que de l'investissement et du partenariat pour prouver qu'il n'est pas du tout question de privatisation». L'article 71 a été déjà clarifié par le 1^{er} ministre lors de sa visite samedi dernier à Sétif. Sellal avait affirmé que l'article en question ne peut s'appliquer «qu'en cas de nécessité accrue d'un transfert budgétaire d'un secteur vers un autre et avec l'aval seul du 1^{er} ministre».

Ce sont 382 entreprises nationales qui exposent à la 24^e édition de la foire de la production nationale qui sera ouverte au public à partir d'aujourd'hui et ce jusqu'au 29 du mois en cours.

ANALYSE

Par Kharroubi Habib

Négociations sur la Syrie : l'écueil de la composante des participantes

Pour que les discussions sur la Syrie qui doivent en principe se tenir fin janvier à Genève sous l'égide de l'ONU puissent effectivement démarrer, il faut au préalable que les parrains qui ont convenu du principe s'entendent sur qui parmi les belligérants du conflit syrien autoriser à prendre part à la table des négociations. Ils ont pour rappel confié à un comité présidé par la Jordanie le soin de faire le tri et dresser la liste des participants.

Il est cependant vite apparu que c'est la mission pratiquement impossible pour ce comité dont les membres ne parviennent pas à s'entendre sur la classification de ces belligérants permettant de les rendre éligibles ou non à prendre part aux négociations. Ce dont a rendu compte lundi soir le ministre des Affaires étrangères jordanien qui tout en rapportant qu'il y a eu consensus «absolu» au sein du comité sur le fait que Daech et le Front El Nosra sont terroristes et donc exclus des négociations de paix, a reconnu qu'il y a divergence quant à ceux des autres belligérants syriens qui pourront y prendre part.

Comme il fallait s'y attendre, l'Arabie saoudite et ses alliés ne veulent pas entendre parler de la participation aux pourparlers de paix des milices et autres factions armées qui combattent au côté du régime la rébellion armée qu'ils soutiennent. De leur côté, les appuis du régime ne voient dans la majorité des groupes armés constituant la rébellion syrienne que des organisations terroristes dont ils refusent la présence à la table des négociations.

cations. Il apparaît impossible que les deux camps puissent parvenir à un « compromis » sur le sujet, d'où le doute que les discussions de Genève puissent finalement avoir lieu. Doute qui se renforce d'autant que certaines puissances ayant donné leur accord formel à l'ouverture des négociations de paix sur la Syrie semblent exclure que celles-ci aient d'autre aboutissement que le départ de Bachar El Assad et le démantèlement de son régime. Ce qui donne à comprendre qu'elles encourageront leurs « protégés » syriens à s'en tenir à cette exigence.

L'Arabie saoudite qui s'en tient obstinément au départ de Bachar El Assad et la chute du régime syrien pense avoir fait œuvre d'anticipation à l'échec des pourparlers de Genève en ayant constitué une coalition d'Etats «musulmans» (sunites bien entendu) en vue d'une intervention militaire au sol qui sous prétexte d'en finir avec Daech permettrait à la rébellion armée anti-régime à la composante controversée de prendre le dessus sur les forces loyalistes de ce dernier.

L'on voit que l'horizon qui se profile dans le conflit syrien ne prête pas à une grande lueur d'optimisme malgré l'apparent consensus international auquel sont parvenues les puissances qui y sont impliquées sur l'option de sa résolution par la voie de la négociation politique. Ce qui se déroule sur le terrain depuis qu'elles ont officialisé leur «consensus» démontre qu'en réalité chaque camp reste convaincu que le conflit n'a d'autre issue que militaire et s'emploie à tenter de la réaliser.

Selon le ministère du Commerce
Pas de hausse des prix
des produits subventionnés



Yazid Alilat

« Il n'y a pas et il n'y aura pas de hausse des prix des produits réglementés» ou soutenus en 2016, a affirmé hier mercredi à la radio nationale le directeur général de la régulation et de l'organisation au ministère du Commerce. En réponse à une question relative à une hausse des prix des produits, notamment alimentaires, dans le sillage des hausses annoncées dans la loi de finances 2016, il a soutenu que cette loi de finances «ne prévoit pas de hausse de tous les produits, en particulier alimentaires. Il y a les carburants, mais pas les produits alimentaires de base. Il ne peut y avoir de hausse de prix, car ce sont des prix réglementés, il y a un règlement qui les définit», a-t-il ajouté. En fait, M. Aït Abderrahmane rappelle que «les prix réglementés ne peuvent augmenter sans une loi ou une décision», expliquant par ailleurs que «les brigades de contrôle surveillent les prix des produits subventionnés». Par contre, il y a certains types d'huiles alimentaires (huile de tournesol, soja,) dont les prix sont libres, pas «celles subventionnées, qui ne peuvent connaître de hausse». Le directeur de la régulation au ministère explique que «les produits dont les prix sont libres peuvent connaître des hausses, mais pas les produits subventionnés, car il y a le contrôle et les poursuites judiciaires». Par ailleurs, en faisant le bilan des dix premiers mois, il a indiqué que la valeur globale des importations a atteint 42,9 milliards (mds) de dollars. La valeur des marchandises importées du groupe alimentaire s'est établie à 7,7 mds de dollars, soit 18% du global de la valeur des importations à fin octobre dernier.

Ce groupe concerne sept produits alimentaires de base dont la valeur a baissé de 43%, dont les sucres roux et blanc (18%), les huiles alimentaires de 17%, les céréales de 6,6%, et une hausse du café et thé de 2%, ainsi que les légumes secs de 5%. Sur les actions de contrôle et de répression de la fraude, il a indiqué qu'il y a eu à fin novembre dernier 1.300 interventions, des PV pour 193.000 infractions, et la sai-

sie de marchandises pour une valeur de 6,5 mds de dinars, des défauts de facturation évalués à 57 mds de dinars, et enfin la fermeture administrative de plus de 14.000 commerces. Selon M. Aït Abderrahmane, «la majeure partie de ces infractions est le fait de l'économie informelle», soulignant que les pouvoirs publics, dont le ministère du Commerce, «pensent intégrer ces commerçants dans des marchés réglementés». En matière de contrôles aux frontières, il a détaillé qu'au cours des neuf premiers mois de 2015, les services du ministère du Commerce ont enregistré 79.000 dossiers d'importation représentant quelque 24 millions de tonnes de marchandises traitées aux frontières. «Il y a eu l'interdiction d'entrée sur le territoire national pour 546 cargaisons représentant un tonnage de 39.600 t pour une valeur globale de 7,6 mds de dinars», a précisé M. Aït Abderrahmane, selon lequel «il y a eu 280 dossiers de poursuites judiciaires pour infractions à la réglementation». Le directeur de la régulation au ministère du Commerce a cependant «glissé» sur la vente dans l'ensemble du territoire national de produits pyrotechniques, en dépit de leur interdiction d'entrée sur le territoire national. «Je ne peux répondre à la question sur leur présence sur le marché algérien, ils font partie de la contrebande», s'est-il borné à répondre, ajoutant évasivement que «ces produits se vendent dans la rue, sans réglementation et proviennent de la contrebande. Le citoyen les achète dehors», ajoutant juste qu'un conseil interministériel tenu mardi s'est penché sur ce phénomène. Quant aux marchés informels, ils ont été réduits au maximum, a-t-il assuré, indiquant que sur 1.368 sites, 900 ont été éliminés et plus de 470 restent encore. «Il y a eu la réinsertion des jeunes dans les marchés réglementés, dans certaines communes, et dans d'autres, rien n'a été fait», a-t-il déploré. Enfin, sur la foire de la production nationale, ouverte hier, il a relevé que «c'est une occasion pour soutenir la production nationale, le produit local».

Après 15 ans de suspension
Reprise de la pêche au corail
le printemps prochain

L'exploitation du corail, dont la réouverture a été autorisée récemment après 15 ans de fermeture, devrait commencer dès le printemps prochain, a indiqué hier à l'APS un haut responsable du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

La pêche au corail, autorisée par la nouvelle loi sur la pêche et l'aquaculture adoptée en mars dernier par le Parlement, «va commencer au printemps, plus précisément entre mars et avril 2016», précise le chef de cabinet chargé de la pêche auprès de ce ministère, Kamel Negheli, en marge d'une journée d'information destinée aux opérateurs concernés et consacrée aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires relatives à l'exploitation corallienne.

La campagne de pêche sera précédée par un processus d'adjudication qui débutera d'ici à début janvier pour permettre aux opérateurs de déposer leurs sou-

missions. Le wali procèdera, par la suite, à l'examen des dossiers des soumissionnaires. Ceux qui seront retenus pourront participer aux enchères pour l'obtention de concessions d'exploitation. Mais, selon M. Negheli, après 15 ans de suspension, l'année 2016 sera «beaucoup plus une année expérimentale» pour l'exploitation de la ressource corallienne et ce, «afin de s'imprégner de la réalité du terrain». «Nous allons suivre de près le déroulement de l'opération et nous ajusterons ou préciserons, dans le cas échéant, certains aspects lorsque cela s'avérera nécessaire», poursuit-il. Malgré sa fermeture en 2000 en raison d'une surexploitation, la pêche au corail continue à ce jour de faire l'objet de braconnage, observe-t-on. C'est ainsi que la nouvelle loi sur la pêche, qui consacre les principes d'une pêche durable et de la préservation des ressources halieutiques, a autorisé la réouverture de l'activité corallienne mais en introduisant des dispositions qui devraient non seulement mettre fin à son exploitation illicite mais aussi de drainer des revenus économiques vu sa haute valeur marchande. Les plus lourdes peines prévues par le nouveau texte concernent les infractions liées à la pêche au corail pour les personnes qui la pratiquent sans concession ou qui ne tiennent pas de registre de plongée ou qui dépassent le quota annuel autorisé ou quiconque exporte le corail à l'état brut ou semi fini. Les peines prévues vont d'un emprisonnement de 6 mois à 5 ans et d'une amende entre 10 et 20 millions de DA. L'exploitation du corail s'effectue par voie de concession, dans des conditions et selon les modalités fixées au cahier des charges. En outre, la pêche s'effectue selon un programme d'exploitation qui fixe les quotas autorisés, les zones et la périodicité ainsi que le nombre d'exploitants admis pour chaque périmètre d'exploitation.

Raiña Raïkoum

Kamel Daoud

Sans constance politique ou «organique», le ministre des Finances fait l'actualité. Au-delà du duel Louis-Hanoune contre le Makhzen, ce fonctionnaire, inconnu et tiède, est chargé de la terrible mission de mettre fin au socialisme alimentaire sans y mettre fin. Compter les sous qu'on n'aura pas et démanteler la doctrine d'alimentation générale qui tient lieu d'idéologie au pays depuis le départ de la France. La grande question autour de laquelle il tourne comme autour d'un formulaire vide est «comment réduire le social sans scier la branche sur laquelle est assis le régime?» Comment à la fois faire passer la pilule et dire qu'elle n'existe pas? Car, sans être spécialiste en économie, on comprend confusément une chose: le pays est en mutation vers une sorte de libéralisme «parti unique» qui pèse pour mettre fin au social qui a pompé les richesses de l'Algérie, mais pas pour construire un capital puissant et fort. Le but n'est pas la Corée du Sud mais une sorte de club dirigeant qui divise, restitue les monopoles. Une sorte de libéralisme spécifique pour ceux qui se souviennent du jeu de formule.

Le «social» a bien sûr détruit cette nation, ses valeurs, sa vision de l'effort et du travail et a produit une peuplade addictive à l'assistanat permanent. Avec, en produit dérivé, une monstruosité spéculative qui vit en parasitant les subventions du sucre, huile et autres moteurs du sang. Mais le libéralisme version «Bureau politique» ou «Comité central» est pire. Et on le voit. Et dans la bourrasque du démantèlement, le ministre des Finances incarne à la fois la peur, la lâcheté politique (à cause du man-

que de légitimité), le statut de chargé de mission et le fonctionnaire sommé de faire passer «un plan social» dans une entreprise en faillite programmée pour mieux faire passer une privatisation frauduleuse (car destinée à certains et pas à la concurrence libre).

Il faut donc suivre cet homme et écouter ses conjugaisons car elles sont une olympiade de la salive. Il faut suivre sa façon de dire oui, non, mais, peut-être, cependant, alors que. Du bel ouvrage avec la langue et le chiffre. Un magnifique prophète de la rétraction.

Tout cela rendu possible parce qu'on n'a plus d'Etat, plus de régime mais seulement un appel d'offres entre initiés et une peuplade tétanisée par le binaire hallal/haram ou par les exils sains ou rancuniers, dans la tête ou par la mer et les airs. Il faut donc suivre cet homme, c'est un grand orateur que les journaux négligent pour réintroduire l'humour dans nos goudrons.

Etrange à la fin: l'Algérie ressemble de plus en plus à l'Egypte de Moubarak mais avec un Moubarak qui à 124 ans: des oligarques de service, des baltaguya en guise de pluralisme, une classe moyenne prise en otage entre le bigotisme religieux et la peur, des télévisions abêtissantes, des drogues dures comme la semoule, le foot ou la fatwa et juste un ministre des AE pour occuper les interlocuteurs étrangers et un ministre des Finances chargé d'inventer des langages impossibles? Et les autres, c'est le Makhzen ou le Hammam. Ecrit il y a longtemps: il est très difficile de soulever un peuple qui ne pèse pas. Contrairement aux lois de Newton.

Mouvement dans le corps diplomatique

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé hier à un mouvement dans le corps des ambassadeurs, consuls généraux et consuls, au titre de l'année 2015, indique un communiqué de la présidence de la République. «Ce mouvement, qui intervient dans le contexte de ceux opérés par le président de la République

dans d'autres secteurs, s'inscrit dans le cadre de la redynamisation des grandes administrations et institutions de l'Etat», précise le communiqué. «Les annonces nominatives relatives aux nouveaux chefs de postes interviendront en temps opportun conformément aux pratiques diplomatiques», ajoute la même source.

Ooredoo vous présente ses meilleurs voeux à l'occasion du Mawlid Ennabaoui Echarif

ooredoo



The card features a large, stylized orange Arabic calligraphy of the name 'Mawlid Ennabaoui Echarif'. In the top left corner, there is a red cloud-like shape containing the text 'Ooredoo vous présente ses meilleurs voeux à l'occasion du Mawlid Ennabaoui Echarif' and four small white diamonds. The background has a light blue and white patterned design.

ooredoo.dz

 بنك التنمية المحلية
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

30^{eme} Anniversaire de la **BDL**

BDL, UNE BANQUE QUI SE MODERNISE, POUR MIEUX VOUS SERVIR.

Financement de la PME et de l'Industrie | Financement Profession Libérale et Artisanat | Financement Tourisme et Promotion Immobilière | Prêt Immobilier | Banque en ligne e-bdl | Monétique Carte VISA Carte CIB Transfert d'argent

Centre d'Appels BDL : 021.64.16.16 | www.bdl.dz

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A l'occasion de son 30ème anniversaire La Banque de Développement Local - BDL-, organise, le samedi 26 décembre 2015, de 09h00 à 16h00, au niveau de l'ensemble de ses agences, une journée 'Portes Ouvertes' sous le thème : «La BDL innove et vous facilite la Banque».

L'objectif de cette journée 'Portes Ouvertes' est, de toute évidence, d'appuyer la relation de la Banque avec sa clientèle, et plus généralement, avec tous les citoyens, afin de mettre en avant la proximité de la BDL, notamment au niveau local.

Cette journée devra, aussi, permettre aux visiteurs de percevoir, d'une manière effective, les efforts de modernisation consentis par la banque afin de leur assurer la meilleure qualité de service.

BDL, une Banque qui se modernise pour mieux vous servir

www.bdl.dz

Centre d'appels : 021.64.16.16

La BDL fête ses trente ans

A l'occasion de la célébration de son 30^e anniversaire, la Banque de développement local (BDL) organise, ce samedi 26 décembre, une journée portes ouvertes au niveau de l'ensemble de ses agences, sur le thème «La BDL innove et vous facilite la banque».

D. B.

Selon un communiqué de la banque, cette journée portes ouvertes a pour objectif d'appuyer la relation de la banque avec sa clientèle et plus généralement avec tous les citoyens afin de mettre en avant la proximité de la BDL, notamment au niveau local. Cette journée, précise le même communiqué, devra aussi permettre aux visiteurs de percevoir d'une manière effective les efforts de modernisation consentis par la banque afin de leur assurer la meilleure qualité de service. Si à l'origine de sa création, la BDL avait pour mission essentielle l'accompagnement et le financement des entreprises publiques locales dans leur développement régional et national, sa vision, depuis le début des années 2000, s'est élargie pour devenir une banque universelle dans les divers domaines de la vie économique.

Dotée d'un capital social de 36.800.000.000 DA, la BDL se positionne aujourd'hui sur le marché bancaire algérien comme étant la banque des PME, des professions libérales et des particuliers. Elle bénéficie d'une représentation sur tout le territoire national avec 18 directions régionales d'exploitation et 155 agences dont 05 dédiées à l'activité au prêt sur gages.

Son réseau permet l'exercice des opérations de commerce international à hauteur de 121 agences commerciales. En organisant cette journée portes ouvertes, la BDL aspire à sensibiliser, motiver, convaincre et inciter à la bancarisation et l'utilisation des canaux bancaires, notamment au niveau local. Le concept de cette journée envisage l'établissement du rationnel à long terme, nouer des contacts, créer un champ de relations professionnelles, cibler des clients qui ont des caractères de spécificités et de potentialités. Ainsi, cet événement consiste à créer un climat de confiance permettant aux visiteurs d'opter pour le réseau d'agences de la BDL. En matière de nouveautés, la BDL annonce le lancement de la banque à distance 2^e génération. Un service simple, rapide, sûr et disponible 24h/24 et 7 jours sur 7.

En quelques clics, ce système permet au client la consultation de ses comptes, le téléchargement des relevés de compte, l'ordonnancement des virements, le règlement et l'encaissement des factures par prélèvement, la commande de chéquier et la réception des soldes par SMS. La commercialisation de ce service est prévue sous forme de packs destinés aux particuliers, aux professionnels et aux entreprises.

Participation de l'Algérie à des manœuvres militaires en Afrique du Sud

Une information «inexacte», selon le MAE

L'information relative à la participation de l'Algérie à des manœuvres militaires en Afrique du Sud, rapportée par de nombreux médias « n'est pas exacte », a indiqué hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdellaz Benali-Cherif. « Il n'a jamais été question dans la déclaration du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, faite à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec son homologue angolais, en marge du 3^{ème} séminaire de haut

niveau sur la paix et la sécurité en Afrique (Oran), d'une quelconque participation de forces armées algériennes à ces manœuvres », a précisé dans une déclaration à l'APS M. Benali Cherif. Il a réaffirmé que « comme par le passé, notre pays a répondu à une sollicitation de l'Union africaine pour le transport des troupes des pays africains amis dans le cadre de l'appui logistique à la force africaine en attente et la concrétisation opérationnelle de la mobilité stratégique de cette force ».

Près de 3 millions de pétards saisis en 2015

Près de trois millions d'unités de pétards, de différents types, ont été saisis par les unités de la Gendarmerie nationale durant l'année 2015, a indiqué hier le Commandement de ce corps constitué dans un communiqué. Les unités de la Gendarmerie nationale ont «saisi 2.995.623 de pétards de différents modèles, à travers le territoire national» et traité 140 affaires liées à ce trafic au cours de cette année, a précisé la même source. Pour lutter contre ce phénomène, la Gendarmerie nationale a mis en place des dispositifs et pris une série de me-

sures comme l'intensification des opérations de contrôle, la multiplication des patrouilles mobiles à travers les axes routiers fréquentés par les contrebandiers, et l'organisation de campagnes de sensibilisation. La Gendarmerie nationale a procédé également au renforcement du dispositif de contrôle au niveau des frontières et le déploiement des moyens nécessaires dans le cadre de la coordination avec les agents du ministère du Commerce pour effectuer des opérations visant surtout les dépôts et l'acheminement de ces produits pyrotechniques.

Déchéance de la nationalité aux binationaux

France : les démons identitaires

L'Histoire retiendra que ce sont les socialistes qui auront «constitutionalisé» la déchéance de nationalité qui existe dans le droit français. En ciblant particulièrement les binationaux, le président français et son gouvernement portent un sérieux coup à la cohésion du peuple français.

Bruxelles : M'hammedi Bouzina Med

L'annonce de déchéance de la nationalité française aux binationaux condamnés pour acte terroriste promet des débats passionnés et tranchés dans les prochains jours. Il sera question, évidemment, de droit, d'égalité des citoyens français au sein de la République, de philosophie du droit, du droit du sol, de celui du sang, etc. Un débat qui va escamoter l'irrésistible mutation du régime politique français, ou plutôt le retour à sa nature passée, celle d'un régime impérialiste. La France est en guerre en Syrie, Irak, Libye, Mali, c'est-à-dire là où elle doit protéger ses intérêts économiques et énergétiques (pétrole, gaz et uranium essentiellement) et elle doit lever sa garde chez elle en institutionnalisant l'état de siège et des mesures d'exception, telle celle de la déchéance de la nationalité française aux binationaux en cas de condamnation pour acte terroriste. Le gouvernement français est dans son droit légitime de prendre de telles décisions et il en assumera les risques de fracture au sein du peuple français en distinguant une sorte de deuxième collège de français, la fragilisation de la cohésion sociale et probablement la redistribution des tendances électoralles. Rappelons que la déchéance de nationalité

existe dans le droit français et a été appliquée à plusieurs binationaux, y compris par le présent gouvernement socialiste de François Hollande. Du coup, l'annonce solennelle de sa constitutionnalité aux lendemains des actes terroristes du 13 novembre et des résultats des élections régionales qui a vu le retour de la droite aux commandes dans les principales régions, dont celle de l'île de France, apparaît plus comme une manœuvre politique du président français qu'une conviction que cette mesure dissuade les éventuels terroristes. Distancé dans les projections des sondages par la droite et l'extrême droite pour l'élection présidentielle de mai 2017, François Hollande court derrière leurs thèses, durcit son discours politique à coups d'annonces «spectaculaires» dans l'espoir de passer au moins le 1^{er} tour de la prochaine présidentielle et espérer garder le pouvoir. Par ailleurs, en noyant le débat dans les questions sécuritaires, de l'immigration, voire même de l'identité nationale (rapport à la déchéance de la nationalité), le président français évacue en arrière-plan le débat sur les questions économiques et sociales : chômage, pouvoir d'achat, poids de la fiscalité, etc. Avec cette logique de gouvernance, le président français et son gouvernement socialiste ne sont point différents de celui de son

prédécesseur de droite Nicolas Sarkozy. Ce dernier à décidé du retour de la France dans le commandement de l'Otan (de Gaulle l'avait quitté en 1966) et mené «sa» guerre en Libye ; François Hollande mène la «sienne» en Syrie. En revenant à cette politique néo-impérialiste, le gouvernement français engage la France dans un avenir incertain, trahit les idéaux de cette «République» égalitaire qu'il aime tant vanter et porte atteinte à l'image de la France dans le monde. Car au fond, «constitutionaliser» la déchéance de la nationalité française à une partie des Français alors que cette déchéance existe dans le droit français, comme d'ailleurs dans tous les pays du monde (pour haute trahison par exemple), ne limite en rien le risque terroriste. Peut-être même qu'elle servira d'argument aux gourous du djihadisme et de l'islamisme radical politique pour convaincre les «beurs» des banlieues délaissées et qui croient encore à «l'affection» de la République pour tous ses enfants sans exception. L'incroyable élán de générosité et de solidarité avec le «peuple» français suite aux attentats meurtriers qui ont frappé le pays n'avait pas de nationalité ou origine précise : ils étaient Français de souche, binationaux, arabes, musulmans, Américains, Néo-zélandais, Indiens, Syriens, Libyens... comme parmi les victimes des atrocités tueries de Paris : ils étaient Français de souche, binationaux, étrangers, chrétiens, musulmans, juifs, etc. C'est à cette solidarité avec la France de l'égalité, de la liberté et de la fraternité que vient, par la voix du régime politique de François Hollande et son gouvernement, de répondre par une ingratitudé pathétique : distinguer entre les Français de souche et les autres.

Tizi Ouzou Six casemates détruites

Six casemates aménagées ont été découvertes et détruites, mardi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et contre la criminalité organisée, un détachement de la Gendarmerie nationale ont, par ailleurs, appréhendé huit

immigrants clandestins de différentes nationalités, a ajouté le communiqué. Au niveau de la 6^e région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset a «arrêté trois contrebandiers et saisi dix détecteurs de métaux, un groupe électrogène, une somme d'argent s'élevant à 119.800 dinars algériens et des téléphones portables», conclut le MDN.

Tamanrasset Plus de 600 Nigériens rapatriés

Au total, 629 ressortissants nigériens ont été rapatriés hier vers leur pays d'origine depuis le centre d'accueil de Tamanrasset, a-t-on appris des responsables du comité du Croissant-Rouge algérien (CRA) de la wilaya de Tamanrasset. Vingt-cinquième du genre s'agissant de rapatriement de ressortissants nigériens en séjour illégal sur le territoire national, ce contingent, arrivé depuis deux jours des wilayas de Tipaza, Blida, Batna, Guelma et de Tébessa, a été pris en charge au niveau du centre d'accueil de

Tamanrasset. Toutes les mesures réglementaires administratives, de recensement et d'identification, ont été prises, en coordination avec les services consulaires du Niger à Tamanrasset, en plus de la mobilisation de douze bus pour le transport de ces ressortissants nigériens vers leur pays d'origine via la région frontalière d'In Guezzam, accompagnés d'encadreurs», a indiqué à l'APS le président du CRA de Tamanrasset, Moulay Cheikh. Plus de 7.000 ressortissants nigériens ont été rapatriés à ce jour, depuis le lancement de cette opération en décembre 2014, a-t-on signalé. Le gouvernement nigérien avait formulé une demande de rapatriement de ses ressortissants en séjour illégal sur le territoire algérien, à laquelle les autorités algériennes ont répondu favorablement. L'Algérie a confirmé que toutes les dispositions ont été prises pour le rapatriement des ressortissants nigériens vers leur pays d'origine, dans un cadre «fraternel et dans le respect total de leur dignité» jusqu'à leur arrivée à leurs villages et habitations.

■ La crise est-elle derrière nous ?

Par Salim Metref

Et aurions-nous peut-être et sans le savoir développer notre propre système immunitaire qui nous a protégés de cet ouragan mortel qui a soufflé sur de nombreux pays et d'éviter une nouvelle difficile épreuve après en avoir vécu tant d'autres ?

Entre l'état de non-droit et l'état de droit, beaucoup de pays ont déjà choisi. L'Italie, le Brésil et d'autres pays encore ont vécu d'amères expériences. Et sans un sursaut qui fut salutaire, des territoires entiers sous-administrés du fait de l'absence de l'état et du droit auraient laissé s'installer l'insidieux désordre qui caractérise aujourd'hui de nombreux pays. L'état ne doit jamais se délester non seulement de ses missions régaliennes mais aussi de ses fonctions régulatrices. Et en ces temps d'implosion d'états et de pays tout entiers, encouragée il est vrai par cette nouvelle force prédatrice et destructive que constitue l'oligarchie mondialiste et ses articulations financière, politique, militaire et médiatique, le principe de prudence doit être adopté.

En Algérie, ceux qui invoquent l'état civil savent certainement que ce vocable n'est pas le plus approprié. Mais dire autre chose serait un exercice difficile. En tous les cas cette expression serait, selon eux, conjoncturellement la plus opportune. Et comment dire état de droit sans reconnaître implicitement que l'on vit peut-être encore où que l'on a jusque là toujours vécu dans l'état de non-droit. Non pas parce que nous vivions sous le régime des baïonnettes bien que notre peuple ait eu malheureusement à subir, bien après celui du colonialisme français, l'autoritarisme postindépendance le plus incompréhensible mais aussi le plus répressif mais tout simplement parce que tout ne fonctionne pas comme il devrait l'être.

Mais cette expression pourrait prêter aussi à confusion. Oublie-t-on ainsi par exemple que l'on parle aussi de puissances militaires à propos des grandes nations développées et non moins grandes démocraties occidentales ? Il s'agit en réalité d'évacuer des mémoires et du vécu la terrifiante expression de dictature militaire qui a également son pendant civil qui est l'état policier. Il est nécessaire de concilier l'impératif de l'état de droit, l'obligation de l'émergence d'une économie forte et

La question mérite d'être posée. La situation de crise permanente et multidimensionnelle, politique, économique, sociale, culturelle puis sécuritaire, vécue par l'Algérie depuis des décennies a permis à la société de développer ses propres ressorts d'amortissement face à la variation des conjonctures qui permettront sans doute d'éviter le choc frontal avec le nouveau contexte post chute du prix du pétrole.



la construction d'une armée puissante. De disposer aussi d'un renseignement extrêmement performant qui constitue aujourd'hui et même dans les plus grandes démocraties dans le monde ce bras intelligent qui veille et qui anticipe les situations de crise. Alors ce qu'il faut bannir ce ne sont pas les institutions mais l'usage que l'on en fait et le dévoilement malheureux de leurs missions.

E s'agissant de l'Algérie, le défi serait-il désormais d'apprendre à mieux gérer le désordre pour lui donner du sens et l'amener à produire de la richesse en l'insérant dans l'organisation dans son sens le plus noble que de faire face à une véritable situation de délinquance intentionnelle. Certains indicateurs de développement émanant d'organismes connus pour leur crédibilité laissent entrevoir qu'une fenêtre de

tir existe et qu'il s'agit encore une fois de lever les verrous politiques qui empêchent la dynamique de croissance économique, impulsée par l'initiative et l'intelligence, de s'installer dans la durée. Car sous l'incurie générale bouillonnera l'intelligence qui ne demande qu'à surgir bien que bridée, il est vrai, par les pesanteurs du statu quo, de la bureaucratie et de la résistance au changement.

La naissance de l'Algérie nouvelle est en train de se faire au forceps et cela est une réalité indiscutable. La chute du prix du pétrole et ses conséquences en termes de contraction des ressources financières ne seraient-elles pas finalement qu'une opportunité pour précipiter les ruptures, accélérer le changement et libérer les initiatives ? Si chacun veut organiser le changement à sa manière et surtout à son profit, les luttes sociales et les rapports de force politiques

apporteront comme c'est souvent le cas dans de nombreux pays les ajustements nécessaires.

Et les contingences internationales et la multiplication des zones d'instabilité et de conflit dans le monde donneront aussi à réfléchir et feront certainement converger les efforts vers l'essentiel. Permettre à l'Algérie d'éviter le choc frontal avec un contexte économique extrêmement difficile qui vient. Il s'agit là d'une véritable course contre la montre. Le temps des compétences est désormais arrivé. Le capital humain dont dispose l'Algérie aussi bien au niveau des membres de sa diaspora qu'à l'intérieur de ses frontières est fabuleux, les idées contrairement ce que l'on pourrait croire foisonnent de toutes parts et compter sur le génie de ce peuple n'est ni un mythe, ni une légende.

La véritable crise est derrière nous.

L'effort convergent de tous est de mettre en place les modes de gestion qui permettront en un temps très court de rattraper d'immenses retards occasionnés non seulement par une mauvaise gouvernance mais aussi par de nombreux facteurs endogènes aujourd'hui dépassés.

Les algériens ont fait la paix avec eux-mêmes. Et la retenue manifestée par de larges franges de la société à l'égard de phénomènes de turbulence sociale et politique qui se sont produits ces dernières années dans de nombreux pays permettent de penser que la maturité est désormais acquise. L'aventure n'est plus dans l'air du temps et le changement ne devra plus, espérons-le, se conjuguer avec un processus induisant de nouveau un cycle de manifestations, de violence et de répression.

La nécessité d'une seconde république, d'une renaissance où d'un sursaut salvateur, c'est selon, est désormais sur toutes les lèvres. Opposition et même personnel politique en situation de conduite des affaires du pays dont de nombreux représentants le concèdent et le disent sous couvert de l'anonymat.

Crise politique aiguë qui livrera bientôt sa signification et les fruits de sa décantation, opposition pragmatique dans toute sa diversité y compris celle ayant eu à souffrir de nombreux dénis et consciente qu'il ne faut surtout pas jeter le bébé avec l'eau du bain, consensus autour de la nécessité de la séparation des pouvoirs comme cela se fait dans les grandes puissances démocratiques et nécessité d'une économie réelle sont quelques unes des caractéristiques de notre situation actuelle.

La crise a ses paliers et de nombreux ont été déjà franchis. Nous avons la naïveté de croire que l'essentiel est derrière nous car l'expérience permet toujours à un pays surtout dans les épreuves les plus tragiques de développer l'apprentissage. La nouvelle constitution dont tout le monde parle et qu'on ne voit pas encore doit être une réponse crédible aux enjeux de l'heure et devra nous permettre de panser définitivement nos blessures et de nous projeter vers l'avenir. Le diagnostic de notre situation actuelle a été établi et formalisé dans tous ses aspects. L'intelligence doit se mettre désormais au service de la construction d'une économie forte dans un état de droit qui induira l'espérance. Les dénis et les injustices du passé et peut-être aussi du présent sont toujours lourds à porter mais la force du pardon s'impose toujours au futur lorsque l'espérance est construite.



Par Abed Charef

Nous maîtrisons la situation». Abdelmalek Sellal est formel. Le gouvernement tient la barre, avec un premier ministre résolu et efficace sur le terrain, le tout sous l'œil attentif d'un président Bouteflika qui supervise tout, absolument tout. Cela donne une situation irréelle : le premier ministre dénonce «l'immobilisme» auquel le veulent confiner ses adversaires. Le cap, à l'évidence, c'est la réforme et le changement tous azimuts.

Ce choix de la réforme est si fort que le fait politique de la semaine est constitué par la rencontre entre le président Abdelaziz Bouteflika et l'ancien ministre des affaires étrangères Lakhdar Brahimi ! L'événement n'est concurrencé que par la visite de M. Sellal à Sétif, où les déclarations qu'il devait faire, supposées constituer les moments clé de sa tournée, avec autant de messages forts à délivrer, ont donné lieu à des attitudes burlesques. Difficile de faire mieux pour prouver la vitalité de l'Algérie en cette année 2015 finissante.

Ce fonctionnement du pouvoir est lassant. Mais pour cette Algérie du pouvoir, c'est un impératif dicté par le premier souci du moment : rassurer. Le chef de l'Etat rassure sur son état de santé, sans vraiment convaincre, comme le montre l'attitude du groupe des 19.

Sidi-Saïd défend la privatisation des entreprises publiques, Ali Belhadj revendique l'exercice de ses libertés, Toufik Mediène invoque l'Etat de droit : c'est toute la beauté du quatrième mandat.

Le premier ministre rassure sur l'état de l'économie algérienne. Il promet même que le pays va devenir exportateur de ciment dès 2017. Cela ne semble guère suffisant pour convaincre les opérateurs économiques et les partenaires de l'Algérie. L'ambassadrice des Etats-Unis l'a publiquement affiché, en disant qu'elle attend les réformes annoncées.

CONFiance

Le ministre des finances veut rassurer à la fois le petit peuple et les détenteurs d'argent. Il répète qu'il n'a l'intention ni de brader les entreprises publiques, ni de s'attaquer aux subventions. En parallèle, il dit aux chefs d'entreprises qu'il va réaliser des miracles pour leur permettre d'investir. A ce rythme, il finira lui-même par croire à son propre discours. En attendant, les banques algériennes, dont M. Benkhalfa a longtemps été le délégué général, restent parmi les archaïques au monde.

Parmi tous ces hauts responsables qui veulent convaincre, personne ne semble se rendre compte que dans cette Algérie de l'an II du quatrième mandat, plus personne ne croit personne. Bouteflika ne croit plus Toufik Mediène, qui ne croit plus Abdelmalek Sellal, qui n'accorde qu'une confiance très limitée à ses ministres, dont beaucoup ne croient même pas à ce qu'ils disent. Quant à l'homme de la

rue, il ne croit plus ce qu'on lui dit. A tel point que les Algériens restent dans une position d'expectative, y compris lorsque des initiatives en leur faveur sont prises.

Comment faire dans ce climat de défiance générale ? Faut-il croire Abdelmadjid Sid-Saïd, le chef de l'UGTA, qui fait désormais campagne contre ce qui constitue une partie de l'ADN de l'UGTA, la défense du secteur public ? Peut-être. Face à la bronca de l'opposition, qui a refusé la privatisation des entreprises publication envisagée dans la loi de finances 2016, c'est M. Sidi-Saïd qui est monté au créneau, pour défendre cette option devant la «base» de l'UGTA.

L'INVENTION DE SIDI-SAÏD

Plutôt que de parler de privatisation des entreprises publiques, M. Sidi-Saïd propose de dire qu'il s'agit d'une «participation du capital privé» au sein des entreprises publiques. «On ne doit plus parler de privatisation, mis de partenariat public-privé», a-t-il déclaré devant des syndicalistes.

Pourquoi ne pas utiliser le 51/49 entre opérateurs publics et privés ? se demande à raison M. Sidi-Saïd. Au lieu de courir derrière les IDE (investissements directs étrangers), M. Sidi-Saïd propose de recourir aux investissements directs internes (IDI). Pourquoi une entreprise publique algérienne peut-elle s'asso-

cier avec un étranger, et pas avec un Algérien ? Cela tombe à-priori sous le bons sens. Mais en fait, M. Sidi-Saïd réalise un tour de passe-passe. Il évite soigneusement de se demander qui est suffisamment crédible aujourd'hui pour s'engager dans cette voie. Il ne se demande pas non plus quel entrepreneur privé serait assez fou pour placer son argent dans une entreprise dirigée par des bureaucraties, chapeautées par un ministre du quatrième mandat ? Et puis, surtout, pourquoi le gouvernement veut-il imposer cela par effraction ? Pourquoi M. Sidi-Saïd ne reste-t-il pas dans son rôle de syndicaliste, pour laisser au gouvernement le soin d'assumer ses responsabilités ?

C'est dans cette cacophonie que se termine l'année 2015 : au bon peuple menacé par la crise économique, le président Bouteflika promet d'octroyer une nouvelle constitution ; Abdellmalek Sellal dirige un gouvernement qui ne donne guère l'impression de le reconnaître comme capitaine ; Abderrahmane Benkhalfa jure qu'il veut défendre les entreprises publiques, et M. Sidi-Saïd défend les privatisations.

Faut-il s'en alarmer ? Peut-être pas. Il suffit de se rappeler qu'on est en plein quatrième mandat, que Ali Belhadj revendique l'exercice de ses libertés, que Toufik Mediène évoque l'Etat de droit, et que nous sommes en plein quatrième mandat.

■ L'Algérie déboussolée par le 4^{ème} mandat

L'article 66 de la LF 2016 : les hommes passent mais les lois restent



Par Reghis Rabah*

Monsieur le premier ministre en visite à Sétif a profité pour rassurer les citoyens en « tentant » de clarifier le contenu des articles 66 et 71 de la loi de finance pour l'année 2016. Avant lui son ministre de finance devait multiplier des sorties médiatiques pour créer tout haut que les entreprises stratégiques comme Sonatrach, Sonelgaz, Naftal et bien d'autres ne « seront » pas concernées par cet article mais s'applique au reste des entreprises d'Etat sans en citer un exemple. L'objectif visé selon le gouvernement est d'encourager les 3 P (Partenariat -Public-Privé) afin de produire national et, partant, faciliter l'exécution du programme quinquennal. Quant à l'article 71, il s'agit selon eux d'un simple artifice financier loin de donner les coudées franches au ministre des finances qui devra soumettre ses propositions au premier ministre pour toute prise de décision. La centrale syndicale s'est réveillée après le mouvement de protestation de la SNVI Rouiba pour emboîter le pas aux membres du gouvernement pour dire nous sommes là et nous nous opposerons à toute tentative de privatisation des grandes entreprises étatiques comme on l'a fait auparavant en sous entendant durant l'ère de Chakib Khalil. Le commun des mortel, quand il assiste à ce genre de débat stérile, peut être délibérément provoqué se pose la question en s'appuyant sur l'adage populaire « pourquoi prendre un fil très fin pour coudre une déchirure et être obligé de le mettre en deux dans une aiguille ? » En effet, si le législateur ou le commanditaire de cet article avait des intentions correctes pour ne pas utiliser le terme « honnêtes » pourquoi n'aurait-il pas formalisé noir sur blanc cette réserve ou exception pour être contraint de l'expliquer verbalement plus tard ? Et avec quelle garantie ? L'article 66 stipule clairement sans aucune ambiguïté qu'il s'agit là de toutes les entreprises économiques qui réalisent des opérations d'ouverture du capital social. Pourquoi juridiquement Sonatrach ou Sonelgaz et encore plus Naftal en tant filiale de Sonatrach ne le feraient pas puisque l'exception n'est pas notée ? Le verrou des 51% est descendu à 34% sans distinction d'une activité stratégique quelconque. Leur cession totale est acquise après cinq ans sous forme d'une option d'achat. Dans l'exposé des motifs, on ne souffle pas un mot des entreprises stratégiques comme on est en train de faire maintenant à travers une phraséologie qui se dit rassurante. Bien au contraire, cet exposé des motifs dit indirectement être mis devant un fait accompli parce que cette disposition figure sur les modifications en cours du code des investissements (ordonnance 01-03). Quant à l'article 71, le débat ne touche en rien le citoyen puisque le ministre des finances sera chargé de présenter des rapports de l'évolution des recettes de l'Etat et s'il les juge en déca de ce qui est prévu, il fera des rapports sur des gels éventuels des projets en cours ou programmés et ils seront discutés au niveau du conseil du gouvernement pour procéder à des coupes par décret. Combien même, on attendra la loi de finance complémentaire pour 2016 pour le faire, on se demande pourquoi ils ne passeront pas le pouvoir législatif ? Donc, on aurait pu économiser la salive d'un débat à côté de la plaque. Que cachent ces manœuvres ? Pourquoi les membres des gouvernements se justifient-ils autant ? Asiste t-on à l'achèvement des grandes entreprises nationales en Algérie.

1- Y A-T-IL UN BILAN SUR LA PRIVATISATION EN ALGÉRIE ?

Ce processus de privatisation sous toutes ses formes : cession directe, partenariat a commencé sa mise en œuvre tout au début des années 90 sans pour autant tirer un bilan crédible qui permettrait une mesure aussi expéditive que celle d'ouvrir des options d'achat après cinq ans d'exploitation dont

on n'a pas encore apprécié sa rentabilité. En effet, Le processus commence avec les lois de 1988 qui érigent les entreprises du secteur industriel en sociétés par actions régulées par huit fonds de participations. Leur statut juridique est codifié par les différentes ordonnances, signées entre 1995 et 2002. Aux fonds de participation succèdent les holdings. Le nouveau cadre juridique, adopté en 2001, facilite le processus de privatisation en simplifiant les procédures. Ce dernier n'étant pas clair et difficile à mener car la notion d'entreprise publique est un concept complexe à cerner. Il est néanmoins possible de la définir comme une entreprise où l'Etat exerce un rôle d'actionnaire qui veille à la santé financière de celle-ci et à la juste rémunération des capitaux investis par la collectivité. Sa privatisation s'inscrit en toute cohérence avec l'ordonnancement des réformes structurelles, d'autant plus que depuis sa création le secteur public marchand domine l'économie nationale et c'est lui le principal pourvoyeur de l'emploi. La stratégie adoptée limite, momentanément, le domaine des privatisations par une définition des secteurs concernés. Elle procède selon une méthode graduelle, qui doit être adaptée aux caractéristiques de chaque pays. En effet, ce processus n'a pas eu les mêmes résultats selon certaines expériences nationales.

L'analyse sectorielle, menée par de nombreux auteurs montre que les industries et les services à forte valeur ajoutée restent sous-représentés dans l'économie algérienne. Les secteurs les plus importants de l'économie algérienne sont des secteurs vulnérables à croissance extensive car dépendant soit directement des prix du brut soit de la fluctuation du dollar comme monnaie de facturation ou éventuellement de la pluviométrie pour réguler ses importations alimentaires. L'analyse du rapport entre croissance et régime de propriété, basée sur l'évolution des valeurs ajoutées courantes entre 1994 et 2015, on fait ressortir que généralement les secteurs à forte intensité capitalistique restent encore à dominance publique et ne semblent pas attirer suffisamment les capitaux privés. S'agissant de l'analyse de l'expérience algérienne de privatisation, la situation qui prévalait dans les entreprises d'Etat est plutôt liée à l'inefficacité productive et les déficits financiers qui justifient leur désengagement des pouvoirs publics vis-à-vis d'elles. L'Etat a pompé des dizaines de milliards de dollars pour les assainir en vain. Selon une thèse soutenue à la Sorbonne nouvelle (1), l'Etat en optant pour la privatisation du secteur public s'est fixé cinq objectifs, montrant l'ambition affichée par le gouvernement dans sa démarche de privatisation. C'est précisément dans cette ambition que s'est incrusté l'échec du programme de privatisation. En voulant en faire une panacée, le gouvernement algérien a rendu le programme de privatisation très difficile à concrétiser. Un bilan éclair établi sur la période 1995 à 2006 est bien décevant. Le nombre des entreprises cédées est faible et il s'agit de petites unités. Selon cet analyste, l'Etat a raté trois facteurs qui constituent des pré-requis pour une privatisation réussie : la construction d'un système de financement efficient, la consolidation d'un tissu d'entreprises compétitives et la construction d'un vivier de managers. Par ailleurs, il faudrait améliorer le climat des affaires pour favoriser l'apparition de champions locaux et faire de l'économie algérienne un pôle attractif d'investissement dans la région où se situe le montage de partenariat. En attirant les investissements stratégiques comme les sièges régionaux de groupes multinationaux. La stratégie industrielle pourrait constituer un complément utile aux privatisations et permettre l'apparition de champions locaux ou régionaux.

2- L'EXEMPLE DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ GROUPE AMOR BENAMOR /ERIAD EST ÉDIANT

Il faudrait peut-être souligner que le citoyen qu'on tente de rassurer et de convaincre n'est pas dupe, il constate de visu les échecs sur le terrain pour ne citer qu'un : celui que vient de monter le groupe ERIAD avec celui de Amor Benamor sur le complexe de Corso. En déplacement officiel en Algérie, le président du Sé-



Ph.: Arch.

nat français, Gérard Larcher, s'est rendu, le jeudi 10 septembre, à Corso, dans la wilaya de Boumerdes pour visiter le complexe Mediterranean Mills Company, issu de la réhabilitation du complexe de l'ex-Sempac de Corso. L'invitation à visiter cet ensemble industriel versé dans l'agroalimentaire, qui est, rappelons-le, en cours de réhabilitation complète, grâce au partenariat entre le Groupe Benamor et Eriad Alger, a permis aux autorités algériennes de démontrer à leurs hôtes que le pays est en mesure d'intégrer dans son tissu industriel des processus de production modernes et de renforcer par ailleurs leur volonté de développer le secteur de l'agroalimentaire. Cette visite fortement médiatisée a fait dire au leader du groupe Amor Benamor en plaisantant avec le responsable politique français que les Algériens ne diffèrent pas des français dans la consommation des baguettes car ils consomment près de 40 000 000 par jour. La boulangerie industrielle d'une capacité de 460 000 baguettes/jour soit 150 tonnes de farine est opérationnelle depuis fin 2014 avec l'acquisition d'une ligne complète acquise par le groupe privé et une avance sur achat pour une minorité de farine pour assurer ses propres besoins. Les équipements hérités de l'ex-Sempac ont été complètement renouvelés, font partie d'un complexe qui s'étend sur près de 14 hectares comprenant une minoterie, une unité de fabrication de pâtes alimentaires et de couscous, une biscuiterie et une immense boulangerie de silos dont la capacité dépasse les 120 000 tonnes. Un visiteur dans la wilaya de Boumerdes constatera que durant l'été et le Ramadan 2015, les baguettes de pain inondent les épiciers de la wilaya jusqu'à le distribuer dans les parcs. A peine un mois après, rien, on apprend que le complexe est à l'arrêt, les contrats annuels des travailleurs ne sont plus renouvelés et ceux qui sont sur place restent dans des vives inquiétudes parce qu'ils ne comprennent pas pourquoi. Selon toute vraisemblance, le groupe privé réputé champion dans l'agroalimentaire et notamment la conserve de la tomate a ramené de l'argent frais en engageant les actifs de son groupe. Alors on est en droit de se demander qui d'ERIAD ou du groupe privé tire l'autre vers le bas. Quelques raisons de cet arrêt effectif, elles ne peuvent justifier un tel montage qui devait servir d'exemple.

3- CE N'EST PAS LA PREMIÈRE FOIS QUE SONATRACH EST CONVOITÉE

Sonatrach a été créée par le décret présidentiel n° 63-491 du 31/12/1963 portant agrément de la société nationale de transport et de commercialisation des hydrocarbures, approuvant ses statuts, sous la forme juridique de «Société anonyme à capitaux publics», régi par les lois qui étaient en vigueur s'inspirant fortement de droit français car le premier code de commerce algérien n'a vu le jour

Renvoi :

(01)- En absence de rapport exhaustif officiel, la thèse soutenue par Abdeljalil BOUZIDI à la Sorbonne nouvelle offre une analyse pertinente à lire

* Consultant et Economiste Pétrolier

Nous sommes arrivés au stade apaisé, inéluctable de la survie. Nous n'irons pas à la guerre civile car nous ne savons pas comment y aller et nous ne voulons pas y aller. Si un homme avisé en vaut deux, un homme expérimenté dans le rôle du dindon de la farce en vaut mille.

La décennie noire n'a pas été une guerre civile, mais un génocide comme au Rwanda.

Survivance

Par Mimi Massiva

La preuve, déclenchée par la victoire confisquée d'un clan au profit d'un autre, la plupart des victimes n'appartenait ni à l'un ni à l'autre. Elles n'étaient même pas armées pour la défense encore moins l'agression. Elles vivaient aux occupations quotidiennes se croyant protégées par leur innocence et surtout leur ignorance : C'est quoi la politique ? Qui vote ? Pour qui ? Pourquoi... Epargnez ma tête, dit le dicton populaire. De simples pions, mais de la discrimination positive à volonté : hommes femmes enfants et vieux. Leurs coreligionnaires tueurs leur faisaient face, ce n'est pas les bombardements aveugles des Américains ou d'Israéliens. Ils n'iront pas au Paradis auréolés du statut de martyr. C'est du passé enterré avec le « Qui tue qui ? », « La sale Guerre » et le double duo Concorde-Réconciliation, Repentance-Compensation. Même l'application de A à Z de la charia, c'est terminé. Elle est dans le Code de la famille et elle y reste coincée. Le pétrole perd de sa baraka.

On le voit à l'attitude « mielleuse » des islamistes. Loin de détrôner les « généraux », ils composent avec eux ; ont-ils seulement un jour étaient distincts ? Quelqu'un a dit que l'Islam est le miroir des dictateurs. L'épée n'a jamais vaincu sans le verbe même si l'Arabie saoudite est devenue le plus sûr abri du « laïc » Ben Ali.

C'est au nom de la tradition qu'elle a détruit la tradition. On peut en dire autant de la Régence qui au nom de l'Algérie a gommé l'« algérianner » faisant des Algériens des névrosés des déracinés et des amnésiques. Le philosophe affirme que c'est au sommet de la montagne qu'on commence à monter. Certains, au sommet de la montagne, se prennent déjà pour Dieu.

Le calife Omar a suspendu l'amputation de la main du voleur parce que la famine menaçait. Plus tard les juristes du figh ont suivi prétextant la persistance de la pauvreté dans la société arabo-musulmane. Avant lui, en Inde, face à la famine, les prêtres avaient déclaré les vaches sacrées par peur de les voir toutes disparaître et de priver de lait les tout-petits. Tandis que dans les glaces du Canada, les « Indiens dormeurs » hibernaient pour supporter la faim de l'hiver. La religion recule face à l'estomac vide et à chacun sa débrouille. Seul le bouddhisme a parié sur les parias ce qui explique que sa philosophie séduit de plus en plus des occidentaux appauvris, mais plus « éveillés ». On ne compte plus les livres les revues les documentaires bien-être, les séances de yoga, la médecine naturelle des yogis, les adeptes de la zen attitude etc.

Pendant que le wahhabisme achète la jeunesse révoltée des banlieus et des prisons en broyant de l'« éveillé » et injectant des pétrodollars. Seulement face aux prédictateurs de l'apocalypse, ce n'est pas des croisés qui répliquent, mais des « ex frères » trop traumatisés pour avoir peur. Pour se protéger l'intégrisme génère l'ultra intégrisme et nous invite à choisir entre le cholera et la peste. Qui choisira la peste ? En maths, le raisonnement par l'absurde nous mène vers un résultat si erroné qu'il n'a même pas besoin de preuve pour être certifié faux.

On le voit en Algérie, la politique de la terre stérile des années 60 ne pouvait enfantée que la brûlée, l'atomisée des années 2000. D'après Marx, ce n'est pas la conscience des hommes qui déterminent leur situation sociale, mais c'est leur situation sociale qui détermine leur conscience. La preuve : tous

les régimes arabes arabisés post-coloniaux ont échoué suivant le même parcours et les mêmes indications. Dans le livre « Où va l'Arabie saoudite ? »⁽¹⁾, un opposant saoudien défoncé des portes ouvertes en affirmant que les Ibn Saoud dépensent des millions de dollars pour corrompre des journalistes des écrivains des politiciens des universitaires des artistes... partout en Occident et dans le monde musulman pour chanter leurs louanges portées par le bulldozer des médias contrôlés par le chapelet planétaire des satellites « Saoudsat ». On s'en doutait et leur raisonnement est logique, grâce au pèlerinage, ils survivront à un après-pétrole sans ternir leur éternelle étoile.

L'ensemble du monde arabo musulman, bâti sur les deux piliers de l'Islam et l'or noir, n'a aucun droit sur les Lieux Saints. Après les Koraichi, le déluge pour le milliard et plus de croyants. La survivance de chacun n'est liée qu'à son mektoub.

On peut tout dire sur la colonisation, sur le statut de l'indigénat, mais pour se nourrir le colon avait plus besoin de l'indigène que l'inverse. On raconte qu'un savant ayant pris place dans une barque pour traverser un fleuve demanda au passeur s'il connaissait la philosophie. Ce dernier répliqua ; « non ». Réponse compatissante de l'érudit : « Dommage, tu as perdu $\frac{1}{4}$ de ta vie. » Il persista : « Connais-tu au moins les mathématiques ? » Un second non fusa. Scan-dalisé, le mathématicien philosophe déclara : « Mon pauvre ami, tu as perdu la moitié

l'USPTO) est quasi nul : 113 alors qu'il est de 57968 pour la Corée du Sud, 54349 pour la Suisse et de 16514 pour la Belgique. »⁽²⁾ Aujourd'hui quand les sociologues et les ethnologues parlent de primitifs ils mettent le mot entre guillemets.

On ne reproche pas à l'école algérienne de ne pas nous avoir donné des prix Nobel, mais d'avoir prétendu instruire et éduquer en ne faisant que détruire tous les acquis qui ont permis aux Anciens de survivre et de souffrir de la cupidité des envahisseurs. Ce n'est pas le jeu du quitter ou double c'est le quitter-quitter dissimulé derrière le double-double. Le problème est passé de, qui gouverne l'Algérie et comment il le fait à comment nourrir les enfants et rester en vie pour les élever, les protéger ? Les historiens sont unanimes ce n'est pas les caprices de la nature qui provoquent la famine, mais les conflits des chefs. Comment trouver un champ libre et savoir le cultiver, trouver la semence, de l'eau ? Fabriquer un pull un pantalon un manteau un drap une serviette, une aiguille... sans la Chine ?

Comment guérir d'un mal sans recourir aux laboratoires étrangers et les devises qui vont avec ? Nos sans-papiers de là-bas étaient déjà des non-pauvres ici puisque le capital des passeurs vient juste derrière celui de l'industrie de la drogue. Les Algériens encore en Algérie se divisent en 4 catégories : ceux qui tardent pour remplir un peu plus leurs poches déjà bien garnies, ceux qui n'ont aucune chance d'économiser un

ture composées de fractures des écorthés collés à des écorthés en « compote ». Stora affirme qu'il n'y a pas d'espace public dans le monde arabe.

Il ajoute « Les visiteurs occidentaux étaient toujours très surpris par le contraste entre la propriété des espaces privés et l'état de dégradation des espaces publics.

Il témoignait de l'incurie de l'Etat, comme de la défiance de la population à son égard. » Les espaces privés sont de moins en moins propres quand les déchets et la pollution tambourinent à toutes les ouvertures. Les espaces publics quand ils existent ne sont pas tous dégradés notamment là où les caméras se baladent. Dans quel pays arabe on trouve un Etat une Nation un Peuple un Citoyen l'Electeur d'un Président ? Il vaut mieux être seul que mal accompagné. C'est la devise que les Arabes et les Arabisés doivent appliquer en urgence s'ils ne veulent pas disparaître de la surface du globe.

Benoist-Mechin a dit que le désert a fait surgir les 3 types humains les plus achevés du monde arabe : le guerrier le poète et le saint. Le terroriste a remplacé le guerrier, le courtisan le poète et le prédateur le saint. Parce que l'école a été étudié pour ne rien amené de plus que la medersa afin d'être contaminée fissa par une mondialisation mafieuse. La populace est seule et contrairement au passé, tous ses sages ont été assassinés.

N'ont survécu que ceux qui ne peuvent rien faire pour elle.

Dans l'Islam expliqué aux enfants, Tahar



de ta vie ». Au bout milieu de l'étendue d'eau, le temps changea brusquement, la barque chavira. Le double analphabète demanda à son intellectuel de client : « Monsieur, savez-vous nager ? » « Hélas, non », lança affolé ce dernier en train de se noyer. « Pauvre savant, vous allez perdre toute votre vie. » La République des frères et les monarchies nous ont gâté avec des mosquées des écoles des hôpitaux des autoroutes des universités... bénéficiant même à la gent féminine. Pour quel résultat ? « De 1963 à 2008 le nombre de brevets déposés par des ressortissants des 5 pays du Maghreb auprès de l'administration américaine concernée (

dinar, ceux qui sont trop vieux incapables physiquement et ceux qui se sont soumis à leur destin.

En 1997, le neurologue Eccles, prix Nobel, s'inspirant de Pascal a certifié que chacun de nous vient au monde en être unique. 330 années avant J-C, Aristote énonçait que l'esprit était principe de mouvement. Les potentiats arabes ont interdit notre unicité, asphyxié notre esprit gelé notre mobilité en nous condamnant à faire partie d'un amas utilisant deux terribles armes : le pétrole et la religion. Notre unanimité forcée ne fait rien coaguler ni nos classes ni nos intérêts sociaux. Nous sommes des frac-

Ben Jelloul, un survivant grâce à l'exil, écrit : « Les croyants comprennent le Coran comme un texte qui doit conforter leur foi et non leur intelligence. Ils le lisent sans le mettre en perspective, pis que cela, ils s'interdisent toute pensée. Ils l'apprennent par cœur et le récitent mécaniquement. » Dans ce cas qui incriminer le QI de l'élève ou la méthode du maître ?

(1) Hichem Karoui (Où va l'Arabie saoudite ?)

(2) Benjamin Stora et Edwy Plenel
(Le 89 Arabe)

■ Non, l'Arabie Saoudite ne se fera pas la guerre à elle-même !

A l'évidence, l'annonce par Riyad de la constitution d'une « coalition islamique » de 34 Etats en vue de combattre Daesh en Irak et en Syrie, a de quoi surprendre...

Par Arslan Lehmici*

Car loin d'être un secret d'Etat, le soutien du régime wahhabite aux différents groupes djihadistes sunnites officiant au Proche orient, au Yémen, au Maghreb, en Somalie et ailleurs a constitué jusque-là, une ligne de conduite presque constante du Royaume saoudien dans sa politique extérieure.

D'ailleurs pour les spécialistes avertis, on imagine assez mal comment le régime saoudien, pourrait se décider à faire la guerre au monstre qu'elle a enfanté et qu'elle a nourri au lait de l'extrémisme religieux wahhabite. Et en l'occurrence, c'est peu de dire que le projet totalitaire de Daesh, comme celui des Talibans afghans, correspond en tout point au modèle de société religieuse intolérante promue partout par l'Arabie Saoudite.

Pour autant, il est vrai que durant l'été 2014, sous les effets conjugués des pressions de ses partenaires occidentaux et la crainte de voir son image directement associé aux exactions de Daesh, Riyad a décidé de prendre officiellement ses distances vis-à-vis de l'organisation terroriste et de couper ses principaux canaux de financement. Mais malgré cela, il n'en reste pas moins que la fourniture en sous-mains d'armements et de matériels de communication sophistiqués n'ont en réalité jamais cessé. Preuve en est encore de la livraison clandestine très récente via la Turquie à la rébellion syrienne, de systèmes mobiles anti-chars américains TOW. Des armes qui ont fait un véritable carnage sur les blindés de l'armée nationale syrienne et ont eu pour conséquence de fortement ralentir sa contre-offensive malgré le soutien de l'aviation russe.

Dès lors, faut-il comprendre l'annonce en fanfare de cette nouvelle coalition anti-Daesh comme un véritable revirement doctrinal de la part du régime saoudien ou tout

simplement d'une manœuvre tactique visant à occuper les terrains syrien et irakien d'une autre façon?

Pour le comprendre, il faut d'abord mettre en relation cette décision avec la montée en puissance d'un discours interne de plus en plus critique à l'égard du régime, notamment au sein même de la famille royale où de nombreux princes n'hésitent plus à exprimer leur mécontentement par voie de presse à l'égard d'une politique étrangère qu'ils jugent irresponsable et surtout dangereuse pour la stabilité et l'avenir du pays.

Dès lors, peut-on analyser cette évolution comme la résultante d'une défiance montante à l'égard du roi Salmane et son positionnement très ambigu, pour ne pas dire complice, vis à vis des groupes terroristes engagés contre l'armée nationale syrienne?

Cette hypothèse ne manque pas d'intérêt. Surtout dans un système monarchique caractérisé par un principe de collégialité relativement bien ancré, notamment sur les questions de succession ou pour les grandes orientations stratégiques du pays.

Ainsi, en l'absence de consensus fort, le scénario d'un réajustement dicté par l'évolution des équilibres politiques au sein des différents clans qui composent la famille royale n'est pas à écarter. Le précédent de la déposition du roi Saoud Ben Abdelaziz pour mauvaise ges-

tion au profit de son frère Fayçal en 1964 est d'ailleurs là pour nous le rappeler.

Pour autant, cette nouvelle donne ne saurait en cacher un autre... celle du terrain diplomatique. Car avec l'adoption à l'unanimité par le Conseil de Sécurité de l'ONU, d'une véritable résolution de sortie de crise pour la Syrie, c'est toute la stratégie de soutien saoudien aux groupes armés qui tombe à l'eau.

Du coup, le régime saoudien ne pouvait trouver de meilleure solution qu'un engagement direct au sol pour occuper le terrain. Ainsi, une fois Daesh vaincu ou relocalisé ailleurs pour aller faire djihad comme en Libye, l'Arabie Saoudite serait en mesure d'empêcher la reconquête des territoires syriens et irakiens perdus par les armées nationales syriennes et irakiennes face à ce même Daesh. Au final, l'Arabie Saoudite parviendrait de cette façon à acter la division de la Syrie et de l'Irak et finalement exaucer ce vieux rêve américain de voir se créer entre le Tigre et l'Euphrate, un nouvel Etat sunnite sous contrôle saoudien. Bref, un Etat islamiste wahhabite comme Daesh mais qui ne s'appellerait plus Daesh.

*Consultant Politique

■ La chute du pétrole ou comment jouer avec le feu !

Par Cherif Ali

Le pétrole continue sa descente aux enfers. Ce lundi, premier jour de cotation dans les bourses, le Brent (référence pour le pétrole algérien) se maintenait, difficilement au dessus de 36\$ le baril. C'est son plus bas niveau depuis 2004 !

En juin 2014, il cotait 115 \$ le baril. Depuis, il a perdu deux tiers de sa valeur et le pays a vu ses recettes fondre de moitié en 2014 et 2015.

L'année 2016 s'annonce des plus pénibles. Les experts estiment que les risques de poursuite de la baisse de pétrole sont de plus en plus élevés : l'espoir d'un rééquilibrage à l'occasion de l'année nouvelle continuera à subir de sérieux revers, écrit la banque Morgan Stanley dans une note diffusée lundi, citée par l'agence Reuters.

Les causes de la chute du pétrole sont connues : outre la résistance de la production américaine qui s'est mise, exceptionnellement, sur le marché, il y a le retour de la production iranienne avec un quota d'au moins 500 000 barils par jour ; il y a aussi l'augmentation de la production en Libye ; il y a surtout la politique de l'OPEP dominée par le Qatar et l'Arabie Saoudite qui refusent de baisser leur production pour endiguer la chute des prix. Et si on ajoutait à tout cela l'effacement sur la scène énergétique de notre ministre du pétrole, dont on n'arrive même pas à se souvenir du nom, il y a de quoi perdre espoir en la matière ! Et comme se plaisait à le rappeler quelqu'un : « n'est pas Balaïd Abdeslem qui veut ! », manière de dire qu'autrefois, l'Algérie arrivait à peser sur les décisions de l'OPEP grâce à l'aura de ses représentants qui ne se laissaient pas compter ! Bref, à l'orée de 2016, les répercussions sociales ne manqueront pas de se faire sentir de manière dramatique, au moment même où l'on reparle de revoir le système de subvention de certains produits de première nécessité.

Les algériens ont peur et les ménages sont inquiets tant il est vrai que les perspectives de relance de l'économie ne sont pas très claires, de l'avis même des experts.

Mais, dans ce climat des plus anxiogènes, il existe paradoxalement des compatriotes qui se frottent les mains à l'idée des fortunes qu'ils vont amasser en perspective de la commémoration du Mawlid Ennabaoui Eccharif ; fête religieuse que l'on va fêter ce jeudi, qui, rappelons-le, a été instituée au 21^{ème} siècle en Egypte ; certains la considèrent comme une innovation « bidâa » ; elle reste, cependant, célébrée par la plupart des pays musulmans dans le recueillement et la récitation du Coran, faut-il le dire.

Chez nous, c'est dans le brouhaha et le lance-

ment de pétards qu'on fête, plusieurs mois à l'avance, le Mawlid Ennabaoui ! Avec tout ce que cela impacte sur les personnes et les biens.

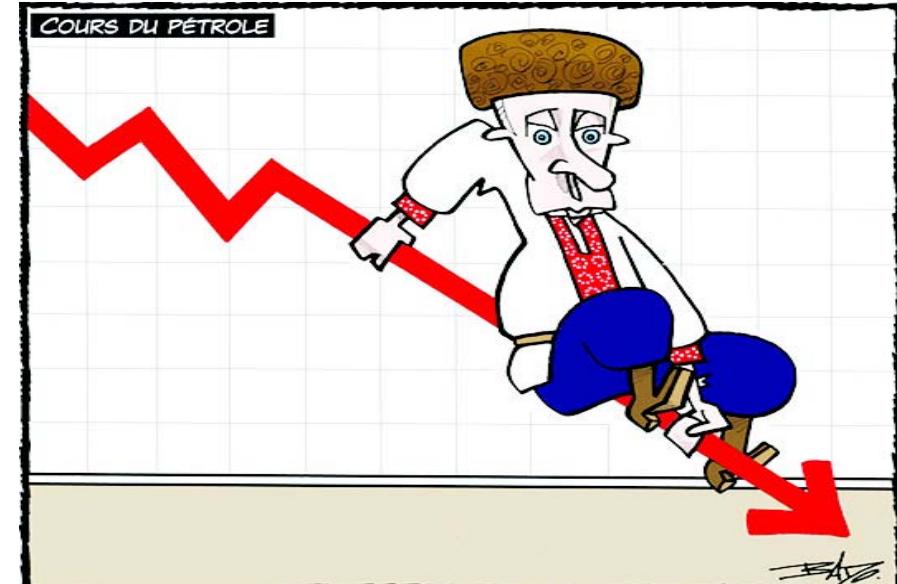
Chaque année, ce sont pas moins de 6000 personnes, en majorité des enfants, qui sont transférées aux urgences des hôpitaux. Le professeur Khiati et beaucoup d'autres intellectuels sensibilisés sur les risques découlant de l'utilisation des pétards et autres jeux pyrotechniques, en principe interdits d'entrée sur le territoire national, n'ont eu de cesse d'interpeller les autorités compétentes à l'effet de prendre toutes les mesures de sauvegarde de la population et de ses biens. En vain ! Craignant le pire en cette fin d'année 2015, les mêmes lanceurs d'alerte ont déploré la « mise sur le marché » de produits de plus en plus dangereux dont les consonances et les dénominations donnent froid dans le dos : « Daesh », « el bouq », « chitana », « pirate », « benladen », « double bombe », « ezzarbout » et aussi « la tueuse » sont des appellations déposées en Algérie ! Outre leur dangerosité sur les personnes, ces pétards et autres feux d'artifice peuvent causer d'énormes dégâts sur les habitations. A ce propos, des stocks gigantesques viennent d'être découverts dans un local de la basse Casbah d'Alger, grâce à la police qui agissait suite à un appel d'un citoyen, mû certainement par son sens civique. On n'ose pas imaginer le contour du désastre si de tels stocks venaient à s'enflammer et à éclater en pleine concentration urbaine, comme cela s'est produit en Chine, par exemple, où une ville entière a sauté, ce qui a causé la mort de milliers d'individus. Rien que pour éteindre l'incendie, il a fallu mobiliser des centaines et des centaines de pompiers et leur matériel.

Les dégâts étaient inchiffables ! Les risques sur la santé publique causés par les pétards, tout le monde les connaît, même si certains s'interrogent sur la composition chimique des produits, rappelons-le introduits frauduleusement, allant jusqu'à parler de virus et autres microbes « fourrés » sciemment dans les fumigènes par exemple, dans une volonté de nuire au pays.

Comme on le voit, il y a matière à inquiétude et des experts en sécurité publique viennent à leur tour, de tirer la sonnette d'alarme pour demander aux autorités d'agir et vite, en ce moment où le terrorisme est aux aguets ; il pourrait profiter, disent-ils, de l'ambiance explosive créée par les fêtards du Mawlid Ennabaoui pour frapper !

En effet, les hommes les plus rompus au maniement des armes disent que le crépitements des balles d'une kalachnikov est difficilement discernable de celui émis par l'explosion d'un pétard, « el bouq », en l'occurrence !

Tout est dit, écrivait quelqu'un, Daesh est aux aguets pour frapper et la fête du Mawlid pourrait lui fournir l'occasion. D'ailleurs c'est connu, les terroristes ont toujours attaqué lors des fêtes et des commémorations symboliques. C'est au



deuxième jour de l'Aid El Fitr, par exemple, que des soldats ont été attaqués dans la wilaya d'Aïn Defla. Outre ces scénarios terroristes, il y a aussi la petite délinquance qui profite des pétards pour faire diversion, et partant, commettre ses méfaits ; ainsi, il n'est pas rare d'entendre de fortes explosions à des heures tardives de la nuit, leurs auteurs, affirment les spécialistes de la criminalité, y recourent pour couvrir le bruit des casses de magasins et des voitures ou des rideaux qu'ils éventrent ! Bien sûr les forces de sécurité veillent au grain ; il n'empêche qu'on reste incrédules devant l'énormité des stocks explosifs qui sont exposés et éculés partout dans le pays.

A Djamaâ Lihoud, par exemple, les marchandises exposées par des « gros bras » atteignent jusqu'à 300 à 600 millions de centimes. Et ce n'est que la partie la plus visible de l'iceberg ! On parle aussi de 10 à 15 barils des pétards et autres jeux pyrotechniques ! Les vendeurs et les petites mains se comptent par milliers, ce qui a fait dire à Tahar Boulenouar, le SG de l'Union des Artisans et Commerçants Algériens « qu'il faut libérer cette activité de commerce des pétards au regard du manque à gagner de l'Etat ; les vendeurs, dit-il, brassent environ 300 % de bénéfices nets, alors que les importateurs se targuent de réaliser quelques 10 milliards de dinars voire plus dans cette activité ». Le gouvernement, bien sûr, ne l'entend pas de cette oreille. Il envisage, d'ailleurs, de sanctionner sévèrement les contrevenants à l'interdiction d'importation des produits pyrotechniques et il vient de rappeler à l'occasion de l'établissement de la loi de finance pour 2016. Celle-ci, propose de durcir les sanctions qui peuvent aller jusqu'à 5 ans d'emprisonnement pour les contrevenants. Rappelons que l'importation de tels produits est punie aussi d'une amende égale à deux fois la valeur des marchandises confisquées et d'une peine d'emprisonnement de 6 mois à 5 ans, selon l'article 33 de ladite loi de finance. Il faut rappeler aussi que l'importation des articles pour feux d'artifice, fusées de signalisation ou paragraphe et similaires, pétards et autres articles de pyrotechnie est passible des mêmes sanctions que l'importation des armes, munitions et explosifs. Que reste-t-il alors aux pouvoirs publics, sinon d'intervenir et non pas se contenter, comme au ministère de la santé, de rendre public un communiqué pour dire que « l'usage des pétards représente un danger réel, que ce sont les enfants qui s'y adonnent et que les aînés doivent faire attention aux plus jeunes ! » (cf éditorial du journal l'Expression du 21.12.2015). Ou de se laver les mains, comme l'a fait le directeur général du Centre National du Registre du Commerce, qui a fait savoir « que l'activité consistant à vendre les pétards et autres produits pyrotechniques n'est ni reconnue ni recensée par son administration ». Au pays des paradoxes, on n'en a pas fini avec le ridicule. N'a-t-on pas célébré, à coups de pétards et de fumigènes, l'élimination de notre équipe de football au dernier mondial ? Ce qui a étonné le monde entier. On fêtera de la même manière la chute du pétrole, qui coïncide avec le Mawlid, à coups de pétards et advienne qui pourra ! Aux sceptiques et autres anxiogènes parmi nous de se tranquilliser, le premier ministre vient de nous rassurer depuis la wilaya de Sétif, en nous affirmant que « l'Algérie, maîtrise la situation ! ».

Hannibal, le mystère Moussa Sadr et la fausse bannière Hezbollah

De nombreuses coïncidences pour ne pas avaler cette malheureuse «aventure» de Hannibal Kadhafi ! Il était le parfait modèle, rare, inespéré, pour en faire un objet de propagande politique qui sied au contexte actuel de lutte contre le terrorisme en Syrie et en Irak vers lesquels les yeux du monde convergent !

Par Djerrad Amar

Qui l'a poussé (piégé ?) à quitter la Syrie pour aller au Liban en franchissant clandestinement la frontière ? Une opportunité sans pareille, qui ne se renouvellera pas, pour régler des comptes, pour dénigrer, pour humilier, pour discréditer, pour affaiblir ces adversaires indomptables ! Que peut-on ériger de mieux comme plan d'attaque quand nous avons dans le même panier tous les « ingrédients » pour une tactique pouvant mettre un ennemi en grande difficulté !

NOUS AVONS :

Un 'mystère' Moussa Sadr non encore élucidé avec de forts soupçons de son assassinat sur la Libye de Kadhafi ; un fils de Kadhafi (pourtant médecin) présenté par une certaine presse surtout libanaise (pro-occidentale et pro-sioniste) comme « le sulfureux », « le scandaleux », « l'habitué des commissariats », « le fils du défunt dictateur », « le collectionneur de frasques et démêlées avec la justice européenne » « le bagarreur », « le névrosé » etc. ! Un dégoûtant individu, infréquentable, que la Syrie abrite et protège ! Une Syrie qui traque, sur le terrain des combats, ces terroristes mercenaires avec l'aide de la Russie et du Hezbollah ! Un Hezbollah qui domine la région de la Bekaa, insiste cette même presse, où précisément a été kidnappé durant 4 jours Hannibal après avoir été tabassé ! Un kidnapping où les ravisseurs exigent curieusement à Hannibal des informations

sur la mort de Moussa Sadr ce martyr chef du haut conseil supérieur chiite libanais ! Un Hannibal relâché au même endroit, le visage tuméfié, qui appelle sur une vidéo justement «tous ceux qui ont des preuves sur le dossier de l'imam Moussa Sadr à les présenter sans tarder» ! Une police libanaise qui reste muette et qui ne donne rien comme information sur ce rapt ! Un juge qui, comme par hasard, pose les mêmes questions que les ravisseurs, qui le libèrent, mais que lui arrête pour « avoir caché des informations sur la disparition de l'ancien l'imam Moussa Sadr » (disparu au cours d'une visite en Libye en 1978).

Il faut être stupide pour ne pas comprendre que c'est bien le Hezbollah chiite libanais que l'on vise pour le discréditer en s'employant à faire admettre qu'il est derrière ce méprisable kidnapping ! Ce Hezbollah de résistants, anti-impérialiste, anti-sionistes, anti-hégémoniques, anti-terroristes qui pratiqueraient les mêmes méthodes abjectes et mafieuses ! Ce même Hezbollah accusé avec la Syrie d'être impliqué dans l'assassinat de Hariri ! Un Hezbollah prompt à trahir son allié Syrien pour son égocentrisme ! Un Hezbollah que l'on s'efforce à nous présenter fourbe qui peut aller jusqu'à exiger idiotement des informations sur la mort, il y a 38 ans, d'un des leurs à un des fils de Kadhafi même âgé, alors, de... 03 ans !

Des marionnettistes pseudo nationalistes qui défendent de la sorte Moussa Sadr, pour mieux nuire au Hezbollah et aux Chiites !

La fausse bannière Hezbollah était toute désignée ! La Syrie a vite compris la manœuvre et

la manipulation en demandant l'extradition de Hannibal, qui avait élu domicile en Syrie, mais que le ministre de la Justice Achraf Rifi a rejeté.

Le « False flag », en fait, est non seulement évident, mais très mal monté et très mal relayé surtout par les médias occidentaux « mainstream » qui prennent comme référence, en y rajoutant, une certaine presse arabe affidée aux théories occidentales dont certaines 'libanaises' se déclarant clairement « étendard de la francophonie » ! Bien-sûr que Hannibal, enfermé, fera des « révélations décisives », livrera au « juge Zaher Hamadé des informations détaillées », donnera des « précisions sur des actions d'agents secrètes libyens en Italie » etc...

Concluons avec ces déclarations « pertinentes » d'un autre juge libanais nommé Hassan Chami : « En 1978, Hannibal Kadhafi avait trois ans, il ne pouvait pas être directement impliqué dans cette affaire, mais nous sommes face à un personnage qui a des liens forts avec le Liban. (son épouse est libanaise), il s'intéressait beaucoup à la disparition de Moussa Sadr et en discutait beaucoup avec des interlocuteurs libanais ... et puis, Hannibal est le fils d'un dictateur qui avait la haute main sur l'appareil d'État libyen. Il avait, à ce titre, comme tous les membres de la famille de Mouammar Kadhafi, accès à toutes les informations qu'il voulait ».

Pour Chami donc, le « sage » père de famille libanais, feu Mouammar Kadhafi ce libyen du lointain Maghreb informait naturellement ses enfants, une fois adultes, de ses crimes et complots !

Méditons toujours ceci :

« Vous, vos Bergers et vos Chiens. On me l'a dit : il faut que je me venge »
(La Fontaine)

« L'intolérance et la haine prospèrent dans l'ignorance, la stupidité et le faux nationalisme »
(Albert-Ena Caron /Les Mauvais Bergers)

La nature ne se trompe jamais !

Les sorties de plusieurs chefs de partis politiques ces derniers jours en disent long sur la nature de tout un chacun d'eux. Quelle nature, dans un contexte particulier !

Par Abdelkader Bachir

En pleine période qui appelle à la sauvegarde de la mémoire et au devoir de transmission de la pensée vraie aux générations futures certains acteurs « politiques » se sont livrés à des batailles trompeuses.

Faut-il leur rappeler que le 11 décembre est une date importante dans l'histoire du polygone ? Cette date si importante que l'on devrait lui accorder davantage de crédit et notamment dans le contexte actuel. Pourquoi ?

D'abord parce que sa commémoration n'est pas faite et n'est pas relayée comme il se doit par les médias qui en parle certes mais pas à la hauteur de l'événement. Le 11 décembre 1960 le peuple algérien était sorti dans les rues de plusieurs villes algériennes à commencer par Alger afin de montrer son soutien indéfectible au GPRA et dire son attachement à l'indépendance et à l'intégrité territoriale. Un véritable soulèvement populaire qui a plongé les forces et les autorités coloniales dans la stupéfaction générale. Plusieurs semaines de manifestation et une atrocité habituelle des forces coloniales. Mais la volonté du peuple algérien a ébahi plus

d'un à travers le monde. A cette période De Gaulle visait le démembrement de l'Algérie : avec les collaborateurs et supplétifs de l'armée de Challe espérait-il former un parti politique dédié à sa vision d'une Algérie française en jouant sur la sémantique à travers sa formule Algérie algérienne ». Les Algériens, quant à eux, au prix de leurs vies, arborant l'emblème national, visaient le recouvrement de l'indépendance. Ainsi, les manifestations du 11 décembre furent une victoire décisive des nationalistes et ont signé la fin de l'Algérie française. L'ONU en a pris acte : résolution 1573.

Honte à vous, au lieu de vous montrer dignes de l'histoire de l'Algérie écrite avec le sang de ses martyrs depuis les 17 ans durant de combats menés par le vaillant Abdelkader, en passant par celui d'El Mokrani, ou encore Bouâma, sans oublier ceux tombés lors du 8 mai 1945, et le 17 octobre 1961, vous aviez aventurez dans le déniement, les accusations et les insultes.

Le devoir de mémoire devrait l'emporter et vous devriez être au-devant de la scène pour consolider les acquis de la révolution et enseigner à nos enfants, pour lutter contre l'oubli ou la falsification de l'histoire, la bravoure de nos aïeux d'une part et les pires immoralités de la colonisation d'autre part : la traîtrise et le non-respect de Bu-

geaud, les atrocités de Pélissier, de Mendès France, Massu, Bigeard, Challe, Salan ou encore l'OAS. Voilà autour de quoi vous devriez échanger en ce souvenir du 11 décembre 1960.

Si ce n'est pas le cas, et à défaut, on peut se poser la question sur votre nature politique. Hier, au moment où l'Algérie traversait une période difficile, livrée à des hordes de terroristes d'un autre temps, des voix mal intentionnées, sans gène, ni respect de victimes, cherchaient à semer le doute en imposant dans le paysage médiatique international la formule : « qui tue qui ? »

Aujourd'hui, dans un autre contexte aussi difficile, alors que l'Algérie s'est reconstruite grâce au savoir-faire, grâce à la politique de clairvoyance et à la volonté de tout un peuple qui s'est prononcé massivement en faveur de la réconciliation nationale, voilà que la sémantique du doute refait surface à travers une formule aussi étrange que bizarre : « qui gouverne ? » Honte à ceux qui prétendent faire de la politique et qui se lance dans ce débat.

En fait, les réformes tant attendues sont en route et semblent déranger plus d'un. Les Algériens vaquent quotidiennement à leur occupation, la justice fait son travail, les nations de par le monde reconnaissent plus que jamais le rôle joué par l'Algérie dans l'instauration de la paix dans la région et en même temps certains « acteurs politiques », parce que amateurs et prisonniers de leur égo démesuré veulent tirer l'Algérie vers l'impasse en criant à l'impasse. Non, vous n'aurez pas raison car le peuple connaît votre nature.

La violence des paroles

Il nous arrive à tous d'entendre des paroles malheureuses, des propos mal placés, impolis. Il y a dans cette violence, non seulement une absence d'attention aux autres, mais aussi à l'humanité en tant que porteuse d'esprit. La virulence relationnelle commence quand je n'accepte pas chez l'autre des sentiments, des désirs et des comportements qui ne ressemblent ou ne correspondent pas aux miens ou à ce que j'attends de lui.



Par Abdelhamid Benzerar

Il est la conséquence de l'héritage social et culturel au sein duquel vit l'homme. Le vrai démocrate est celui qui, grâce à des propos et moyens purement non violents, défend sa liberté, par conséquent celle de son pays.

EST-CE FAIRE DES MANIÈRES QUE D'AVOIR DES MANIÈRES ?

La manière qui éduque nos comportements nous fait surmonter la violence des propos, la grossièreté, l'offense. Il y a manière et manièrerie. L'une consiste à avoir la manière et l'autre à ne pas l'avoir. Avoir la manière, c'est tout simplement sortir de la méchanceté, de l'inhumain, où tout est violent et brutal parce que rien n'est éduqué. Ainsi, on est sans manière quand on se contente de vivre égoïstement. Sans faire attention à autrui. Certes, on vit. Mais pour soi. En écrasant les autres autour de soi. De même, on est sans manière quand on se contente de vivre brutalement. Sans mettre, comme on dit, les formes.

Quand nous mettons les formes par les manières que nous prenons, il s'agit de cet esprit que nous honorons en nous adressant avec esprit à ce qui est porteur d'esprit. Nous maintenons un certain niveau de qualité en même temps que nous maintenons des relations. La manière en tout est en ce sens si importante qu'elle nous fait pénétrer au cœur de la vie comme ce qui fait vivre. Car, ôtons la manière à ce que nous faisons ou tentons d'être, il ne reste rien. La manière nous fait échapper au chaos comme au néant. En cela, elle ne relève pas simplement de l'art et de la virtuosité. Elle renvoie au rite et à la cérémonie. Le rite est souvent assimilé à l'habitude, voire à la manie. En réalité, le rite est de l'ordre de l'attention. Quand on aime quelqu'un, on le traite avec attention, de façon à marquer l'amour dans lequel on le tient. Et l'on n'hésite pas à reprendre toujours cette même attention, en tout et pour tout. Le rite bien compris n'est pas autre chose que l'art d'aimer. La vie quotidienne, quand elle est bien vécue, en est remplie. Ainsi, nos manières de nous rencontrer, de nous saluer, de nous parler ou de partager un repas sont pleines de rites qui introduisent une qualité pouvant être exquise dans la vie.

LA VÉRITÉ DE LA POLITESSE

« La politesse est sage ! La grossièreté, par conséquent, stupide. Se faire, sans nécessité et avec intention des ennemis en commettant des impolitesses, c'est de la frénésie, tout comme de mettre le feu à la maison. » Bernard Pivot Elle coûte peu et achète tout. Elle est la grâce de l'esprit. Ses règles interdiraient de parler à autrui aussi brutalement. Qu'est-ce que la politesse ? Une convention tacite entre deux hommes, par laquelle chacun dissimile sa vanité au bénéfice de celle de l'autre. La politesse est du côté de la retenue qui ne ment pas. Car ce n'est pas mentir que de ne pas tout dire ce que l'on pense. C'est, au contraire, avoir du tact et de la pudeur, et finalement, du respect pour l'autre. Imaginons que chacun dise tout ce qu'il pense tout le temps à tout le monde, on ne serait pas dans la vérité mais dans la brutalité généralisée. La vérité est souvent l'alibi d'une certaine violence qui, ne voulant pas se retenir, se donne au nom de la vérité une légitimité à bon compte.

La violence ne se retient pas. Le mensonge non plus. Les deux vont de pair. Ils ne polissent pas les relations qui sont les nôtres afin de les débarrasser des rugosités que l'égoïsme, sans tact ni pudeur, fait toujours naître. Quand on n'a pas de cœur, la politesse nous aide à en avoir.

« De toute les sciences que l'homme peut et doit savoir, la principale, c'est la science de vivre de manière à faire le moins de mal et le plus de bien possible. » Léon Tolstoï

« La connaissance doit nécessairement débuter par les sens... Pourquoi donc commencer l'enseignement par une exposition verbale des choses et non par une observation réelle des choses? ... »

COMENIUS (1592-1670)

Les cycles primaire et moyen de l'éducation nationale

Par Ali Derbala*

L'établissement qui accueille les élèves du cycle primaire et où on donne un enseignement est appelé une école. L'enseignement est dispensé en collectif aux enfants d'âge scolaire et préscolaire. Du dictionnaire, le mot école, pris au latin *schola*, lui-même emprunté au grec *skholē*, exprime l'idée de loisir.

A l'école est associée les idées de formation, de conduite des enfants (pedagogie) et d'Instruction. Un enseignant du primaire est aussi appelé un maître, un instituteur ou un éducateur. La démocratisation de l'enseignement est un phénomène qui a pris de l'ampleur. Vers la fin des années 50, l'enseignement primaire s'était ouvert aux élèves musulmans. Après l'indépendance de notre pays en 1962, les enseignements moyen et secondaire se sont démocratisés.

A partir des années 80, l'enseignement supérieur a ouvert ses grandes portes pour arriver de nos jours à un nombre de 1.500.000 étudiants. Le cycle primaire est le socle et le soubassement de notre éducation. C'est à partir de ce cycle, que tout se construit chez l'élève. Un élève en âge de scolarité a devant lui, en moyenne, treize ans de scolarité.

L'école, un facteur d'intégration sociale

Selon Durkheim, l'école doit transcender les rivalités et les conflits et se conformer aux différentes évolutions de la société pour pouvoir y adapter les individus qu'elle doit socialiser. L'école est un instrument de socialisation qui a deux rôles principaux. Le premier est d'unifier la société autour de valeurs générales comme le respect de la patrie, de la raison et de la discipline ; ce rôle est d'autant plus important, selon Durkheim, que les individus sont naturellement associatifs et que l'individualisme croissant doit être contré par des valeurs et des principes forts.

Le deuxième rôle de l'école est de préparer les individus aux différents emplois ; ils peuvent

vent ainsi exercer des professions différentes de celles de leurs parents^[1].

Les écoles du primaire

Les écoles où règne la routine ne sont d'aucuns intérêts pour l'épanouissement des élèves. Leurs maîtres ne prennent aucune initiative pédagogique pour améliorer l'audience ou augmenter l'intérêt de l'élève à l'assiduité, ils ne font plaisir qu'à leurs supérieurs. Ils appliquent scrupuleusement les règlements, des écoles sans histoires jusqu'au marasme. Nous avons besoin d'écoles où s'applique des méthodes d'éducation nouvelle. Le maître découvre l'élève, dégage sa personnalité d'utiliser ses dons et de se mettre lui-même au service de la communauté.

Les maîtres d'écoles vivent une révolution, ils assistent à un mouvement accéléré de l'évolution de l'école. L'auteur de cet article^[2], dans le paragraphe intitulé les mathématiques modernes, atteste que : « de nouvelles instructions ont imposé aux enseignants et aux apprenants l'enseignement de la « mathématique ». On leur a demandé, et pour la première fois, de communiquer à leurs élèves une science nouvelle et, pour parler crûment, « d'enseigner ce qu'ils ne savaient pas ». Plus de 50% parmi eux ne comprenaient pas grand-chose aux mathématiques modernes ».

Ces maîtres sont appelés à enseigner des choses qui ne connaissent pas, ils sont dépassés. C'est grave ce qui s'est passé et ce qui se passe dans l'éducation nationale. Un enseignant qui ne maîtrise pas sa spécialité doit être remercié ou congédié. Et le plus tôt possible.

Quels sont les rapports de l'enfant et de l'instituteur ?

Dans l'éducation traditionnelle, les rapports de l'enfant aux parents et à l'éducateur reposent sur une hiérarchie qui place l'enfant sous l'autorité ou la dépendance de l'adulte. Dans la vie courante, tout est fait par l'adulte et pour l'adulte. L'enfant doit s'adapter à la vie d'adulte. Il marche presque toujours dans des sentiers déjà battus par ses parents; presque toujours il agit par imitation;

mais il ne lui est guère possible de suivre bien exactement les traces de celui qui lui a précédé, ou d'égalier celui qu'il a entrepris d'imiter. Dans l'éducation nouvelle, l'enfant doit s'épanouir librement. L'enfant ne doit pas être traité comme un adulte. Il ne doit pas subir des contraintes dans la vie familiale, dans la vie sociale et scolaire, des contraintes imposées par les adultes et qui ne sont pas adaptées à son âge d'enfant, âge où ses développements physique et moral ne sont pas achevés. Parfois, il est au cœur des contradictions entre les normes universelles, les mœurs, les us, les coutumes et les traditions locale ou nationale. Dans l'éducation nouvelle, le maître n'est pas au premier plan. Il est un observateur attentif, discret et perspicace. Observateur ne désigne pas spectateur.

Restauration et santé des élèves au primaire

L'alimentation est un facteur déterminant pour la santé des élèves. Ce n'est pas toutes les écoles publiques qui servent à déjeuner. Le déjeuner doit être préparé selon un « régime alimentaire » qui est constitué de calories, de protéines, du calcium et du fer. Un repas complet sera composé de potage, plat de viande ou de poissons, légumes, dessert, pain et pâtisserie. Une alimentation insuffisante entraîne à la fois un retard dans la croissance corporelle de l'enfant et un retard dans le développement de son système nerveux, ce qui est la cause d'un retard mental absolument certain. Les troubles de la vue sont les plus fréquents des troubles sensoriels décelés par les instituteurs. Les troubles de l'ouïe constituent le moins fréquent des troubles sensoriels signalés toujours par les maîtres. Ils atteignent garçons et filles dans la même proportion selon des études statistiques fréquentes. La santé bucco-dentaire est encore importante car les caries dentaires peuvent provoquer des maladies cardiovasculaires, des complications circulatoires et même des problèmes gastriques. Les dents doivent être soignées avant leur dommage. Chez l'enfant, la prévention des caries, des gencives enflammées et saignantes est menée juste en ayant des habitudes quotidiennes, se brosser les dents pendant

2 à 3 minutes après chaque repas.

Du cycle moyen

L'institution scolaire a longtemps été caractérisée par une frontière forte entre deux ordres d'enseignement, primaire et secondaire. L'idée d'un collège unique avec une pédagogie nouvelle, un tronc commun d'enseignement pour tous les enfants de douze à seize ans, n'est pas nouvelle quand, en 1960, elle commence à être mise en œuvre. Le cycle moyen est un système de prise en charge de la totalité des élèves de cette classe d'âge^[3]. L'enseignement ne peut pas être collectif puisque les élèves sont différents dans leur rythme de développement. Les élèves doivent étudier avec assiduité. L'accès généralisé au collège conduit à mettre l'accent non plus sur l'inégalité des chances et la mesure de l'accès des groupes sociaux aux différents niveaux d'enseignement, mais sur le problème de l'adaptation des établissements, des contenus des enseignements, des conditions et modalités d'apprentissage. Les enseignants sont tenus de trouver des solutions pédagogiques adaptées au contexte local du collège. Le recrutement massif d'enseignants compétents s'impose pour faire face à l'augmentation des effectifs d'élèves dans les collèges. Même si les sont des fonctionnaires de la fonction publique, les enseignants doivent être considérés comme un peu à part. Leur recrutement, leur carrière et leur évaluation ne doivent dépendre que de leurs pairs siégeant dans des instances représentatives de leurs corps. Tous les trois ans, avant l'octroi d'un échelon, il faut imposer une évaluation de tous les enseignants. La communauté éducative doit être constituée des élèves, des enseignants, des travailleurs, des directeurs des établissements, des surveillants, des parents d'élèves et des membres de la mairie territorialement compétente.

La représentation des parents au sein des conseils de classes de collèges et des conseils d'administration doit être instituée. Il faut un engagement en faveur de la gratuité du collège. Les frais d'inscription à l'examen du BEM sont de 1090DA, frais de la poste inclus. Un parent d'élève dans la précarité, par exemple en chômage, peut ne pas être capable de payer cette somme qui peut sembler dérisoire pour certains. Nous suggérons que les frais d'examens soient prélevés sur impôts des taxes des entreprises publiques et privées.

Conclusion

Dans les pays développés, l'éducation est un nouvel outil qualitatif d'évaluation de leur développement. Le PIB, produit intérieur brut, en est l'outil quantitatif de leur richesse. Faut-il vraiment réformer l'école primaire ou le collège ? A l'école primaire, « Lire, écrire, parler et compter » sont les minimums vitaux d'acquisition du savoir. Ils doivent être les slogans des instituteurs. Sans cela, l'élève ne serait pas autorisé à passer au cycle moyen, quitte à le prendre en charge pédagogiquement pour atteindre ce niveau des études. Des cours publics de mise à niveau sont à imposer. Les programmes des études devraient être conçus comme une indication et non comme une obligation. L'orientation des élèves est normalement fonction de leurs aptitudes intellectuelles. Le milieu familial influence lui aussi sur la sélection, indépendante du niveau intellectuel. Les collégiens « bien doués » vont souvent dans l'enseignement secondaire, classique ou moderne, les « moyens » vers les enseignements technique et commercial. Il faut mener une révolution éducative pour produire un élève en avance sur son temps, un élève en avance sur ses besoins. L'école ne doit pas être une fabrique de « ratés » qui resteraient en marge de la Société. Il faut donner aux élèves de ces cycles de bons outils pour faire face aux immenses responsabilités du futur.

Références

1. Marc Montoussé et Gilles Renard. 100 fiches pour comprendre la sociologie. Fiche 59 : Le rôle de l'école dans la mobilité sociale. 4e édition Bréal 2009, p.138.
2. Abdelhamid Benzerari. Papa, pourquoi je n'ai pas la bosse des maths ? Le Quotidien d'Oran, Opinion, Samedi 12 septembre 2015, p.16.
3. Marlaine Cacouault et François Cuvrard. Sociologie de l'éducation. Approches, Casbah Editions, Alger 1998.



L'ordre rurbain dans le Maghreb contemporain : sémiologie spatiale et présupposés culturels (*)

Par Nadir Marouf

Il s'agissait de montrer comment, au lendemain de la Révolution française, se constituent les bourgs résidentiels (d'où le substantif de « Bourgeois »), à la périphérie des centres médiévaux, sous la forme pavillonnaire, qui intègre un morceau d'espace rural dans la ville, espace clôturé et attenant à la villa. A Paris comme dans d'autres cités régionales, comme Amiens, subsiste encore cette typologie, sous la forme du « côté cour - côté jardin ». Dans le cas d'Amiens, le quartier Henri-ville laisse apparaître un découpage cadastral où la pelouse arborée est abritée par la façade, donc non visible de l'extérieur, ce qui prédispose l'existence passée du finage qui prolongeait la propriété bâtie, comme le signale par ailleurs Claude Karnouh dans son étude sur l'agroville médiévale structurant le paysage lorrain. L'ancien finage découpé en laniers laisse place, au jardin d'agrément intégré à la ville.

Au cours du 20^e siècle, avec l'avènement d'un prolétariat massif, l'espace rural accueille à son tour des « morceaux de ville », soit sous forme de périphérisation progressive, soit sous forme d'îlots urbains jouxtant les usines et, plus tard, les supermarchés et autres services dédiés à la ville.

Cette typologie a été reproduite, à quelques détails près, dans la ville coloniale. Si, en Afrique sahélienne, celle-ci émerge ex-nihilo, loin des habitations autochtones, le Maghreb offre souvent, en revanche, une typologie binaire : on y retrouve, la ville coloniale, en partie éloignée des villages ruraux, mais susceptible de les intégrer à la carte pour y prélever de la main-d'œuvre, et en partie avoisinant la Médina précoloniale (quelquefois greffée à la vieille médina médiévale, s'agissant des quartiers ottomans situés en prolongement des habitations urbaines antérieures, comme Constantine, Alger, ou Tlemcen). Si l'habitat pavillonnaire colonial des villes nouvelles reprend le schéma métropolitain avec néanmoins des variantes méditerranéennes prononcées (vêrandas extraverties, prépondérance des terrasses à pergolas donnant sur rue, etc.), nous retrouvons la même extraversion dans l'habitat pavillonnaire de la ville-nouvelle, qui joute la médina classique.

En revanche, cette dernière est constitutive en Tunisie et en Algérie tout au moins de deux sous-ensembles : l'un concerne les quartiers ottomans, qui abritent quelques maisons de maître, appelées turco-mauresques et qui, à Alger, seront réhabilitées ou « copiées » dans ce qu'il est convenu d'appeler le « style Jonnard » (du nom du Gouverneur d'Algérie, installé Alger en 1902).

Une bonne partie de ces résidences sont occupées, depuis l'indépendance de la Tunisie et de l'Algérie, par les ambassades, ou par les résidences présidentielles et autres habitations palatiales de l'Etat. D'une manière générale, la maison turco-mauresque, quelle que soit son affectation contemporaine, abrite soit en son centre, soit la prolongeant dans l'enceinte de la clôture, un jardin d'agrément qui garde sa spécificité par rapport au modèle pavillonnaire occidental.

L'autre sous-ensemble de la médina concerne la ville médiévale pré-ottomane². C'est l'espace citadin par excellence, structuré par des ruelles étroites, abritant des maisons contiguës et fermées à l'extérieur, laissant place à une cour centrale desservant les chambres à l'en-tour, et disposant de terrasses fonctionnelles. A Tlemcen, les propriétaires de ces demeures disposent souvent de parcelles de terres dans le « haouz », autour de la ville, utilisées pour les cultures maraîchères. Cette configuration de la double domiciliation donne lieu à une séparation entre un tissu citadin dense et un territoire environnant, qu'on retrouve également, selon Jacques Berque³, à Rabat-Salé. Nous avons affaire ici à une autre manière de rurbanité⁴, fondée sur la ségrégation géographique mais représentée par une population de culture citadine ayant pour activité principale l'agriculture intensive, dis-

La formule (plutôt que le concept) de «rurbain» a été popularisée par Henri Lefebvre, dans un cours annuel sur la « sociologie de la vie quotidienne » donné à l'université de Strasbourg au début des années soixante¹.

tincte du milieu artisanal, et de manière générale, de la petite production marchande, domiciliée dans la matrice de la Médina.

A Constantine comme à Tlemcen, les déclassements de population durant l'épopée coloniale ont donné l'occasion aux migrants fraîchement urbanisés, de bâtir de nouveaux repères, de s'initier à la signalétique de la « médina ». Mais celle-ci ne dévoile ses secrets qu'à ses fils, aux enfants de la hawma (quartier). Les anciennes corporations, les lieux de convivialité conférente se transforment progressivement en locaux du Parti, dans la clandestinité. Cette re-sémantisation de l'espace public reste cependant gérée privativement ; le code d'accès n'est pas décliné que pour l'usager interne ; la médina n'entrouvre ses dédales, ne montre le chemin d'accès qu'aux seuls initiés. Mais la médina, si elle fut le haut lieu de la rupture d'avec l'allochtonie, n'en a pas eu cependant la mission exclusive. Car la médina a été notoirement débordée : c'est que la ville coloniale jouxtant souvent cette dernière, soit pour lui tourner le dos, soit pour la soumettre (secteur informel, prestations « soukaires » ayant eu quelque fonction d'utilité), voire l'intégrer « à la carte », pourrait-on dire, a sécrété par ailleurs une autre périphérie, forcément récente, nettement cacophonique dans sa morphologie, composite de par la diversité géographique de sa population.

L'investissement du lieu, dans cette nébuleuse sous-prolétarisée, passait forcément par la verbalisation de nouveaux codes, de nouvelles sociabilités. Le militant nationaliste, ou le syndicaliste de la première moitié de ce XX^e siècle, n'est pas devenu « Homo proletarius », contrairement aux prévisions de Marx sur l'Algérie. C'est pourquoi il est tenu d'inventer, de façon plus ou moins volontaire, un espace social et politique qui assure, tout à la fois, sécurité, discréption et performance. Comme ce militant des années 30 n'est toujours pas devenu un personnage de Zola, les nouvelles sociabilités qu'impose l'action militante s'élaborent à la jonction de l'ancien et du moderne : c'est vrai pour l'habitacle, l'élément matriciel qui constitue le topos, c'est vrai aussi pour l'élément sociétal qui fonde la culture politique ambiante, ces deux éléments étant en situation de structuration, ou d'ébullition, suivant la période considérée.

Tel est le cadre général du patrimoine urbain et suburbain hérité du passé colonial et précolonial, qui est resté plus ou moins intact au lendemain des indépendances au plan du site, avec cependant une altération du modus vivendi, lié aux conversions socio-professionnelles, à la désaffection de la petite production marchande, rendue caduque face à la concurrence de la manufacture coloniale : A Tlemcen, qui nous servira de ville-témoin dans cette rencontre, le tisserand ruiné par le métier à lisse et le Jacquard, introduit par la MTO, une fabrique européenne installée dès les années 30, va mettre la clé sous le paillason pour aller s'employer dans l'entreprise capitaliste. La corporation de métier laisse place à l'adhésion syndicale, d'obédience cégétiste⁵, en l'occurrence pour un certain nombre de musulmans prolétarisés, avant de rejoindre le PPA, fondé par le Zaïm Messali Hadj.

Le dysfonctionnement entre le site, c'est-à-dire la morphologie urbaine d'une part, et l'activité professionnelle, de plus en plus drainée par le capitalisme colonial, d'autre part, va s'amplifier avec l'ère post-coloniale. Le phénomène de salarisation n'aura cependant pas la même acuité partout au Maghreb, ni à l'intérieur de chaque ville au sein du même pays. Au Maroc, et dans une moindre mesure en Tunisie, le métier traditionnel adossé à la médina est moins entamé qu'en Algérie. Mais il existe des nuances, au Maroc, entre Casablanca et Fès⁶ ou Marrakech, comme entre Tunis et Kairouan ou Sousse, enfin en Algérie, entre Oran ou Alger, et Tlemcen ou Constantine. Néanmoins, globalement, La petite

production marchande résiste plus aisément dans les anciens protectorats, tandis que l'ancienne colonie algérienne perd l'essentiel des petits métiers et savoir-faire artisanaux, exception faite pour le M'zab, quelques bourgades méridionales ou des petites villes dans le Tell qui n'ont pas été directement impactées par le « mode de production salarial », pour reprendre une formule chère à René Gallissot, commentant le « développementnaliste » de l'époque de Boumediene.

La longue saga de la libéralisation entamée en Algérie avec le gouvernement Chadli, touchant l'appareil industriel et agricole, devait stabiliser le monde rural suite à l'échec de la Révolution agraire. Cette libéralisation n'a pas entraîné pour autant les stigmates d'une bureaucratie qui sévit encore dans le temps présent. Le contexte des années 80, fut celui des déclassements et de la récession de l'emploi, signalant la fin du tout salarial dans les Sociétés Nationales, la restructuration des entreprises dans un contexte de chute du prix du pétrole, la politique de l'agriculture saharienne, tendant à réduire la facture de l'importation céréalière. Mais tout cela n'a pas empêché le chômage rampant, l'incertitude sur l'avenir chez les jeunes, et, à l'avant, une crise sociale devant conduire à la « décennie noire ». Pour des raisons de sécurité, les populations rurales quittent leurs villages pour se réfugier dans la ville. Cela n'est guère nouveau, car, au lendemain de l'indépendance, « le droit à la ville », plus que le droit au travail, semblait caractériser un fait anthropologique mettant en évidence, de manière résurgence, le paradigme khaldounien de la partition « badaoua/hadar ». La Cité est reconquise, après une longue mésalliance, connue durant la période ottomane, se renforçant avec la colonisation : l'aspiration à la ville naît de cette frustration séculaire, dont l'indépendance, arrachée de haute lutte par le paysan, du moins dans l'imagination d'une geste hilienne renouvelée, consacre une réhabilitation mettant fin à plus de quatre siècles de frustration.

La ville, dans le temps colonial, c'était, aux yeux du bédouin lambda, Sodome et Gomorrhe. En effet, et le citadin musulman, pour son accoutrement à l'euro-péenne, sa fréquentation de certains lieux publics, comme le bistrot à la place du café maure, le fait de parler français, etc., n'était pas en reste. Il y avait dans cette partition néo-calédonienne, un rapport paradoxal. Le citadin était rabaisé au regard de la bravoure, mais en même temps valorisé pour ce qui est du « nasab »⁷. Ainsi, le droit à la ville passe par le droit à l'alliance avec ce qui en fonde l'archétype, c'est-à-dire l'intime. Plus que le socialisme, plus que l'aspiration anticoloniale et autres objectifs patents dans le récit patriotique de l'épopée révolutionnaire, prime le droit à la ville et ce qui la présuppose. Et comme tout ce qui relève de la structure, au contraire de la conjoncture, cette aspiration est un non-dit. Ce fait psychanalytique s'avère important plus par le signe qu'il révèle que par le fait avéré donné à voir et à entendre.

La référence khaldounienne ne s'arrête pas à la montée en puissance du guerrier aspirant à la reconnaissance. Sa légitimité est assise depuis longtemps, au fur et à mesure qu'il devient majoritaire, d'abord par le nombre (les citadins de souche sont nettement moins nombreux que les Tlemceniens d'adoption), ensuite par la situation sociale, la sienne à la faveur des libéralités qui favorisent sa promotion, et celle de ses enfants, désormais scolaires et pour certains d'entre eux, parvenus au terme de leur cursus professionnel. La véritable révolution se noue dans ce fait précis, désormais irréversible. Il faut dire que ce phénomène n'est pas propre à l'Algérie. On l'a vu avec les personnages de Marivaux pendant la Révolution française, avec l'Inde au lendemain de la colonisation anglaise, où on a vu les notables se laisser distancer par des provinciaux en quête de revanche : les premiers, victimes de leur condescendance culturelle aristocratique, sont donc fermés au changement, tandis que les seconds, n'ayant aucune notabilité à défendre, font feu de tout bois, sont « dynamiques », ce qui convenait tout à fait à L'Establishment anglais. Nous avons plein d'exemples similaires, notamment au Sud, côté touareg comme côté sub-saharien (Iklan), ou côté Oasis occidentales (Harratin, au Touât, Gourara, Tidikelt), où les couches subalternes ont connu un dynamisme certain, notamment par la scolarisation des enfants, ce qui peut expliquer en partie les conflits inter-ethniques qui couvent depuis longtemps au Mali et dont l'exaspération se donne à voir sous la forme d'une violence incessante au Sahel.

Le décor est ainsi planté. Le processus d'urbanisation massive, sous la forme d'extensions au coup par coup, s'exerçant sous la pression des migrations urbaines, se redéployant et s'amplifiant de nouveau avec la tertiarisation de l'économie, l'accès aux financements de projets, petits ou grands, au nom de la paix sociale ponctuant la rente (Algérie), tout cela transforme le paysage urbain : d'un côté une communautarisation des nouveaux quartiers dans la périphérie, d'un autre, à l'inverse, dans les quartiers résidentiels, une contiguïté où prime l'anomie, et le quant-soi, régulé toutefois par les rencontres à l'occasion des prières du vendredi. Nous assistons ainsi à une culture de la ville bric à brac, où l'héritage rural des nouveaux promus à la ville joute l'héritage citadin en perte de vitesse. La rurbanisation, dans ces conditions, se décline tout à la fois dans le mode d'occupation de l'espace, la conception du confort et la fabrication de l'esthétique architecturale, et dans des formes nouvelles de sociabilité. Dans les deux cas, il y a discontinuité (brownienne) et cacophonie.

C'est à ces considérations, à la fois urbanistiques et sociétales, que le concept de RURBANITE, dans l'acceptation qu'en a donné Henri Lefebvre, devra guider nos réflexions, durant la rencontre que nous envisageons d'organiser à Tlemcen du 09 au 16 octobre 2016.

(*) Ce texte sert de cadre général à un colloque international prévu pour l'automne 2016, sous l'égide du Laboratoire d'Anthropologie Cognitive (LAC - MSH Université de Tlemcen).

1- Ce cours reprend le contenu de son ouvrage intitulé : « critique de la vie quotidienne », paru en 1981, aux éditions L'Arche. « Sociologie de la vie quotidienne » a servi de titre à un livre relativement récent publié en 2003 chez PUF par Claude Javeau et réédité en 2011. Dans le tome premier du livre d'Henri Lefebvre, « du rural à l'urbain », et « le droit à la ville » constituent des idées clés pour formaliser la notion de rurban. Le tome 2 traitant les problématiques contemporaines de l'urbanité en mouvement, a inspiré de manière notable les tenants de l'approche marxiste de sociologie urbaine dans l'espace francophone.

2- A côté des petites bourgades comme Mazouna, Nedroma, Qal'a des Beni-Rached en Algérie, on peut citer Tlemcen, Fès, Constantine, Qairouan, etc.

3- Le Maghreb entre-deux-Guerres, éditions du Seuil, Paris 1962.

4- Appelée Hawz à Tlemcen et à Marrakech (Paul Pascon, thèse d'Etat), et Fals à Alger, voire au Moyen-Orient (le fals de Bagdad, cf. Maurice Lombard, « l'Islam dans sa première splendeur - 7ème - 11ème siècle », éditions Flammarion).

5- Cf. N. Marouf et O. Carlier, « Espaces Maghrébins, la force du local » (deuxième partie), coll. CEFRESS, éditions l'Harmattan, Paris 1995.

6- Il faut noter toutefois qu'à partir du milieu des années 70, des échauffourées survenant à Fès (entre ruraux venant du Gharb et dépossédés de leurs terres à l'heure des grandes exploitations de tournesol), et citadins, ont fait beaucoup de bruits dans les médias.

7- Durant mon séjour au maquis, qui a duré 8 mois (septembre 1957-mai 1958) et jusqu'à mon incarcération, parmi mes compagnons d'armes, certains espéraient un jour, une fois l'indépendance acquise, épouser ma sœur, sans se soucier de savoir si j'en avais une à marier... Plus tard, l'indépendance acquise, beaucoup de guérilleros, notamment les plus gradés, ont pris épouses dans les familles citadines, alors que la chose eut été impossible quelques années auparavant. Il faut rappeler par ailleurs qu'après le repos du guerrier de l'Algérie indépendante, la même posture face à la culture urbaine, mais infinitiment plus violente cette fois, vient camper les réalités quotidiennes de la décennie 90, en se réclamant du fondamentalisme islamique.

L'actualisation du SNAT : est-ce l'urgence du moment ?

Par Abdelkader Khelil*

S'il en est ainsi, c'est que l'aménagement du territoire a été relégué à une fonction tout à fait secondaire, sans objectifs précis contraignants et sans obligation de résultats. Sinon, comment expliquer qu'il soit constamment ballotté d'un Ministère à un autre, sans domiciliation conforme à son caractère de mission horizontale et structurante ? À partir de là, on peut comprendre aisément pourquoi est réduite l'ardeur de sa dynamique vivifiante de ses différents territoires et pourquoi furent négligées les questions latentes d'équité et d'égalité des chances qui remontent aujourd'hui en surface, au point où elles sont devenues un véritable casse-tête pour les pouvoirs publics au niveau central et surtout régional, parce que les solutions pertinentes aux problèmes économiques et sociaux ne peuvent être trouvées que dans l'intersectorialité, c'est-à-dire, dans la synergie des actions des différents acteurs du développement et dans leur convergence autour de mêmes objectifs.

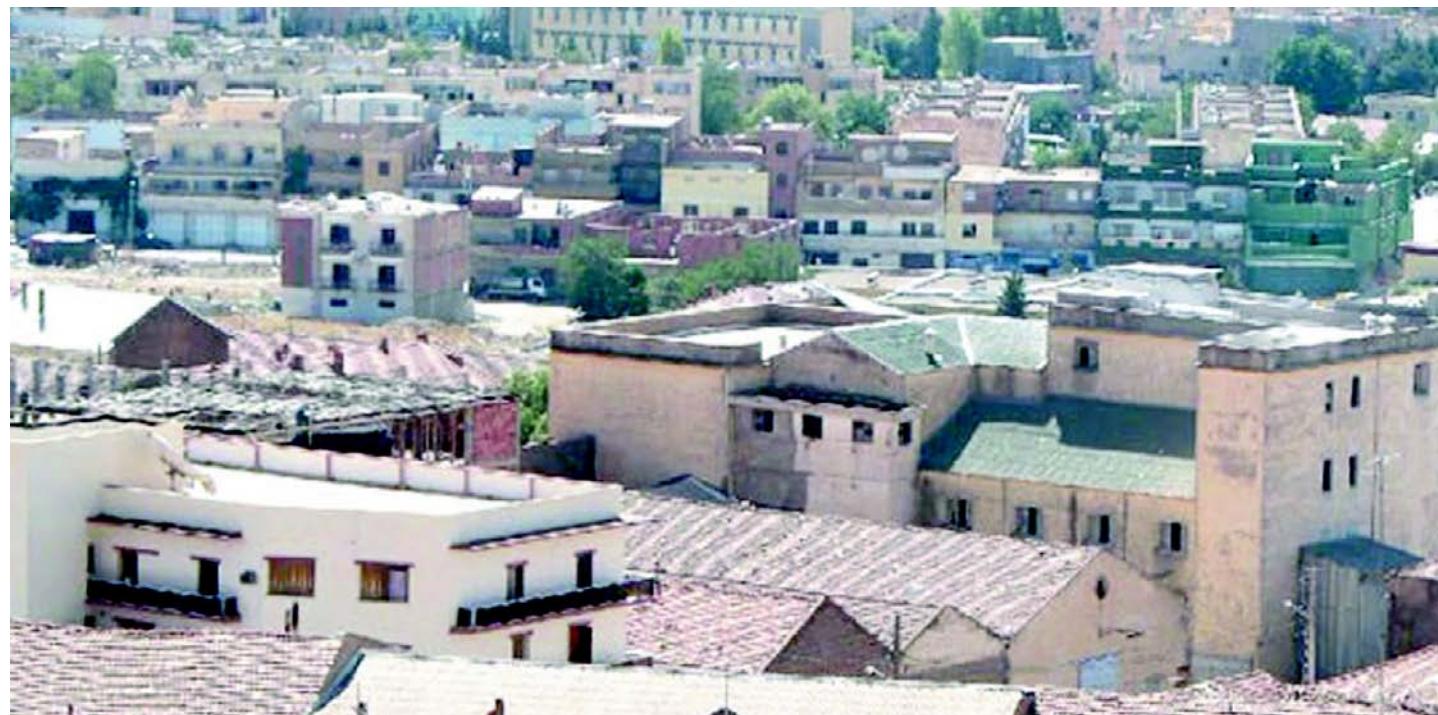
C'est justement ce mode de gouvernance qui nous fait terriblement défaut, et tant que cela demeure ainsi, il vaut mieux faire l'économie d'une étude lourde et coûteuse, nécessitant de surcroît une expertise pluridisciplinaire, désormais non disponible chez-nous en raison du départ à la retraite des cadres les plus expérimentés et du peu d'intérêt accordé à la formation continue des plus jeunes, au demeurant peu rassurés quant à leurs carrières, et angoissés par les déménagements successifs qui portent aussi atteinte à leur morale et au renouvellement des capacités nationales d'études et d'ingénierie. Et puis, à quoi cela devrait-il servir, si les différents départements ministériels et les collectivités locales continuent de programmer leurs projets de façon solitaire et sans concertation entre eux, en faisant fi de cet instrument qui pourtant devrait en toute logique, prendre la signification d'un projet de société ?

Non ! La priorité n'est certainement pas dans l'actualisation du SNAT ! Elle est dans la prise de conscience nécessaire et indispensable pour tout aménagement harmonieux et équilibré de l'ensemble de notre vaste et diversifié territoire ! Nous devons d'abord nous poser cette question fondamentale qui consiste à savoir : si les pouvoirs publics interpellés par la récession économique bientôt perceptible, sont aujourd'hui disposés à agir dans le sens d'une atténuation de ses effets pervers, en mutualisant et en rationalisant leurs efforts dans le cadre référentiel de cet instrument qui, faut-il le rappeler a pourtant force de loi ? Le respect du SNAT dans toute sa rigueur, est le premier pas à faire avant toute action ! Si tel n'a pas été le cas, alors pourquoi poser le problème de son actualisation sans avoir procédé à l'évaluation de son degré d'application ?

LES EFFETS DÉSASTREUX DU « LAISSEZ-FAIRE » !

S'il s'agit là d'un préalable, c'est parce que jusqu'à présent, l'effort colossal consenti par les pouvoirs publics n'a servi en définitive, qu'à accompagner cette politique du « *laissez-faire* » et du « *pilotage à vue* » qui a eu pour effets, une pression accrue sur les ressources fragiles en sols agricoles et en eau, et une détérioration des paysages naturels et des terrains, conséquence d'une quasi-littoralisation des activités et du peuplement humain. Oui ! De toute évidence, le moins que nous puissions dire, est que nous n'avons pas été à la hauteur des enjeux et des atouts de ce « *pay-continent* » qu'est l'Algérie qui nous a été légué par

De l'expérience de près de quatre décennies, force est de constater que la gestion territoriale n'a jamais disposé de la volonté politique forte et nécessaire pour en faire le cadre référentiel permettant d'assurer une conduite planifiée et efficace du processus de développement économique et social du pays. C'est pour cette raison que la « symphonie territoriale » n'a pu être convenablement jouée, en raison de l'absence d'inscription des politiques sectorielles dans un schéma préalablement concerté, arbitré et approuvé.



nos braves, au prix d'une longue sédition de luttes séculaires !

Gérez très souvent avec amateurisme et impératifs pour le grand malheur de notre progéniture, le territoire n'est plus aujourd'hui, cet emprunt aux générations futures, mais plutôt une entité géographique totalement inscrite dans un processus suicidaire de prédation et de perte continue de nos ressources rares non renouvelables. Si nous n'avons pas su anticiper ce phénomène, c'est que quelque part, nous avons négligé cette revitalisation rurale dans sa dimension de source nourricière, et sur laquelle repose tout l'équilibre entre les villes et les campagnes ! Est-ce à dire que nous sommes à cours d'instruments et d'outils de programmation ? Oh non ! Après moult tergiversations un Schéma National d'Aménagement du Territoire consolidé par des schémas régionaux fut élaboré et conforté par une loi, finalement devenue un simple alibi, comme pour se donner bonne conscience ou par mimétisme, parce que jamais appliquée dans ses différentes déclinaisons, faute de volonté politique réelle.

Il faut croire que cette dernière n'a pas été au rendez-vous ! Rien n'y fait ! La routine du cloisonnement sectoriel et la peur des arbitrages consensuels marqués par le sceau de l'égoïsme et la vision étriquée ont encore la peau dure, et le tabou pour certains décideurs de la promotion et de l'émergence de la « *région* » par exemple, alors que simple espace de planification et de management le mieux approprié à l'opérationnalité de cette politique qui relève nécessairement d'une compétence partagée, a encore de beaux jours devant lui ! Il a pour adeptes, ceux qui veulent maintenir le « *status quo* » de la vision jacobine de la centralisation de tous les pouvoirs, alors que l'efficacité managériale de l'économie territoire qui prend appui sur les spécificités régionales suggère plutôt une décentralisation effective !

Et pourtant, cette entité géographique décentralisée, dans le sens d'un aménagement territorial intelligent et plus proche des aspirations citoyennes, à l'image de celui conçu par l'Émir Abdelkader il y a de cela plus d'un siècle et demi (cf.

mon article du jeudi 27 mars 2014 paru dans le Quotidien d'Oran), n'est qu'une aire de cohérence et mieux encore, un espace géoéconomique pertinent permettant de développer et de renforcer les liens indispensables de solidarité et de complémentarité marqué par l'esprit d'émulation. C'est à ce seul niveau que doit se mesurer la notion d'égalité des chances sur laquelle se fonde toute politique d'aménagement du territoire et son corollaire la juste répartition des richesses, véritable ciment de la cohésion sociale et de l'unité nationale. C'est dire que la vigilance doit être de mise ! Ne pas y veiller, prend alors la signification d'une négligence à risques majeurs aux conséquences négatives incalculables ! L'histoire retiendra que quelque part, des hommes ont failli à leurs devoirs !

Il faut finir par admettre, que c'est cette pratique de gouvernance et de management territorial qui fait toute la différence entre ceux qui avancent et qui innovent, et ceux qui reculent, dans le monde complexe d'aujourd'hui. Oui ! Il faut le dire en toute bonne foi et sans détour, l'avenir appartient aux grands ensembles et tout au moins pour ce qui nous concerne, à l'espace régional de planification susceptible de faire naître : des agropoles, des technopoles, une culture entrepreneuriale pour le grand bonheur de notre appareil de production public et privé, un rayonnement de nos centres du savoir et de la connaissance, et un redéploiement cohérent de la population à partir d'une juste répartition des fruits de la croissance et une libération des initiatives et des énergies locales, au sein d'une atmosphère faite d'une compétition saine et stimulante. C'est en effet à ce niveau que se fédèrent toutes les forces et que se mutualisent tous les efforts pour faire du travail productif matériel et de services la vraie source pérenne de richesses, et non au sein des petites entités que sont les wilayas, ces circonscriptions administratives sans identités anthropologiques homogènes, et de surcroît fortement budgétivoires et consommatrices de ressources.

Dans cette situation caractérisée par une politique « frileuse » impactée par

une désertification du milieu avec la mise en mode « pause » du grand projet du barrage vert sous-estimant les risques latents du réchauffement climatique, une désertification de nos campagnes et un grand vide territorial à l'échelle de nos régions du Sud, il faudra s'attendre à moyen terme à une concentration de plus de 80% de la population autour des grandes aires métropolitaines : d'Alger, d'Oran, de Constantine et d'Annaba. C'est là, certes un pré-sage de mauvais augure, mais qui relève plus d'une analyse lucide que d'une vision alarmiste. C'est dire que le cauchemar du « *bateau Algérie* » qui chavire n'est encore qu'à ses débuts !

Si nous en sommes là, au milieu du gué de cette tourmente d'une géographie perturbée faisant naître chez-nous une angoisse déprimante née de l'inquiétude par rapport aux intérêts des générations futures, c'est que les pouvoirs publics qui pratiquent la politique de l'autruche, ont toujoursagi à contre-courant de la politique d'aménagement du territoire qui se veut être plutôt une philosophie d'action, et non un verbiage pompeux et vaniteux destiné à nous endormir en titillant en « boucle » comme s'il s'agissait d'un événement majeur et à longueur d'année, notre égo de « *peuple vaillant* » sachant s'en sortir malgré tout et de par la grâce de Dieu, des situations les plus périlleuses mais juste par les mots, alors que sont différenciées les options stratégiques d'aménagement adéquat des espaces Hauts-Plateaux et Sud. Alors oui ! L'actualisation du SNAT ne peut nullement constituer une priorité ; elle peut et se doit d'attendre, tant que les dysfonctionnements du mode de gouvernance actuel ne sont pas corrigés, réformés et mis en conformité avec les défis qui nous attendent, tout particulièrement en cette phase cruciale annonciatrice d'une crise économique à venir. C'est pourquoi, l'effet d'annonce prend tout simplement la signification d'un coup d'épée dans l'eau et ne peut par conséquent agir, que comme effet d'optique de nature à brouiller et à masquer la réalité d'une responsabilité non assumée, comme pour faire diversion et faire croire que les problèmes sont pris en charge.

Suite en page 14

L'actualisation du SNAT : est-ce l'urgence du moment ?

Suite de la page 13

ESPRIT MILITANT ET VEILLE TERRITORIALE !

Et pourtant, les journées d'octobre 1988 et les événements qui ont suivi, ont attiré l'attention sur la dislocation des territoires et ont révélé la gravité de la situation des quartiers périphériques des grandes villes en proie à la marginalisation, à l'insécurité et au chômage. L'ampleur des dangers accumulés par une telle situation a souligné l'impératif d'une politique hardie d'aménagement du territoire placée sous le signe du renouveau et du volontarisme mesuré de l'État comme garant et régulateur de l'équité sociale, de la cohésion territoriale et de l'unité nationale. C'est dire que l'aménagement du territoire ne peut être qu'une action volontaire portée sur des territoires à des échelles plus ou moins grandes: locale, régionale, nationale. C'est une politique publique qui renvoie à une philosophie et une logique de l'action et de l'initiative et non à celles du « *laisser-faire* » et du « *statu quo* ». C'est aussi, une idée qui se situe en opposition au libéralisme débridé et inacceptable du point de vue économique, social et écologique, et ses objectifs consistent à mieux redistribuer et allouer des activités multiformes sur un territoire et à améliorer leurs performances dans une synergie globale. Mais est-ce le cas chez-nous ? A vrai dire, nous sommes bien loin d'atteindre ces objectifs ! Il m'attriste de le dire, mais il s'agit là d'une vérité que toute personne censée ne peut nier ni occulter.

Même si la panne née de la dissolution du Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire en 1986 et la léthargie des années noires de la décennie 90 n'avaient pas paralysé la réflexion de ces cadres visionnaires qui n'ont pas eu de cesse d'attirer l'attention des décideurs sur le caractère désastreux et suicidaire de la logique du *laisser-faire* (l'idée du SNAT étant une marque de fabrique du MPAT), peut-on dire pour autant, que cette politique a gagné depuis en maturité ? Rien n'est moins sûr ! Et si la veille autour du projet aménagement du territoire et son instrumentalisation a pu tout de même se maintenir quelque peu, ce n'est certainement pas le fruit du hasard ! Ceci a pour explication, la tenacité et l'engagement de ces militants, peu nombreux il est vrai, de la cause territoriale, qui ont su porter ce projet majeur à bras le corps ! Qu'ils soient morts ou vivants, ses êtres admirables qui nous ont assistés (Chérif Rahmani et moi-même) en donnant le meilleur d'eux-mêmes, méritent toute notre considération et un hommage des plus appuyés et des plus distingués, si les organisateurs de ces dernières assises sur l'aménagement du territoire avaient songé à le faire, d'abord par reconnaissance pour leurs efforts continus, ou tout simplement par courtoisie, comme savent le faire tous ceux qui ont le sens de l'État pérenne !

Comment peut-on à ce point, oublier le professeur Tayeb Messaoud, cette cheville ouvrrière des innombrables dossiers élaborés surtout depuis 1994 dans la continuité des travaux antérieurs et qui a payé de sa vie par le surmenage au travail, Hamidi Lyès le concepteur et le bâtisseur de la ville nouvelle de Sidi Abdellah et Mekkaoui Mohamed ex directeur général de l'ANAT, cette institution étatique qui a présidé à la confection des plans d'aménagement de plus d'une quarantaine de wilaya et de plusieurs plans d'urbanisme ? Si on ne se rappelle pas d'eux, c'est que ces êtres chers qui nous ont quittés avaient l'habitude de travailler dans la discrétion tout en ayant la décence de ne pas se mettre par opportunisme, sous les feux de la rampe ! Alors

oui ! À bien y réfléchir, évoquer leur mémoire ce jour-là au palais des nations dans une manifestation qui s'apparentait plus à un « *show médiatique* » aurait été certainement mal à propos, au milieu des nombreux courtisans pour la plupart sans lien étroit avec la famille « aménagement du territoire » !

Qu'ils reposent en paix, avec le témoignage de leurs pairs qui leur reconnaissent le sens du devoir, la probité et le souci du travail bien accompli. L'on peut dire que la détermination de ces cadres intégrés aimant leur profession et profondément engagés par rapport à la cause territoriale a fini par payer malgré tout, puisque la réactualisation du schéma national d'aménagement du territoire a donné lieu, quinze années plus tard, à son approbation en 2010. Oui, mieux vaut tard que jamais, diriez-vous, surtout quand l'enjeu prend la signification d'un projet de société ! Mais, ce n'est là malheureusement, qu'une bataille de gagnée contre les positions des fatalistes et des esprits laxistes du « *laisser-faire* », dans ce long parcours parsemé d'embûches et d'anicroches des « *tire-au-flanc* » ! Et c'est à ce moment précis que furent dissoutes les Directions de la Planification et de l'Aménagement du Territoire qui ont été associées à tous les débats, et qui étaient prédestinées à veiller à l'exécution de ce projet majeur. Quel dommage que cette disparition d'un capital savoir-faire si utile à la collectivité, qui « *navigue* » désormais dans le brouillard de par la faute d'un « *esprit malin* » qui a été à l'origine de cette décision préjudiciable.

Même si confortée par une loi, par des schémas régionaux et sectoriels et par un ouvrage de référence, peut-on dire pour autant, que cette politique qui trace les contours de l'Algérie de 2030, qui se veut être conviviale dans ses villes et campagnes, soit devenue aujourd'hui irréversible quant à son application effective sur le terrain ? Ce n'est malheureusement pas le cas au regard des pratiques toujours tenaces dans la programmation des actions de développement marquées par des visions sectorielles réductrices et sans interdépendance, d'où la persistance des disparités intra et inter wilayas, aujourd'hui fortement et violemment décriées par les citoyennes et les citoyens ! Oui, il en sera toujours ainsi, tant que les actions qui initient les pouvoirs publics resteront inscrites dans cette logique d'aménagement du territoire de façon intuitive et approximative et surtout, sans objectifs contraires et sans obligation de résultats. Mais où allons-nous ainsi ?

Ce mode de gouvernance des affaires publiques fait de cloisonnement sectoriel et d'absence de concertation, d'arbitrage et d'équilibres, s'apparente à cet orchestre où chacun des musiciens s'emploie à jouer sa propre partition, ce qui ne peut conduire bien évidemment qu'à la cacophonie, l'incohérence et l'absence d'harmonie. C'est cette incapacité à conjuguer et à mutualiser les efforts des pouvoirs publics qui désespère nos concitoyennes et nos concitoyens, qui ont fini par plonger dans une sorte de scepticisme et de renoncement à s'impliquer dans un projet de développement, alors que l'État dispose de réels moyens et d'atouts pour faire mieux surtout maintenant, pour peu que soit imprimé un nouveau style d'actions qui consiste à réfléchir globalement sur les problèmes de notre société et à agir par la suite localement, pour la recherche des solutions les mieux adaptées et les moins coûteuses économiquement, socialement et écologiquement !

Dans cette situation du scénario de l'inacceptable qui ne pourrait mener qu'à l'effritement des solidarités et à l'implosion sociale, l'alternative serait,

face à l'incertitude du monde d'aujourd'hui qui nous réserve bien des surprises, la recherche d'une réelle et plus large cohésion nationale, renouvelée autour d'un véritable pacte républicain ouvert sur une société fière de son authenticité et de ses valeurs plurielles et riches qui la prédisposent tout naturellement à l'universel. Il s'agit donc de faire en sorte que l'ensemble de nos concitoyennes et de nos concitoyens aillent de nouveau dans la même direction ! Que les mêmes chances leur soient accordées au départ et que nul ne se sente exclu de cette dynamique, parce que son territoire de vie et de travail est moins richement doté en ressources, ou moins bien placé par la géographie, par rapport aux grands centres d'intérêts et de décisions du pays !

Des Algériennes et des Algériens réconciliés avec leur territoire, à l'aise dans leurs villes et leurs campagnes, voilà pour notre avenir, un « *about maître* » qu'il faut jouer au plus vite, avec la certitude de gagner le pari d'une Algérie solidaire et globalement renforcée. C'est pour toutes ces raisons évoquées, que l'administration centrale n'a pas le droit de faire par elle-même et pour elle-même un schéma national d'aménagement du territoire ! La pratique de bonne gouvernance suggère plutôt, une co-construction d'un projet fédérateur substituant une géographie rationnelle, limitant le gaspillage des ressources naturelles et humaines, à une géographie anarchique juxtaposant espaces encombrés, ou même saturés, et espaces délaissés, voire abandonnés car considérés par certains comme non utiles. Les objectifs d'une telle politique faite de rationalité, de cohérence et de concertation ne sont pas seulement économiques ; ils sont avant tout sociaux et culturels et suggèrent par conséquent, une implication non seulement de tous les acteurs de la vie économique et sociale, mais aussi, de la société civile et des élites d'ici et d'ailleurs qui ont à cœur l'avenir de l'Algérie.

Il s'agit bel et bien d'une démarche humaniste, parce l'aménagement du territoire tend à assurer l'amélioration du niveau de vie et des conditions d'existence des individus en tout lieu de leur résidence, en corrigeant les disparités géographiques qui résultent de la croissance et la compromettent à long terme. Il repose donc sur les idées républicaines du libre choix et de l'égalité des chances et des droits entre les citoyennes et les citoyens de quelques régions qu'ils soient. Nous sommes donc, très proches des notions de « *développement humain* » et de « *développement durable* ». C'est dans cette trame des valeurs partagées et mobilisatrices que devra s'inscrire la politique d'aménagement du territoire qui doit être convenablement domiciliée en raison de son caractère horizontal et multisectoriel. C'est dire qu'un chef d'orchestre ne saurait être au même niveau que tous ses musiciens, au risque de porter atteinte à l'exécution harmonieuse de sa partition musicale, c'est-à-dire dans ce cas, territoriale ! Crise oblige, c'est aujourd'hui que l'aménagement du territoire prend le vrai sens de la rationalité qui est la sienne, dès lors qu'il s'agit de rechercher des économies d'échelle ! Il est donc un impératif de l'heure et un cadre incontournable à l'inscription de toute dynamique de développement de nature à atténuer les effets négatifs de la crise économique attendue.

A. K.

*Professeur

Publicité



Avancez en toute confiance

Bénéficiez de
20%
de remise

et d'un MONTAGE OFFERT au remplacement
du miroir de votre rétroviseur



Renault Service

(*) Remise sur pièce de rechange uniquement

Pour plus d'informations : 0770 905 000 / contact.client@renault.dz

www.renault.dz

Nom :

Prénom :

Tél :

VIN :

Date de remplacement :

Offre applicable sur présentation de ce coupon

Cachet Agent Renault

La violence, cette semence indésirée

De nos jours la violence est devenue une menace qui dicte ses lois et qui met les responsables aux abois.

Par Boutaraa Farid

En effet, la violence est partout et contamine chaque jour de nouvelles victimes. Elle demeure comme un mal opaque et lourd et qui s'infiltra par les cieux et non pas comme autrefois par les déserts et les ports. Et oui, le monde actuel est en face des retombées des négligences des parents. L'aspect matériel a pris le dessus sur nos vies et nos propres maisons se sont transformées en hôtels où nous passons uniquement nos nuits. En effet, beaucoup de parents ne connaissent pas vraiment leurs enfants. La vie de famille se résume à un diner qui dure quelques minutes où souvent la discussion est autour d'un sujet banal. Le travail bouffe le temps et la nuit on a tous envie de nous installer devant notre PC ou devant notre téléviseur.

Les mamans qui travaillent n'ont même pas le temps de faire une petite révision aux mioches. Et oui, la violence est une conséquence d'une négligence de la part des parents qui sont dépassés par les événements ou qui comptent surtout sur l'école. Les parents devraient savoir que leurs marmots ont besoin de tendresse et d'amour. Les parents devraient savoir qu'on ne répare pas l'absence avec des présents ou des billets d'argent. Les parents devraient savoir également, que les discussions ouvrent les coeurs et réparent les torts. Les toits des maisons devraient avoir l'air des Edens et non pas celui de paisibles et froides prisons. Les petits ont besoin d'un climat clément où on châtie celui qui ment. Les gosses ne sont rien que des pages vierges et c'est à nous de faire d'eux ce que nous voulons.

C'est à nous que revient la tâche de l'éducation et non pas à l'école du coin ou à la crèche où des poupees avec des mèches donnent des leçons séches. C'est à nous les parents de veiller à la bonne éducation de nos bambins et non pas aux proches et aux voisins. C'est à nous de faire preuve de civisme et d'aider nos petits à respecter les autres. C'est à nous de faire preuve de patience et de tolérance envers ceux qui nous insultent et qui nous manquent de respect. C'est à nous de pardonner et de toujours donner aux pauvres et aux démunis. C'est à nous de faire preuve de compassion avec les malades et les nécessiteux. C'est à nous de les accompagner et de leur montrer notre disposition à les écouter et à les orienter.

En effet, les jeunes ont tant besoin de cette chaleur de la famille. Ils ont tant besoin de cet amour qui se dégage de l'entente des parents. Il est vrai, la cohésion familiale joue un rôle important dans la protection des jeunes. L'entente familiale reste la seule arme qui protège les petits contre les affres de la rue. Et oui, la rue efface tout ce que l'école inculque. La rue prépare le petit à la délinquance.



Elle lui ouvre les portes des délices de l'interdit. La rue invite le mioche à ce qui bas et moche. La rue casse les tabous et dote les hardis de sabots. La rue kidnappe les petits de ceux qui n'ont pas su protéger leur rejeton. Et oui, la rue va faire d'eux des monstres et des démons. La rue va les métamorphoser en individus cruels et rancuneux. La rue va faire d'eux des bandits et des criminels. La rue va les aider à aimer le vice et les chemins qui divisent. La rue sera le sanctuaire sacré pour ces enfants qui ne sont malheureusement rien que des victimes. La rue sera la deuxième école qui va leur apprendre comment vivre avec la force du bras. Elle va les inciter à haïr tous les autres habitants de la cité. La rue fera d'eux des rebelles qui iront chercher la paix au fond des bouteilles de vin. La rue abreuve leurs âmes de breuvages acrés et sauvages et fera d'eux des errants sans cœur et sans visage.

Ils seront des robots au service du mal. Ils seront une armée de damnés qui ne veut ni perdre ni gagner. Et oui, la rue récupère ceux qui n'ont ni instruction, ni éducation ni repères. La rue recrute chaque jour de nouvelles victimes et pour faire de leur quotidien des épithalamies virtuels et sans rime. Combien de parent ont rendu visite aux établissements scolaires pour demander des nouvelles de leurs enfants? Est-ce que les parents connaissent les noms des professeurs de leurs mioches? Non, les parents sont démissionnaires et c'est l'école qu'on accuse en cas d'échec. Les parents de nos jours ne répondent même pas aux convocations. Les parents de nos jours ne participent pas aux réunions pour la création des associations des parents d'élèves. Ils ne jettent même pas un coup d'œil sur le carnet de correspondance qui contient les notes et les absences de leurs enfants.

Les parents de nos jours pensent que leur tâche consiste à travailler pour faire vivre leur enfant et que le reste n'est que secondaire. Non, les parents ont une part de responsabilité sur ce qui arrive aux sociétés musulmanes et arabes.

Les parents devraient investir dans l'éducation de leur enfant avec la mise en place d'un suivi rigoureux de la scolarité et surtout des fréquentations de leurs enfants. Ils devraient rendre visite aux établissements scolaires et discuter avec les professeurs et les administrateurs. Les Etats arabes devraient créer des services sociaux qui auront pour tâche le suivi des enfants qui ont des problèmes familiaux. Il a été prouvé que les enfants qui basculent dans la violence sont ceux qui souffrent de pauvreté ou qui vivent dans des foyers où

gne la violence. Mais c'est quoi la violence? La violence est un moyen d'expression réservé uniquement aux faibles et aux ratés. La violence est le langage des malades et des fous. La violence est un comportement non humain. La violence est cette balade chez le monde des malades. En effet, la violence est un comportement étrange à nos mœurs et traditions.

Pour nous, l'homme fort est celui qui sait contrôler ses pics de colère. L'homme fort est celui qui ne répond pas aux provocations des envieux. L'homme fort est celui qui ne répond pas aux insultes. L'homme fort est celui qui tolère les erreurs des autres. L'homme fort est celui qui pardonne et qui donne sans attendre des remerciements. L'homme fort est celui qui ouvre son toit au faibles et aux démunis. L'homme fort est celui qui partage son repas avec ses pauvres voisins. L'homme fort est celui qui assiste les malades et qui aime et respecte les habitants des autres bleds. Et oui, le moment est venu pour stopper cette fuite en avant.

Le moment est venu pour dire non à cette violence dans les rues, les écoles et les stades. Le moment est venu pour dénoncer toutes les formes de violence. Les professeurs n'ont plus le droit d'user de propos blessants et les élèves devraient faire preuve d'intelligence. Les parents devraient revoir leur calendrier. Les foyers devraient redevenir des salons où on raconte des blagues et où on voit des émissions ou des films. Il est interdit aux parents de fuir ou de se cacher dans les chambres. Le net n'a qu'une heure par jour et la nuit est l'occasion à la famille pour faire la fête. Il faut qu'il ait un climat de confiance. Nos rues devraient avoir des caméras afin que les voleurs chôment un peu et nos écoles devraient redevenir des mosquées où on apprend la science et la bonne parole.

Nous savons que les jeunes d'aujourd'hui sont les hommes de demain. Nous savons ce qui se passe chez nos voisins et ce qui se passe chez les Etats arabes. Ce sont les jeunes qui sont en guerre contre leurs frères. C'est le langage des armes qui prime et qui fait chaque jour de nouvelles victimes. Nous avons la chance d'avoir cette paix et nous savons tous que cette dernière n'a pas de prix. Nous avons également la chance de déjouer les plans de ceux qui sont envieux et qui désirent déclencher la guerre de nos jeunes contre nos vieux. Pour finir, nous dirons que la violence n'est qu'une semence qui ne peut avoir un acte de naissance si nous conjuguons nos efforts et que nous demeurons unis au service de notre patrie l'Algérie qui est notre âme et corps.

LA CHRONIQUE DU BLEDARD

Paris : Akram Belkaïd



La barbe d'Omar

Voilà un livre à mettre en toutes les mains en ces temps difficiles et incertains (*). Cela se passe au milieu des années 1990. Omar Benlaala est un jeune parisien aux marges de la délinquance. Sa scolarité est un échec, il traîne avec ses amis du quartier et ne sait guère quoi faire de sa vie. Comme nombre d'entre eux, son avenir semble tout tracé : prison ou hôpital pour toxicomanes ou encore cimetière. Un jour, un ami lui propose de l'accompagner dans une mosquée des hauteurs de la capitale française. « Il y a du thé et des cacahuètes » lui dit-il en guise d'argument définitif. Omar est convaincu, il va suivre le mouvement.

Premier contact, donc, avec la mosquée. Et là, déjà, face aux gens agglutinés autour de la théière, une certaine fascination pour l'apparence : « sur une dizaines de convives, la moitié porte la barbe et l'habit "musulman" - un mixte entre la tunique héritée de l'arrière-pays pakistanaise et la robe de l'homme d'affaires saoudien : ça en jette bien plus que ma dégaine mille fois vue et revue. L'image de Satan Petit Coeur me vient immédiatement à l'esprit. Ce personnage de Dragon Ball - dessin animé culte pour ma génération - m'a ensorcelé au point de devenir l'une des causes de ma précoce déscolarisation. »

Omar Benlaala a continué son apprentissage religieux. Il a mémorisé de nombreuses sourates. Il a maîtrisé la langue arabe. Avec ses camarades prosélytes, il a sillonné la région parisienne, se déplaçant de mosquées en salles de prières. Puis, est venu le temps des voyages initiatiques à travers le monde. Le Pakistan, l'Inde... D'autres pays musulmans. Dans ce périple, Omar a eu de la chance. L'hydre djihadiste ne l'a pas capturé. Sa quête identitaire et religieuse l'a mené plus vers les champs de la spiritualité. Puis ce fut le retour à Paris et cette étrange combinaison : la barbe, toujours et encore, autrement dit la persistance d'un lien avec le religieux, et... la défoncement sur les pistes de danse. On lit cela étonné. On relit. On se souvient des textes de Fanon ou de Werth à propos de la danse, de son caractère exutoire, de ce qu'elle dit des violences refoulées.

C'est d'ailleurs ce personnage qui va inspirer Omar quand il va commander « sa » tenue. Lui qui, quelques semaines plus tôt usait et abusait des substances interdites. Lui qui ne parle presque pas l'arabe, qui connaît à peine les premiers versets du Coran - il s'entraîne ferme pour mémoriser la Fatiha - le voilà paré de l'habit qui lui permet d'afficher sa réislamisation car c'est bien de cela qu'il s'agit. Autre extrait : « L'adaptation aux normes musulmanes de virilité se fait sans heurt : le turban vaut bien la casquette, et quel plaisir de glisser un bâton de khôl entre les paupières avant chaque promenade ! (...) Sur la route, regards stupéfaits et mines pantoises. Si, à l'heure où j'écris, les barbus en tenue traditionnelle sont légion à Ménilmontant, au début des années 1990, ils étaient aussi rares que la naissance d'une étoile dans le ciel de Paris. Moi, le boutonneux de service, je devenais celui dont on parle, que l'on regarde, et j'adore ça. Je teste, bien avant l'émergence des réseaux sociaux, l'effet pervers du commentaire. »

En lisant ces lignes, il est impossible de ne pas penser à toute cette jeunesse française de culture ou de confession musulmane dont l'affirmation identitaire passe par l'habit. Qamis et barbes pour les uns, hidjab voire plus pour les unes. Il y a quelques jours, dans une station de métro située dans les beaux quartiers de l'ouest parisien, cinq ou six jeunes filles voilées sont montées dans la rame. Silence géné, re-

(*) La barbe, Omar Benlaala, Seuil, coll. Raconter la vie, 101 pages, 7,90 euros (voir aussi le site raconterlavie.fr).

Par Pierre Morville



■ Union pour la Méditerranée : le «machin» est toujours vivant ?



Surprise !

**le 18 décembre 2015,
l'Assemblée générale
des Nations Unies
a octroyé à l'Union
pour la Méditerranée
(UpM) le statut
d'observateur
à l'ONU !**

L'initiative en revient au Royaume de Jordanie, qui partage la co-présidence de l'UpM avec l'Union européenne. Et le projet a reçu le vif soutien des 28 pays européens et des 15 autres états membres du sud de la Méditerranée.

Non défini officiellement, ce statut permet à ses détenteurs de signer plusieurs textes onusiens et de saisir des institutions comme la Cour pénale internationale. «Entité observatrice» depuis 1974, l'Autorité palestinienne est ainsi devenue «État observateur non membre» de l'Organisation des Nations unies (ONU). Selon l'ONU, «ce statut relève de l'usage, car aucune disposition de la Charte des Nations unies n'en fait état».

L'Autorité palestinienne a fait de ce fait officiellement partie des «entités auxquelles a été adressée une invitation permanente à participer en qualité d'observateur aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale et ayant un bureau permanent au siège de l'ONU». Les observateurs permanents de l'ONU ont «le droit d'assister à la plupart des réunions et d'en consulter la documentation».

L'obtention de ce statut permet, dès l'adhésion, d'avoir un pouvoir de saisine de plusieurs institutions internationales comme la Cour internationale de justice (CIJ) mais surtout la Cour pénale internationale (CPI), à

La Haye, organisme compétent pour juger des individus auteurs présumés de génocides, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre.

Fin novembre, l'UpM fêtait le 20^e anniversaire du «Processus de Barcelone», à l'origine de l'institution actuelle. Le 25 et 26 novembre dernier, les 43 pays membres de l'Union pour la Méditerranée, réunis à Barcelone, se sont notamment inquiétés de la crise syrienne : Ils ont établi la «nécessité de résoudre la crise en Syrie avant de pouvoir véritablement éradiquer le terrorisme et faire face efficacement à l'afflux des réfugiés et des migrants en Méditerranée». C'est ce qui ressortait de la déclaration de Federica Mogherini, chef de la diplomatie de l'Union européenne et co-présidente de la rencontre avec le ministre jordanien des Affaires étrangères Naser Judeh, qui a mis l'accent sur cette approche, ajoutant que la «résolution de la crise syrienne peut se faire dans le cadre des négociations de Vienne», rapportait Chaabane Bensaci, du quotidien L'Expression.

Même Nicolas Sarkozy, en voyage en Tunisie en juillet dernier, a semblé vouloir appeler de ses vœux un nouvel essor de l'institution qu'il avait largement contribué à initier et qui rassemble depuis 2008, les états de l'Union européenne et les pays riverains du sud de la Méditerranée. À l'époque, presque tous les chefs des états concernés s'étaient rassemblés à Paris pour célébrer ce nouvel espace de dialogue. Espace devenu bien

silencieux depuis. A Tunis, l'ancien président français a tenté de ressusciter l'Union pour la Méditerranée en vantant son rôle éventuel dans la résolution des nombreux conflits ou difficultés que connaissent l'ensemble de ses états-membres. Il dissertait à cette occasion sur la géopolitique du Maghreb, et notamment sur l'Algérie : «L'Algérie, qu'en sera-t-il de son avenir ? De son développement, de sa situation, c'est un sujet qui, me semble-t-il, doit être traité dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée», a-t-il cité en exemple. Insistant sur l'intérêt «plus que jamais nécessaire de l'UpM», l'ex chef d'état souligné qu'il y a «un lien entre la situation de la Méditerranée du Nord et celle de la Méditerranée du Sud. C'est l'alliance des pays du Nord et du Sud qui permettront de récréer les conditions du développement».

Le Processus de Barcelone

Le « Machin » existe-t-il donc toujours ? L'idée initiale était très séduisante : réunir dans un même organisme tous les pays de la Méditerranée qui depuis des siècles ont partagé cultures et échanges économiques, migrations de populations mais aussi conflits multiples ? Créer une organisation régionale capable de concevoir et de réaliser des projets communs ? Riche initiative ! On la croyait pourtant balayée par les multiples crises qui ont secoué la « Mer commune ». La guerre de Gaza en décembre 2008 avait sérieusement ébréché le projet. La chute du rois égyptien et co-président de l'UPM, Hosni Moubarak, a terminé de fragiliser l'édifice en 2011. Nicolas Sarkozy lui-même, parrain de l'institution, n'en parlait plus. Il est vrai que l'UpM avait été créée pour conforter le Processus de Barcelone qui n'avait déjà que peu marché. Fondée le 13 juillet 2008, dans le cadre alors d'une présidence française de l'Union européenne, l'UpM était en effet destinée à donner un nouveau souffle au Processus de Barcelone, partenariat liant l'Europe aux pays riverains de la Méditerranée.

Lancé, à l'initiative de Jacques Chirac, à la suite de la déclaration de Barcelone, adoptée lors de la conférence ministérielle euro-méditerranéenne qui s'est tenue du 27 au 28 novembre 1995, le « processus de Barcelone », nous rappelle

Wikipedia, établissait un partenariat euro-méditerranéen dans les domaines de la sécurité, du développement et de la culture entre l'Union européenne et dix autres États riverains de la mer Méditerranée : l'Algérie, l'Egypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie, la Tunisie, la Turquie et l'Autorité palestinienne ; la Libye et l'Irak avaient eux, le statut d'observateurs. L'UpM, dont le siège est à Barcelone, élargit le noyau initial et rassemble des États riverains de la mer Méditerranée et l'ensemble des États membres de l'Union européenne. Elle compte ainsi 43 adhérents : aux 28 membres de l'Union européenne et aux autres pays arabes initiaux, et avec Israël, s'ajoutent alors la Mauritanie, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et Monaco ! La principauté manquait beaucoup... Officiellement, le Secrétariat de l'UpM vise à renforcer la coopération et le partenariat au niveau régional entre les deux rives de la Méditerranée, à travers « la mise en œuvre de projets concrets dans six domaines prioritaires : la dépollution de la Méditerranée, les autoroutes de la mer et les autoroutes terrestres, la protection civile, les énergies renouvelables, l'enseignement supérieur et la recherche, et l'initiative méditerranéenne de développement des entreprises ».

Une Union très désunie

Mais le projet euro-méditerranéen n'est pas totalement heurté à deux gros obstacles : d'une part, les européens ont manifesté d'emblée de fortes dissensions à son égard ; d'autre part, les Printemps arabes qui chronologiquement ont accompagné sa naissance, ont vu leurs espoirs se briser sur des durcissements étagés et une conflictualité croissante à l'est et au sud de la Méditerranée.

Colère allemande : dans son discours de Tanger, le 23 octobre 2007, Nicolas Sarkozy invitait tous les dirigeants des seuls pays riverains de la Méditerranée à participer « sur un pied d'égalité » au sommet constitutif de l'UpM, à Paris en juin 2008. En plus clair : que les riches pays du nord de l'Europe ne se mêlent pas trop de cette affaire.

Sarkozy ennuyé du poids grandissant de Berlin, notamment sur tous les nouveaux pays de l'est adhérents à l'UE, souhaitait-il contrebalancer l'influence diplomatique alleman-

de ? Le Monde rapporte en tous cas au lendemain du discours de Tanger le scepticisme ambiant des capitales européennes face à un projet français jugé « peu clair ».

La Commission européenne et le Parlement européen sont très irrités par ce projet français qui consacre l'échec du processus de Barcelone et qui marginalise les institutions européennes incapables de donner une impulsion crédible.

Les 13 et 14 mars 2008, Nicolas Sarkozy défend son projet au Conseil des chefs d'État et de gouvernement de l'UE. Il tente ainsi de faire accepter son projet en le présentant à ses partenaires européens comme le double méridional du « Conseil des États de la mer Baltique », dont seuls les pays riverains peuvent être membres à part entière, les autres États européens ayant le statut d'observateur. La chancelière allemande Angela Merkel refuse tout cette idée et exige que l'ensemble des États membres de l'UE soient membres à part entière de l'Union méditerranéenne, et que la Commission européenne soit au cœur du dispositif.

Le projet français est alors révisé sous la pression allemande ; l'Union méditerranéenne devient alors officiellement « Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée ».

Les médias français décrivent cette révision du projet comme l'échec de la diplomatie sarkozyste vis-à-vis de l'Allemagne : l'UM est une « affaire mal ficelée, mal préparée, mal vendue » pour Jean Quatremère sur son blog. Le Monde parle lui de la « fermeté inédite de M^e Merkel ».

Au sud et à l'est de la Méditerranée, les interventions occidentales en Irak, en Libye, en Syrie aujourd'hui, l'échec des printemps arabes, la chute des principaux dirigeants signataires de l'UpM (Ben Ali, Moubarak, Kadhafi...), les tensions entre le sunnisme et le schisme, le développement du terrorisme et des guerres civiles, l'afflux massif des réfugiés (1 million en Europe depuis janvier 2015) et enfin l'intransigeance d'Israël a trouvé une solution pour la Palestine doublée de l'intervention militaire sur Gaza, ont plus que souligné les difficultés du dialogue euro-méditerranéen et l'impuissance diplomatique de l'institution « Union pour la Méditerranée ».

« L'unique enceinte de coopération méditerranéenne »

L'UpM est elle définitivement inutile et hors d'usage ? L'histoire de la diplomatie internationale montre à l'envi que souvent des circonstances inattendues sont bien supérieures aux grands calculs stratégiques.

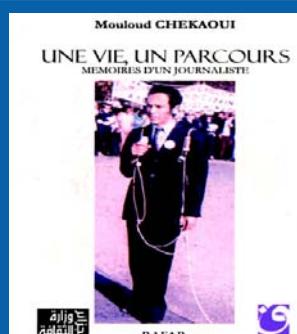
Une nouvelle instance, le dialogue 5+5 créé en 1990 rassemble la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et Malte ; au Sud : la Tunisie, la Libye, le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie. Elle s'est réunie à Tanger les 6 et 7 octobre dernier. Les ministres des affaires étrangères y ont déclaré de façon commune : « Les ministres saluent le rôle moteur de l'Union pour la Méditerranée (UpM), unique enceinte de coopération rassemblant l'ensemble des pays méditerranéens, en tant que plateforme de dialogue et de partenariat, qui, sous l'impulsion de son Secrétaire général [l'ambassadeur marocain Fathallah Sijilmassi], a su devenir une véritable « agence de projets » dont le but est de favoriser le potentiel d'intégration régionale et la cohésion des pays euro-méditerranéens ». Le rôle du Secrétaire général Fathallah Sijilmassi sort de cette réunion sérieusement renforcé : « il dispose d'environ deux ans et demi pour consolider et approfondir l'action de l'institution, pour faire la preuve irréversible de son utilité fondamentale au renouveau d'une coopération multiforme et d'égal à égal entre les deux rives de la Méditerranée. On serait alors en 2018, l'UpM revigorée fêterait ses dix ans... » conclut Alfred Mignot, de La Tribune.

La question des réfugiés qui transversent la Méditerranée devrait être le dossier le plus urgent. Même si les conflits actuels du Proche-Orient et du Sahel sont la principale cause des mouvements de population, la misère croissante du sud méditerranéen est un facteur décisif des deux phénomènes. Un plan « Marshall » d'initiative européenne dynamique et surtout égalitaire ne serait-il pas bénéfique aux deux rives ? Mais il faudrait concéder à l'UpM des crédits infiniment supérieurs à sa trésorerie actuelle... Enfin, puisqu'Israël est l'un de ses membres, l'UpM ne pourrait elle pas prendre sur la question palestinienne une initiative aussi amicale que courageuse et le proposer à l'ONU ? Allons, même si c'est Noël, ne rêvons pas...

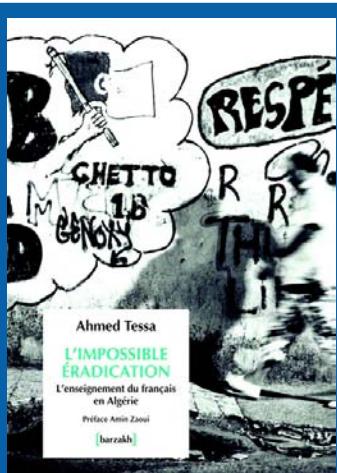


média tic

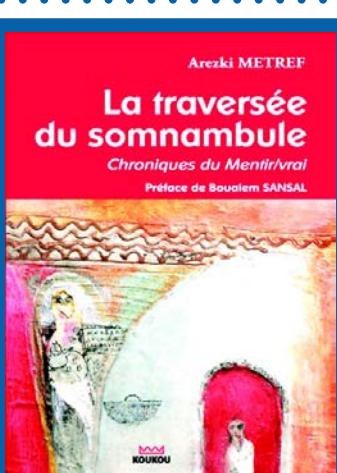
Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres



Une vie, un parcours.
Mémoires d'un journaliste.
Ouvrage de Mouloud Chekaoui. Rafar Editions, Alger 2014, 169 pages, 500 dinars



L'impossible éradication.
L'enseignement du français en Algérie. Essai de Ahmed Tessa (préface de Amine Zaoui).
Editions Barzakh, Alger 2015, 213 pages, 730 dinars



La traversée du somnambule.
Chroniques du mentir/vrai.
Ouvrage de Arezki Metref (Préface de Boualem Sansal). Koukou Editions, Alger 2015, 193 pages, 500 dinars

LA REALITE VRAIE !

A l'école d'Agouni-Bouafir, il a été, tout le temps, premier de la classe. Une seule fois, il a été détrôné... et il a éclaté en sanglots. Il a rapidement appris à lire et à écrire... et il était devenu le «lettré», l'«écrivain public» de son village, celui par qui passait tout le courrier.

Lui, c'est Mouloud Chekaoui, devenu, au fil du temps, un des premiers journalistes de l'Algérie indépendante : radio puis télévision, parfois les deux car, à l'époque, radio et télévision étaient gérées par une même entreprise nationale, la Rta.

Micro en mains, parfois portant un magnétophone (le fameux «nagra») de plusieurs kilos, mobilisé de manière permanente, tout particulièrement par les responsables de l'époque pour qui la politique passait avant tout, même aux dépens de la santé des gens, souvent bousculé par les appareils du Protocol et de la Sécurité des grands du moment, il a été le témoin des grands événements. Il a assisté, le 28 octobre 1962 à 10 heures, à la cérémonie de l'emblème national hissé, par un des travailleurs, sur la terrasse du bâtiment à la place du drapeau français. L'Orf venait de disparaître et laisser la place à la RTA. Il a rencontré et/ou interviewé les

plus grands (Ben Bella, Boumediène, Chérif Belkacem, Fidel Castro, Mobutu, Cabral, Roger Hanin, Giap, Mouloudji, M. Makeba, Nina Simone, Taos Amirouche, Akli Yahiaten, Kamel Hamadi, Djamil, la chanteuse, F. Reynaud, Mitterrand, Giscard, Neil Armstrong, Nguyen ThiBinh, Cousteau, Kissinger, Arafat... et aussi, Ceausescu). Il a visité les lieux les plus révés et des maquis (Urss, Chine, Afrique sub-saharienne...). Il a cotoyé d'autres grands journalistes (certains aujourd'hui disparus, d'autres oubliés : L. Cheriet, A. Messaoudi, A. Laghouati, M-L. Boureghda, A. Boukaâbèche, H. Souami, L. Boukli, S-A. Hattabi, C. Ben Ali, Chérif Harbi, F. Blous, M. Maitat, Madani Haouès, Daoud Antar, H. Bellazouz...) dont les noms faisaient rêver tous ceux, étudiants, qui rêvaient de journalisme et de grands reportages. Il a, aussi, accueilli des éléments de la première fournie de l'Ecole de journalisme (créée en 1964)

1979 : il quitte la Rta pour aller à l'Education nationale (avec son ami M-C Kherroubi) puis à la Justice (toujours avec Kherroubi) et au Tourisme... tout en activant au sein des organisations professionnelles.

Un long parcours pour l'enfant de Tiliouine. Un par-

cours riche de rencontres et de connaissances. Bonne retraite, Mouloud !

L'Auteur : Né en mai 1939 à Tiliouine, en Kabylie (Mekla). Après des études primaires jusqu'à Certificat d'études, et un court exil en France, retour en Algérie. Employé à la Caisse de sécurité sociale... puis à la Radio chaîne kabyle (Chaina II plus tard, après l'Indépendance du pays) et à la télévision (Rta). Une longue carrière suivra, complétée par un passage à plusieurs postes de communicant dans des ministères. Par la suite, c'est d'autres aventures dans le privé.

C Conseillé surtout aux étudiants en journalisme... ainsi qu'à leurs enseignants... pour Avis connaitre les détails de l'histoire contemporaine de notre presse.

Citations : «Ce qui était une honte hier s'est, on ne sait comment, métamorphosé, auprès de l'opinion publique algérienne, en victoire qui s'exhibe fièrement. Les vieilles de Tiliouine auraient dit «Tfouk Dounith» (c'est un signe de fin du monde). Un dérèglement des valeurs» (p 28)

radiophoniques (dans les trois langues : français, arabe et tamazight). Il a même été, un certain temps, conseiller chargé de la Communication, au ministère de l'Éducation nationale.

C A ne rater sous aucun prétexte... mais attention à l'apoplexie ; le conseil, cette fois-ci, étant adressé aux francophones dont les enfants ont été victimes de la «mise à l'écart». Un livre à traduire en arabe et en tamazight, absolument, si l'on veut qu'il y ait, enfin, une prise de conscience générale et nationale... Bien qu'il soit, à mon avis, trop tard !

Citations : «En Algérie, on réfléchit et on gouverne en français. Le français est la langue du pouvoir et pour le pouvoir. Langue de la décision ! En Algérie, on prie et on prêche en arabe. L'arabe est la langue de la religion musulmane et du religieux. En Algérie, on milite et on chante en tamazight. Le tamazight est une langue de résistance et de la chanson engagée. Chant juste et de justice» (p 13), A bien des égards, l'Algérie «révolutionnaire» a réussi l'impensable : mettre une école à deux vitesses ou, pour reprendre le vocabulaire colonial, une école à deux collèges» (p 27, Amine Zaoui, préface), «Le pouvoir politique a arabisé l'école au même rythme qu'il a nationalisé les terres et les entreprises privées : d'un simple trait de plume sur un décret ou une loi» (p 53), «Le processus d'arabisation tel qu'il a été mené reflète la stratégie du conflit» (p 55), «Pire que le choc des civilisations, c'est le choc des ignorances qui guette les pays monolingues» (p 145), «Le patriotisme ne se lit ni dans la couleur de la peau, ni dans l'idiome parlé et ni dans la religion pratiquée. Il se vit par l'intensité qui rattache l'être humain au sol natal» (p 188).

L'Auteur : Il est (ancien) normalien et il a exercé dans tous les cycles du système scolaire. La retraite venue, il a fondé la première revue d'éducation (bilingue) consacrée à «L'École et la Vie» (titre), de 1992 à 1998. Collaborateur aux rubriques Education de plusieurs revues et journaux algériens comme El Watan, il participe également à des émissions éducatives

G.G.Marquez, R.Mimouni, D.Martinez, B.Vian, Tessa, la jeune femme anonyme fille d'un Kabyle émigré et d'une Bretonne, hôtesse de l'air rencontrée par hasard grâce à un livre de Borges, Jules Roy, Moravia, Nabokov, Naï-paul (le seul trouvé antipathique au départ, puis devenu attachant lorsqu'il découvre sa lutte existentielle contre l'aliénation culturelle...), Tahar Oussédik, Malek Alloula, G. Conchon, A. Chouraqui, Habermas, Anna Karina... L'Auteur : Né à Sour el Ghozlane en 1952, famille originaire d'Aït Yenni, Sciences Po' Alger, Journaliste (l'Unité, Révolution africaine, El Moudjahid, Algérie Actualités, ... et, avec T. Djaout, Ruptures, dont il est le rédacteur en chef), écrivain (nouvelles, pièces de théâtre, essais, romans, anthologies...), poète... et, aussi, peintre. Parti en France en 1993. Collabore régulièrement avec la presse nationale, dont l'Hebdo libéré et, maintenant régulièrement, depuis 2004, Le Soir d'Algérie (Chroniques).

C u grand reportage, du portrait, de l'ambiance, de l'âme : une formidable «traversée du monde de la culture universelle». En somnambule éveillé, il prouve que pour faire pendant aux «orientalistes», nous pouvons avoir aussi nos «occidentalistes». Peut-être un peu trop compréhensif ? Preuve que nous sommes plus généreux. «Un recueil de textes sans doute le plus littéraire de sa production», selon Ahmed Halli... qui dit toujours vrai. Comme son ami. Il faut les croire !

Citations : «On ne fait pas la révolution lorsque le peuple n'aspire plus à la liberté mais se voue corps et âme à la religion

et à la consommation de masse» (Boualem Sansal, préface, p 11), «Une addition de chroniques ne fait pas nécessairement un propos cohérent» (p 13), «La réalité est un mauvais roman, il appartient à l'écrivain de l'embellir, pour ne pas dire l'élever» (Gabriel Garcia Marquez, cité par l'auteur, p 78), «Le patriottisme, c'est l'amour des siens. Le nationalisme, c'est la haine des autres» (Romain Gary, cité par l'auteur, p 87), «La jouissance intellectuelle et narrative se loge dans le fait de s'appesantir sur l'accès pour faire venir d'un coup l'essentiel» (p 112), «Toute personne est un roman quand on se donne la peine de s'arrêter pour l'écouter» (p 114), «Boumediène était-il un dictateur ? Ce que je peux dire avec certitude, c'est que le projet national qu'il exaltait tournait comme une toupe sur une terre tapissée d'ennui» (p 155)

PS : Un concours international de lecture intitulé «Défi de la lecture arabe», en direction des élèves de l'Education nationale, tous paliers confondus, sera organisé prochainement. Il est doté d'un prix de 150 000 dollars US... Chaque candidat devra lire 50 livres ou ouvrages, tous titres confondus, et les résumer dans un carnet officiel («passport»). La course est lancée et plusieurs inspecteurs vont silloner tout le pays. A oui ! Le concours est organisé par l'Etat des Emirats arabes unis. Problème ? Trouver les (bons) ouvrages. Pour un enfant ou un jeune homme inhabitué à la lecture, face à des bibliothèques rachitiques et à des librairies introuvables, pas facile ! Un parcours du combattant qui va, de plus, gêner le (bon) déroulement de la scolarité. A cette allure, on va se retrouver avec un «Iqra oua chabab» dans les écoles, collèges et lycées. Au moins, on apprendra aux gosses l'appât du gain.

Le revenu de base universel est-il le remède miracle qui vaincra la crise ?

L'idée d'un revenu de base, versé universellement aux citoyens en âge de travailler, n'est peut-être pas si utopique que ça. Elle pourrait être mise en oeuvre en Finlande dès l'année 2016.

L'EXPRESS

En Finlande, les citoyens pourraient percevoir en 2017 la somme de 800 euros par mois, quelle que soit leur situation, au seul titre de leur citoyenneté et à condition d'être en âge de travailler. Le "revenu de base" ferait alors office d'ultime tentative de faire face à la crise.

La Finlande sera sans doute le premier pays à instituer un revenu de base. L'initiative, dans les tuyaux depuis plusieurs mois, se précise. La caisse d'assurance sociale finlandaise a déclaré mardi que la distribution à tous les administrés d'un revenu de base, aussi appelé revenu universel, sera testée dès 2017. L'idée, qui n'est pas neuve, fait son chemin depuis la crise financière de 2008. Le pays fera donc figure de laboratoire pour les économies occidentales, à la recherche de solutions alternatives pour combattre les effets de la crise économique et faire baisser le chômage.

Le gouvernement finlandais, de centre droit, devrait présenter son projet en novembre 2016. Durant une première phase, le revenu de base serait de 550 euros et quelques allocations existantes subsisteraient. Dans un deuxième temps, il remplacerait toutes les autres prestations sociales et s'élèverait à 800 euros. 60% des Français seraient favorables à ce système, mais pas sûr qu'ils sachent de quoi on parle exactement.

LE REVENU DE BASE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'idée initiale consiste à verser à tous les citoyens le même montant chaque mois, individuellement, sans condition (de ressources, d'emploi), tout au long de la vie.

Le revenu de base est cumulable avec les revenus d'activité. Les mots sont importants. Il s'agit bien d'un revenu et non d'une allocation. Il n'est pas conceptualisé comme une aide (comprendre: ce n'est pas de l'assistanat), mais s'obtient de droit, en contrepartie d'un engagement moral, qui peut prendre diverses formes (inscription sur les listes électorales, engagement bénévole, de participation à la vie de la cité...).

A QUOI ÇA SERT ?

Le revenu de base est censé faciliter le retour à l'emploi, car il est cumulable, et donc il ne serait pas pénalisant financièrement de retravailler lorsque l'on est au chômage. Il vise aussi à compenser la fragilisation de l'emploi salarié, du fait de la transformation numérique de l'économie ("uberisation" des emplois de service, robotisation...); à lutter contre la pauvreté et la précarité; à encourager la formation tout au long de la vie; à mieux partager le travail. La création d'entreprise serait facilitée : "On stabilise les perspectives d'avenir des citoyens, qui seront plus enclins à prendre des risques car ils sauront que quoiqu'il arrive, s'ils ratent, ils trouveront un filet de sécurité", explique le philosophe Jean-Marc Ferry, défenseur du revenu universel.

En permettant aux individus de mieux vivre les temps sans emploi, ou l'absence d'emploi stable, ses promoteurs en attendent aussi des bénéfices indirects, comme des économies sur les dépenses de santé (via la réduction des maladies psychologiques et le temps dégagé pour faire davantage de sport, notamment). D'autres bénéfices sont difficilement quantifiables, car liés à une création de richesse immatérielle: le temps



consacré au bénévolat, à la création de lien social, à l'éducation de ses enfants.

QUEL DOIT ÊTRE SON MONTANT ?

La théorie ne fixe pas de seuil, et tout dépend des objectifs poursuivis, du niveau de vie et du pouvoir d'achat du pays. L'idée générale est de garantir un minimum vital, mais le réglage est compliqué. Trop élevé, il risquerait de faire naître des effets pervers: baisse des salaires, flexibilité et précarisation à outrance... Trop bas, il menacerait d'être inefficace en n'augmentant que marginalement la consommation des ménages.

En Finlande, où le revenu de base envisagé s'élève à 800 euros par mois, le revenu disponible médian est quasi équivalent à celui de la France. Cet indicateur tenant compte à la fois des niveaux de vie, des prestations sociales et des prélèvements obligatoires. L'expérience finlandaise, appliquée en France, reviendrait donc à distribuer sensiblement le même montant.

COMMENT LE FINANCER ?

Le revenu de base est destiné à remplacer les autres prestations, comme les allocations chômage, les aides au logement, les pensions de retraite. Une seule allocation, pour l'Etat cela revient à simplifier le système, donc à faire des économies de structure. L'argument était déjà avancé par l'économiste français Lionel Stoleru dans les années 70. Une autre piste, avancée par le parti Nouvelle Donne en France, ou par l'économiste britannique Anatole Kaletsky, se fonde sur la créa-

tion monétaire. Autrement dit, la planche à billets. Mais au lieu d'injecter l'argent dans les banques, les banques centrales le verseraient directement aux citoyens. C'est ce que Kaletsky nomme "Quantitative easing for people", par analogie avec la politique de quantitatif easing de la BCE.

QUI L'A DÉJÀ TESTÉ ?

Des expérimentations, jamais au plan national, ont déjà eu lieu au Canada, en Alaska (qui redistribue la manne pétrolière), ou encore en Namibie. La ville d'Utrecht, aux Pays-Bas, l'expérimentera dès l'an prochain. Et la Suisse votera également en 2016 dans le cadre d'un référendum d'initiative populaire sur le sujet, qui n'est pas soutenu par le gouvernement fédéral. Le revenu de base est enfin défendu par le mouvement Podemos en Espagne.

ET EN FRANCE, QUI EN DÉFEND L'IDÉE ?

Les soutiens du revenu de base en France le sont à divers degrés (de la conceptualisation à l'expérimentation, jusqu'à l'intégration dans un programme politique), et leurs idées varient quant au montant, aux conditions, ou à la méthode de mise en oeuvre.

Parmi les personnalités politiques qui se sont déjà exprimées en sa faveur, à gauche on trouve Arnaud Montebourg qui y a consacré un chapitre dans son Antimanuel de politique, et les Verts Yves Cochet, Eva Joly, José Bové, ou encore Daniel Cohn-Bendit. A droite, Alain Madelin, Dominique de Villepin (qui le voit entre 150 et 850 euros et le réserve aux reve-

nus inférieurs à 1500 euros), et Christine Boutin (400 euros). Des partis jeunes, comme le Parti Pirate, se sont également emparés du concept. Nouvelle Donne de Pierre Larrourour propose un principe un peu compliqué, dans lequel 150 "euros-francs" seraient versés aux Français, dans une monnaie uniquement nationale et qui ne pourrait pas servir à n'importe quelle dépense. S'y sont également ralliés électrons libres, mouvements alternatifs et utopistes de tout poil (Etienne Chouard, le Parti Fédéraliste, le Mouvement des libéraux de gauche...).

Du côté des économistes, ceux qui sont séduits sont généralement des "héritages", en dehors de la pensée économique dominante. Mais il n'y a pas de règle: les "Economistes Atterrés", par exemple, sont opposés à ce projet, aux motifs qu'il ne pourrait y avoir de revenu que tiré d'un travail dont l'utilité est validée socialement, et que ce système institutionnaliserait la précarité. Yoland Bresson, connu pour des travaux autour de les notions de capital-temps et de "l'après salaria", l'a théorisé et fixé entre 300 et 500 euros. L'économiste Bernard Maris, tué dans l'attentat de Charlie Hebdo en janvier dernier, en était aussi un partisan. Mais pas besoin d'être classé à gauche pour y adhérer. Le revenu de base s'approche du concept d'"impôt négatif" développé par l'américain Milton Friedman, fondateur de la très libérale école de Chicago. Le non moins libéral Friedrich Hayek y était également favorable. Plus près de nous, l'historien Jacques Marseille, avait fixé son montant autour de 750 euros.

La pénurie de médicaments s'aggrave en France

Le nombre de traitements en rupture de stock a été multiplié par dix entre 2008 et 2014. Chaque jour, 5 % des médicaments manquent dans les officines, qui s'organisent peu à peu pour freiner le phénomène.



LE FIGARO

Le chiffre a de quoi alarmer: depuis 2008, le nombre de médicaments manquants a été multiplié par dix en France. Fin novembre, 170 références (sachant qu'une molécule est souvent distribuée sous plusieurs références) étaient déclarées absentes dans les officines de l'Hexagone, constate l'Ordre des pharmaciens. Chaque jour, 5 % des médicaments sont en rupture de stock. Heureusement, les pénuries, qui durent en moyenne 94 jours, ne concernent pas que les traitements importants, dits «médicaments d'intérêt thérapeutique majeurs» (MITM). Et aucun accident mortel n'est à déplorer jusqu'ici.

Mais les pénuries, un phénomène malheureusement propre à tous les pays, ont pris des proportions alarmantes. En France, 3 % de ces ruptures de stocks concernent les médicaments dermatologiques et un vaccin sur dix manque. Les parents ont eu tout lieu de s'en émouvoir depuis fin 2014 alors que les vaccins DTP, contre la diphtérie, le tétanos, la poliomérite, la coqueluche et BCG, contre la tuberculose, sont introuvables.

Le phénomène a de nombreuses causes. Il est lié en grande partie à la consolidation et à la délocalisation de la production. Certains principes actifs, comme l'aspirine, ne sont plus fabriqués que sur un seul site, souvent en Asie, même lorsqu'ils sont utilisés par plusieurs laboratoires concurrents. Or, la production peut être brutalement remise en cause par un aléa climatique, de transport, informatique... Quant à la qualité de la production, elle se dégrade, souligne l'Agence du médicament, l'ANSM, et cela entraîne une hausse des médicaments retirés du marché.

UN NOUVEAU LOGICIEL EN OFFICINE

Autre facteur clé de pénurie: la mondialisation. Les pays émergents accèdent de plus en plus aux traitements mais les volumes de production ne suivent pas toujours. La solution s'aggrave en cas d'épidémie. La pénurie de DTP nourrisson est ainsi liée à une recrudescence des cas de coqueluche dans le monde, qui a incité les États-Unis, l'Inde et une quinzaine de pays à inscrire le vaccin contre cette maladie au calendrier vaccinal des femmes enceintes tandis que d'autres États programmaient des rappels.

Décidé à lutter contre ces pénuries, l'Ordre des pharmaciens a lancé la plateforme informatique DP-rupture. Déjà utilisé par 3000 officines et attendu dans 16 000 pharmacies en 2016, ce logiciel signale automatiquement à l'industriel le ou les médicaments manquants. «Avec cette plateforme, on n'évite pas la pénurie mais on fait circuler l'information plus vite. En anticipant les ruptures d'approvisionnement, les pharmacies seront mieux à même de les résoudre», résume Isabelle Adenot, présidente de l'Ordre des pharmaciens.

D'autres mesures, adoptées il y a quelques jours dans le cadre de la loi de santé, pourraient permettre d'atténuer les ruptures de stocks. Les industriels seront désormais priés de proposer un plan de gestion des pénuries (moyen d'augmenter la production, liste de médicaments courants mais similaires...) pour les médicaments d'intérêt majeur. «Les laboratoires ont déjà des stratégies pour faire face aux pénuries. Mais, ces plans formalisés leur permettront d'être encore plus rapidement réactifs si la rupture survient», se félicite Anne Carpentier, directrice des affaires pharmaceutiques du Leem, le syndicat des fabricants de médicaments. Quant aux grossistes répartiteurs, ils n'auront plus le droit d'exporter certains produits s'ils n'ont pas un stock suffisant.

Maroc : moi, Saïd, cultivateur de kif

Dans la petite localité de Senada, tous les habitants cultivent le kif, seul moyen de subsistance dans une région marquée par la pauvreté et le racket. Saïd est l'un d'eux.

TELQUEL

«C'est mon père qui a commencé, il y a 25 ans, à cultiver du kif sur une petite parcelle de 1000 mètres carrés», nous confie Saïd, qui entame ses cinquante printemps. Toute sa vie d'adulte, il n'a vécu que grâce à cette plante. Comme les autres paysans de la région, Saïd n'est pas propriétaire du terrain qu'il cultive. L'écrasante majorité des paysans est donc doublément menacée: d'abord par l'ilégalité des cultures, puis par le risque que le propriétaire des terrains cultivés débarque à tout moment. Nous sommes à cinquante kilomètres d'Al Hoceïma. Dans ce décor, une énorme kasbah surgit de nulle part dans la plaine où est situé le petit village de Senada. La légende veut que la forteresse ait été construite par les Almohades il y a huit siècles, au moment où Maroc et Andalousie ne faisaient qu'un. Aujourd'hui, deux cages disposées de part et d'autre de la kasbah laissent penser que l'édifice historique sert de terrain de football. Laissée à l'abandon, la citadelle est entourée de toutes parts de champs de cannabis. C'est ici que démarre la longue ceinture du kif, qui va de Senada à Ksar El Kébir.

FEU VERT DE L'ÉTAT

Dans cette vallée qui compte environ douze mille âmes, «100% des habitants vivent directement ou indirectement de la culture du kif», nous affirme Mohamed Bounab, acteur associatif. C'est d'ailleurs ce dernier qui nous a fixé rendez-vous avec Saïd, un des rares paysans cultivateurs de

cannabis à avoir accepté de se confier. A quelques pas de la citadelle en ruines, le cultivateur nous reçoit chez lui, dans sa fermette au charme bucolique. «Entrez, vous êtes les bienvenus», nous lance-t-il, affable, avant de se précipiter à la cuisine pour nous préparer du thé.

L'introduction du kif à Senada date de 1985, après une rude période de sécheresse. «La localité s'était vidée de ses habitants. La majorité a émigré, seuls quelques-uns sont restés pour surveiller les propriétés en cas de retour à Senada des propriétaires. A ce moment, un des notables de la région avait donné son feu vert aux paysans pour introduire la culture du kif», rapporte Mohamed Bounab, entre deux gorgées de thé. A cette époque, le Rif sort d'une période de tension, les émeutes du Rif ont eu lieu un an auparavant, la rupture entre la région et Hassan II est consommée. Le père de Mohammed VI avait, dans un discours adressé à la nation, traité les habitants du Rif de «racaille» (awbach dans le texte), vivant «du vol et de la contrebande». C'est ce qui explique, selon Mohamed Bounab, que «la culture de cannabis ait alors été encouragée par l'État pour éviter à la région de nouveaux soulèvements».

SUR LA ROUTE DES «TAMTAMS»

Tout au long de notre visite dans ce bout de Maroc, l'écho des «tamtams» des petites exploitations du village nous a accompagnés. Chaque jour, Saïd et les autres petits cultivateurs transforment la résine de cannabis en poudre en utilisant des tamis sur lesquels ils tapent avec deux bâ-



tons de bois. Cette symphonie des percussions marque la transformation du kif en haschich. Compressé en boulettes ou plaquettes, ce haschich voyagera vers les marchés nationaux et internationaux.

Où est alors l'État à Senada? Ici c'est la gendarmerie royale qui veille sur la région. Notre cultivateur explique entretenir des relations très tendues avec ces représentants de l'autorité. «La gendarmerie, je n'en ai pas peur. Ils débarquent tous les 28 du mois. Dès qu'ils m'entendent transformer mon kif en haschich, ils viennent prendre leur commission. C'est comme si je leur payais un loyer», témoigne, avec beaucoup d'humour, Saïd. Quand nous lui demandons s'il a essayé des cultures alternatives, il réagit vivement: «Que voulez-vous cultiver sur 1000 mètres carrés. Des tomates? J'y perds plus que j'y gagne. Les céréales, n'en parlons même pas. Seul le kif me permet de dépanner». Selon l'Observatoire français des drogues et toxicomanies, la culture de cannabis «est 12 à 46 fois plus rentable que les cultures de céréales».

LA PEUR ET DEUX SOUS

Cette année, le haschich se vend à 5 dirhams le gramme, bien loin

des 20 dirhams le gramme des années 1990. «C'est dû, en partie, à la dépénalisation survenue dans certains pays européens, où ils commencent à cultiver sur place leur propre cannabis», affirme Mohamed Bounab. «On ne fait que survivre», soupire Saïd. Les paysans comme Saïd constituent la première chaîne du trafic de cannabis. Du bzazz (l'intermédiaire, ndlr) à l'exportateur jusqu'au revendeur final, le produit prend de la valeur. Il peut être vendu jusqu'à 120 dirhams le gramme en Europe. Mais Saïd en veut particulièrement aux barons de la drogue: «C'est dégoûtant. Certains se sont fait des millions alors qu'ils ne sont jamais allés à l'école. Nous, nous n'avons rien, à part la peur et deux sous».

DANS LA CAVERNE D'ALI BABA

Lorsque nous évoquons avec lui le débat sur la dépénalisation du cannabis, Saïd acquiesce: «Oui, j'en ai entendu parler. Bien sûr que c'est une bonne chose. Personne ici ne veut continuer à vivre dans la peur». Mais si ce dernier affiche sa connaissance du débat en cours sur la dépénalisation, certains petits paysans demeurent tout de même perplexes. «Il y a une peur face à l'inconnu. Ils ne

savent pas dans quelles conditions cette légalisation pourrait se faire. Mais quand vous usez de pédagogie avec ces gens, qui sont pour la plupart analphabètes, ils finissent par comprendre. Personne n'est contre quelque chose qui va dans son intérêt», nous explique l'acteur associatif.

Alors que nous nous apprêtons à remercier Saïd pour son hospitalité, le paysan insiste lourdement pour nous montrer sa «caverne d'Ali Baba». Une petite chambre, coincée entre un poulailler et une petite grange, lui sert de lieu de stockage de la récolte. Nous n'avons pas encore franchi la porte que l'odeur de chanvre nous arrive déjà. «Voici le résultat de quatre mois de travail. Il doit y avoir ici entre 400 et 500 kilos de kif». Combien espère-t-il gagner en vendant sa récolte? «Pas plus de 15 000 dirhams. Ce qui constitue mon unique revenu durant toute une année. C'est avec ça que je dois nourrir ma famille et envoyer mes gosses à l'école», nous lance le cultivateur. A Senada, tout le monde vit dans l'ilégalité, tout le monde le sait, et tout le monde attend un geste de l'État pour qu'enfin le statu quo soit brisé et que les milliers de cultivateurs de kif puissent vivre dignement de leur labeur.

Cigarette électronique, la confusion se poursuit

Une étude de chercheurs de Harvard pointe la présence de particules bizarres, mais sont-elles pour autant dangereuses?



Liberation

C'est l'histoire d'un magnifique balancier que celle des effets sur la santé de la cigarette électronique. Un coup c'est bon, un coup ça ne l'est pas, affirment les experts d'un jour, oubliant que sa principale qualité est la réduction des risques, et non pas leur disparition.

Les cigarettes électroniques seraient aromatisées avec certaines substances chimiques

dangereuses, dont une serait liée à une maladie pulmonaire grave. En l'occurrence du diacétylé, substance liée à une maladie pulmonaire grave, a été ainsi trouvée dans plus de 75% des cigarettes électroniques aromatisées et des recharges testées par ces chercheurs. Ces derniers ont publié leurs résultats dans l'édition de décembre de la revue Dernière étude en date, celle de chercheurs de l'école de santé publique de l'université de Harvard, aux Etats-Unis : Environmental Health Perspectives rendue publique ce mercredi. Deux autres substances no-

cives ont également été détectées dans un grand nombre d'essences aromatiques.

DES MILLIERS DE MESSAGES DE PROTESTATION

Pour y arriver, les chercheurs de Harvard ont testé 51 types d'arômes utilisés dans des cigarettes électroniques et les recharges vendues par les principales marques pour détecter la présence de diacétylé, d'acétoïne et de pentanédione. Les tests en laboratoire menés par ces scientifiques, qui ont reproduit les aspirations des vapoteurs pour analyser l'air, ont

montré qu'au moins l'une de ces trois substances chimiques était présente dans 47 des 51 arômes contenus dans les cigarettes électroniques testées. Le diacétylé a été décelé au-dessus des limites du laboratoire dans 39 de ces arômes.

Au-delà de ce constat, faut-il en déduire pour autant que leur présence est «cancérogène» ? Pour les fabricants des dites cigarettes, le diacétylé et les deux autres substances chimiques seraient sans risque, vu qu'elles sont «autorisées et jugées sûres dans les produits alimentaires par la réglementation fédérale». En France, en tout cas, les vapoteurs se disent en colère, mais pour une autre raison, à savoir le vote la semaine dernière par les députés d'un article de la loi santé qui assimile la cigarette électronique aux produits du tabac. Des milliers de messages de protestation ont été adressés à Marisol Touraine. «La cigarette électronique risque d'être reléguée au rang des souvenirs. Cet outil de sevrage, dont l'essor a fait décroître la vente de tabac en 2013, sera demain non pas interdit mais déposé des atouts qui en font une arme efficace dans la lutte contre le tabagisme», a argumenté Jacques Le Houezec, pharmacologue et tabacologue.

UN FUMEUR SUR DEUX

Assimilée en effet aux produits du tabac, la cigarette électronique risque de tomber sous le coup de la directive européenne des produits du tabac dès mai 2016, lorsque son application sera transposée en droit français. Son usage sera donc interdit dans les établissements scolaires, les moyens de transports et sur les lieux de travail. Toute forme de publicité ou de propagande directe et indirecte sera interdite. De quoi redonner envie de fumer de bonnes vieilles cigarettes, pleines de goudron, dont on est, là, totalement certain des effets délétères. Un fumeur sur deux mourra d'une maladie liée à sa consommation de tabac.

Ces femmes pilotes qui font parler d'elles

Al-Ahram

«C'était un soir de Noël... J'étais dans le cockpit de l'avion avec mon père. Le ciel était obscur, les lumières des boutons et des étoiles s'entremêlaient, m'éblouissaient. L'instant était magique. Dans les écouteurs, j'avais l'album Old is Gold des grands tubes des années 1970. En même temps, je rêvais du jour où je serais à mon tour aux commandes», relate Magda Malek, aujourd'hui copilote d'un Boeing 737 chez Egyptair.

Elle a voulu suivre les traces d'Elise Deroche, Harriet Quimby, Bessie Coleman... Des noms qui n'évoquent plus rien en général, car seule l'Américaine Amelia Earhart a échappé à l'oubli. En effet, au début du XXe siècle, ces femmes marquèrent l'histoire de l'aviation. Dans le sillage des suffragettes britanniques, elles donnèrent des ailes à l'émancipation de la femme. A son tour, l'Egypte présente au monde sa première aviatrice. En 1933, Lotfiya Al-Nadi est la première femme arabe et africaine à obtenir son brevet de pilote. Elle participa à une course entre Le Caire et Alexandrie qu'elle remporta face à 33 candidats, ouvrant ainsi la voie aux femmes. Mais il faut attendre 1986 pour que la première femme pilote, Dina Al-Sawi, soit recrutée par Egyptair qui compte aujourd'hui à son effectif une quinzaine de femmes pilotes (sur un total de 900 pilotes). Un chiffre dérisoire qui reflète peut-être les turbulences que doivent braver ces femmes avant de pouvoir s'envoler aux commandes d'un avion de ligne.

Au premier abord, Héba Darwish donne l'impression d'être une femme ordinaire. Portant l'uniforme de pilote, elle marche avec élégance mais agit avec dextérité, et ce contraste lui confère beaucoup de charme. Lorsqu'elle parle de sa carrière, un sourire se dessine sur ses lèvres... qui s'estompe presque aussitôt pour laisser apparaître de la tristesse dans ses yeux. «Mes parents étaient séparés. J'étais la seule fille parmi deux garçons. Dans une famille à majorité d'hommes, il fallait avoir du cran pour s'affirmer. A chaque fois que j'allais rendre visite à ma mère durant les vacances d'été en Syrie, je devais prendre l'avion et c'est comme ça que j'ai eu le coup de foudre pour ce métier. Il y a vingt ans, l'idée de piloter un avion, paraissait folle et mon père, qui était magistrat, pensait que je courrais derrière un mirage, lui qui travaillait dans un milieu conservateur», relate la capitaine Héba Darwish. Et d'ajouter : «Face à ma détermination, il a fini par accepter mais à condition que je termine mes études de lettres françaises».

Aujourd'hui, elle compte plus de 5 500 heures de vols. La bataille menée au sein de sa famille n'a été que le début d'une série. Car l'obtention de son brevet de pilote s'est révélée être un autre défi de taille. Durant plusieurs mois, elle a dû échanger des correspondances avec différents instituts d'aviation aux Etats-Unis. Elle a fini par être acceptée et préparer ses bagages pour quitter son village natal près d'Alexandrie, accompagnée de son père. «Durant six mois, c'était la course contre la montre. Je m'enfermais dans le cockpit pour étudier les différents boutons et commandes, et il fallait assister à des simulations. J'ai dû faire au total 200 heures de vol afin d'obtenir trois brevets qui me permettraient de voler. La facture a été salée : 20 000 dollars (aujourd'hui 80 000 dollars, soit l'équivalent de 620 000 L.E.)

Elles sont une quinzaine de femmes à porter l'uniforme de pilote de ligne chez Egyptair. Habitées par leur rêve depuis l'enfance, elles ont affronté plusieurs défis pour atteindre le cockpit. Leur bataille ne connaît en réalité aucun répit. Rencontres.



J'ai été chanceuse car mon père m'a beaucoup aidée pour réaliser mon rêve. D'autres parents auraient hésité avant de débourser une telle somme pour leur fille, sachant que son recrutement serait difficile», ajoute-t-elle. Un pari, qu'elle a tenu à gagner. Puisque chez Egyptair, sur les 500 candidats ayant passé l'examen, seuls 50 ont réussi, dont 2 femmes.

RICHES D'ANECDOTES

Le capitaine Noha Abdel-Rahman, 49 ans, compte 14 000 heures de vol. Elle est la plus ancienne pilote femme d'Egyptair. Avant elle, la doyenne était Dina Al-Sawi, maintenant pilote chez Air France. Noha confie que son employeur n'est pas encore vraiment habitué à recruter des femmes pilotes de l'air. Ses voyages, durant 20 ans, aux quatre coins du monde, sont riches d'anecdotes et reflètent une discrimination envers la femme. Elle raconte qu'un jour, elle a reçu dans son cockpit un steward l'informant qu'un des passagers voulait regagner l'aéroport tout juste après le décollage en apprenant que le pilote était une femme. Le prétexte avancé est que les femmes conduisent déjà mal les voitures, ne respectent pas le code de la route ; donc, il ne voulait pas prendre le risque de perdre la vie. Sur un autre vol, deux villageois ont parié sur son prénom Noha, ne sachant pas s'il s'agissait d'un homme ou d'une femme. «Quand ils m'ont vue sortir du cockpit, l'un d'eux a lancé : Je t'avais dit que le capitaine était une horma (nom péjoratif pour

désigner une femme)», relate Noha qui pilote un Airbus 320. Ce jour-là, ses jumeaux et son mari avaient 40 degrés de fièvre. Elle a donc appelé sa mère et sa tante pour prendre soin d'eux durant son absence. La copilote Magda Malek se souvient, quant à elle, du jour où un paysan qui tenait le bas de sa djellaba à la bouche en descendant de l'avion, la relâcha brusquement quand il l'a vue tenant debout dans la cabine. Il s'est mis à réciter un verset du Coran exprimant ainsi son grand étonnement.

Ces pilotes doivent aussi faire face au dénigrement de quelques collègues hommes. «J'ai ressenti ce genre de discrimination le jour où je suis devenue capitaine, il y a 6 ans. Dans le regard du copilote, je pouvais lire du dédain car il était inadmissible pour lui de recevoir les ordres d'une femme qui était sa supérieure», ajoute Héba Darwish. Un machisme qui persiste car, selon l'entendement de beaucoup d'hommes, une femme ne peut piloter un avion de ligne. Il s'agit là d'une opinion largement répandue selon laquelle les émotions ressenties par les femmes sont incompatibles avec les performances exigées dans ce métier. «On a l'impression parfois lors des simulations de vivre 100 ans en arrière quand certains pilotes hommes refusaient d'enseigner le pilotage aux femmes. Cependant, à force de persévérence, elles sont parvenues à leurs fins», assure une pilote qui a requis l'anonymat. Elle ajoute qu'il lui arrive d'exprimer avec excès son côté

masculin pour s'imposer. «Je fais attention à mon apparence. Je noue mes cheveux en queue de cheval, pour mieux porter les écouteurs. Je ne porte ni boucles d'oreilles, ni bagues. J'adopte une attitude austère dans le cockpit», poursuit-elle.

Ces pilotes femmes ont dû également se lancer dans une autre bataille... pour que l'uniforme soit adapté à leurs corps. «J'ai dû battre avant que mon employeur ne se soit rendu compte de la nécessité de changer le patron de l'uniforme pour convenir au corps de la femme. On paraissait comme dans l'uniforme des hommes, même si on était mince. On voulait tout simplement transmettre un message qu'il y a des femmes qui pilotent depuis 20 ans et qu'il ne faut pas négliger leur présence», relate-t-elle.

SÉRIE DE MISSIONS

Sur le plan familial, la passion du pilotage a uni Hasna à son mari. Ce couple a fait des études de pharmacie, et en parallèle prenait des cours de pilotage à l'Académie de l'aviation civile. Lui, il a finalement opté pour la gestion d'une pharmacie. Elle a choisi de s'envoler. La vie du capitaine Hasna Taymour est une série de missions à accomplir, y compris à la maison. Souvent absente de la maison pour emmener des passagers à Johannesburg, Pékin ou Bangkok, elle doit jongler chez elle pour accomplir les tâches ménagères et prendre soin de ses quatre enfants, sans oublier d'assister tous les six mois à des forma-

tions pour le perfectionnement de pilotage. Son agenda est chargé, qu'elle soit dans le ciel ou sur le plancher des vaches pour emmener ses enfants au sport, les aider à réviser et prêter oreille à leurs problèmes. «Mon mari me donne un coup de main et mon père m'aide quand je suis absente», dit-elle en riant, sans cacher qu'elle se sent parfois dépassée par toutes les tâches qu'elle doit accomplir. Elle assure que chaque seconde pour elle a son pesant d'or. «Ce n'est pas un métier traditionnel et le mari doit être compréhensif, car les horaires des repas ne sont pas fixes, y compris ceux du sommeil. Même les jours fériés, je dois travailler puisque les gens voyagent surtout lors de la saison du pèlerinage, de Noël, des vacances de mi-année, des grandes vacances...», confie Hasna, qui pilote un Airbus A330. «Quand je suis ailleurs, ils me bombardent de vidéos sur WhatsApp pour me donner de leurs nouvelles», ajoute Hasna en maman poule.

Le plus grand défi pour elle est d'oublier tous les soucis de la maison quand elle est dans le cockpit. «Je dois être à l'aéroport deux heures avant le vol pour traiter les diverses informations : météo, poids de l'avion, nombre de passagers, durée du vol, quantité de kérosène, trafic aérien, aéroports alternatifs, etc. Bref, une activité qui exige une concentration extrême. Mais une femme peut aussi tout faire si elle parvient à s'organiser», conclut Hasna. Elle admet toutefois accuser le stress.

Alors que des dizaines d'exclus protestaient devant la mairie d'El-Hamri Relogement hier de 1.430 familles à Canastel

K. Assia

Comme prévu, le relogement des 1430 familles des quartiers d'El-Hamri et de Medioni, détentrices de pré-affectations, vers de nouveaux appartements à Canastel a débuté hier. Toutefois, ce relogement a été suivi d'un large mouvement de contestation puisque des dizaines de familles se sont rassemblées devant le secteur urbain d'El-Hamri pour dénoncer qu'ils sont également détentrices de ces décisions mais n'ont pas été relogées. Les contestataires, certains les documents à la main, voulaient à tout prix rencontrer les responsables pour leur exposer leur cas. D'autres au contraire ont été radiés suite à un contrôle effectué par la commission de daïra alors que certains revendiquaient des logements au même titre que les bénéficiaires. Les services de la sûreté d'Oran appelés en renfort ont vite bouclé le périmètre afin d'éviter tout débordement. Toutefois, cette contestation coïncidait avec le relogement des 1430 bénéficiaires de décisions de pré-affectations des quartiers d'El-Hamri et de Medioni à Canastel. Pour le bon déroulement de cette opération, une réunion a été tenue dans la soirée de dimanche pour préparer le dispositif à mettre en place.

Le wali d'Oran avait annoncé, il y a quelques jours que ces familles seront relogées au courant de ce mois de décembre. En attendant le reloge-



Ph.: B. H. Karim

ment de près de 6.000 familles avant la fin de l'année, un bilan établi par la wilaya d'Oran fait état de 4.324 logements attribués entre janvier et novembre 2015 dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire au titre du programme d'attribution de 8.175 logements sociaux.

Ces attributions viennent s'ajouter aux 5.505 autres logements distribués l'an dernier.

Le prochain relogement de Canastel sera suivi par une opération similaire dans la daïra de Gdyel au profit de 1.050 familles dont 629 détentrices de pré-affectations. Ces relogements seront suivis par une grande opération d'attribution qui touchera 2.700 familles résidant dans des habitations précaires à Oran qui seront relogées à Belgaïd à l'est d'Oran. Par ailleurs, le dernier bilan établi par l'OPGI indique que 7.015 logements sociaux ont été at-

tribués depuis 2011 dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire. Ainsi, 3.014 logements ont été attribués en 2013 contre 512 en 2012 et seulement 218 en 2011. L'accélération des attributions de logements sociaux cette année s'explique, entre autres, par l'achèvement de plusieurs chantiers de construction, a-t-on souligné. Rappelons que 6.068 décisions de pré-affectation de logements sociaux, dont 3.264 pour la seule commune d'Oran, ont été attribuées à des familles vivant dans des conditions précaires, dans des bidonvilles ou des bâtisses menaçant ruine. Les bénéficiaires des logements proviennent en grande majorité des quartiers de Derb, Medioni et El-Hamri. Notons par ailleurs que quelque 45.000 demandes de logements ont été recensées dans la wilaya d'Oran. A elle seule, la daïra d'Oran compte plus de 20.000 demandes.

Direction de l'Action sociale

1.221 emplois créés en 2015 pour les jeunes diplômés

Pas moins de 1.221 postes d'emploi ont été créés à Oran durant l'année 2015, dans le cadre du dispositif de la prime d'insertion des diplômés (PID), a-t-on appris mercredi auprès de la direction de l'Action sociale (DAS) de la wilaya. Sur les 1.221 postes d'emploi créés, 1.115 l'ont été au titre de l'année 2015, au profit de diplômés universitaires, dont 965 femmes. Le restant des placements a été pour les titulaires de diplômes de technicien supérieur, a indiqué à l'APS Mme Zohra Sayah, cadre chargée de l'administration générale à la DAS. Elle a déclaré que le grand nombre de placements du dispositif PID réalisé durant l'année qui s'achève a été effectué dans le secteur de l'éducation rappelant que la prime d'insertion des diplômés est limitée à deux années renouvelables chaque année.

Le bilan de la DAS de la wilaya d'Oran fait également état de la créa-

tion de 350 postes d'emploi dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle. Toujours au titre de l'année 2015, le rapport de la DAS relève la création de 846 emplois en matière de travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre (TUP-HIMO), a souligné la même source, signalant que le taux d'avancement de ces travaux est estimé à 61,90%. S'agissant du dispositif Blanche Algérie, la wilaya d'Oran a bénéficié de 65 projets d'entretien portant notamment sur les travaux publics et forestiers et les ressources en eau ayant créé 800 emplois cette année. Une enveloppe de 98,3 millions de DA a été allouée à ces projets.

D'autre part, le rapport fait état de l'insertion de 46 personnes sans domicile fixe (SDF) dans le milieu professionnel sur un total de 346 SDF enregistrés. Le rapport de la DAS fait aussi état de l'élaboration de 124 nou-

Bir El-Djir Découverte du cadavre d'un ressortissant chinois

Le corps d'un ressortissant chinois a été découvert dans une habitation en construction dans la commune de Bir El-Djir. Agée de 39 ans, la victime présentait une profonde blessure à la tête, selon la Protection civile. La dépouille mortelle a été déposée à la morgue de l'hôpital 1^{er} Novembre pour les besoins d'une autopsie. J. B.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Kassar, khassar



est née «les réactions des êtres humains dépendent pour partie de

leur environnement. L'état des quartiers dans lesquels ils vivent induit leurs comportements». En quelques mots, quand on vit dans un immeuble dégradé aux vitres cassées, cela incite à en casser d'autres, et peu à peu à commettre des actes plus graves débouchant sur une délinquance de plus en plus dure. Quand une telle insécurité se généralise dans un quartier, les citoyens honnêtes finissent par ne plus sortir et par ne plus laisser sortir leurs enfants... Peu à peu, la rue est abandonnée aux bandes qui favorisent leur loi, c'est-à-dire la délinquance. Ils violent les rues de la population saine, et il n'y a plus de foule pour pouvoir s'interposer aux agressions. D'ailleurs, les gens honnêtes décident de quitter de tels quartiers qui finissent en «zone de non-droit». Faites un crochet dans nos nouvelles cités sans nom, vous trouverez un nom à l'innommable.

Troubles psychologiques chez l'enfant scolarisé Les spécialistes recommandent la prise en charge et le dépistage précoce

K. Assia

tains troubles sont extériorisés, à l'exemple de la violence et peuvent être pris en charge alors que d'autres sont intérieurisés comme l'anxiété, la peur, entre autres. Ceux-ci nécessitent donc une prise en charge réelle et efficace. En énumérant les facteurs de risque à l'origine, la responsable a cité le divorce des parents, le tabagisme chez la mère, entre autres. Sur ce, un plan d'action a été mis en place par l'observatoire à travers la formation et le perfectionnement des intervenants dans la prise en charge des enfants atteints de ces troubles. Ces formations vont cibler les psychologues, les gestionnaires, les médecins de santé scolaire et les chirurgiens dentistes. Par ailleurs, ce séminaire qui a vu la participation de l'ensemble des intervenants dans le milieu scolaire de la région ouest, notamment les médecins et les psychologues, a été une occasion pour expliquer plusieurs expériences sur l'organisation de la santé mentale en milieu scolaire. Il y a lieu de signaler celles de Tlemcen et Oran. La directrice de l'observatoire a souhaité que le dépistage se fasse dans la petite enfance avant la scolarisation, un moyen efficace pour éviter des complications.

Exploitation du registre électronique Correction de près de 13.000 erreurs sur des documents d'état civil

J. Boukraa

naissance plus facilement. Cette facilitation est rendue possible grâce à la mise en place d'une matrice ou banque de données numérisée (registre national automatisé de l'état civil). Animés par le souci de rehausser la qualité de leurs prestations de service aux citoyens, les pouvoirs publics ont aussi mis en place d'autres mesures, comme la délivrance des cartes grises le jour même, des guichets visant à améliorer et à faciliter l'accès aux prestations au profit des personnes vulnérables, le renforcement des annexes d'état civil et l'ouverture des guichets d'état civil le samedi. En général, les citoyens ont été unanimes à saluer cette procédure «tant attendue», indiquant que «le retrait des documents était auparavant un véritable parcours du combattant surtout pour les personnes du 3^{ème} âge, d'autant plus qu'ils sont indispensables à la constitution de tous les dossiers administratifs». Il est signalé, en outre, l'affectation d'une enveloppe de 257 millions de DA pour la réalisation de 56 opérations portant sur l'ouverture d'annexes communales et la dotation des mairies en salles d'attente adaptées, dans 26 communes de la wilaya. Au titre de son programme communal de développement (PCD), de l'année 2013, la wilaya a équipé et réaménagé 24 annexes communales, sur les 59 réalisées dans le cadre du rapprochement de l'administration du citoyen.

Il existe trois types d'erreurs, liées à la saisie, à la marge et au registre. La rectification des deux premières se fait à la commune mais celles du registre passent par la justice après une demande formulée par le citoyen à la commune. En vue de faciliter cette opération, une coordination entre la commune et le tribunal est effective depuis quelques mois. Les erreurs de la marge étaient dues à l'absence d'actes de mariage ou de décès dans les extraits de naissance.

L'introduction massive de l'outil informatique dans la gestion des fichiers de l'état civil a permis aux citoyens de retirer leurs documents, notamment les extraits de

ILS NOUS ONT QUITTÉS HIER

Khalaf Taib, 97 ans, Haï El Seddkia
Ouasia Houcine, 75 ans, stade Habib Bouakeul
Demouche Jouher, 72 ans, Aïn Témouchent
Bekara Fouzia, 33 ans, Haï Saâda, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

	12 rabie el aouel 1437
El Fedjr	Dohr
06h39	13h03
	Assar
	15h37
	Maghreb
	17h58
	Icha
	19h22



TLEMCEN

Plus de 217 quintaux de kif et 20.428 comprimés psychotropes saisis

Cheikh Guetbi

Malgré les grands efforts consentis par les pouvoirs publics pour lutter contre le commerce transfrontalier illicite qui cause une véritable saignée pour l'économie nationale, particulièrement en ces temps difficiles, des produits subventionnés par l'Etat sont toujours exportés illégalement vers le Maroc et des produits prohibés et nuisibles à la santé publique tels que la drogue, les psychotropes et l'alcool sont importés. Les quantités introduites à partir du principal pôle de production de kif Ketama, dans le rif marocain, sont très importantes et ce malgré la tranchée et la clôture installées le long de la frontière, les moyens

modernes de surveillance et l'impressionnant effectif de gardes-frontières. Un bilan dressé par la cellule de communication de la sûreté de la wilaya de Tlemcen illustre bien cet inquiétant phénomène. Pour le seul corps de la police de cette wilaya frontalière, 217,44 quintaux de kif ainsi que 20.428 comprimés de psychotropes et 49,53 grammes de cocaïne ont été saisis durant l'année 2015 contre 322,67 quintaux de kif, 8.096 comprimés psychotropes et 19 grammes de cocaïne durant l'année écoulée, soit 53 tonnes de kif saisi en 22 mois. Ainsi, plus de 24 quintaux de kif et 1.300 comprimés psychotropes sont saisis chaque mois par la police, selon Les statistiques de l'Office des Nations

unies pour la drogue et le crime (ONUDC), révèlent que les saisies représentent moins de 30% de la quantité introduite à partir du Maroc dont la production est, selon la même source, de 38.000 tonnes d'herbe de cannabis et 760 tonnes de résine de cannabis. On aura donc compris que la situation est réellement inquiétante. Une importante quantité introduite du Maroc sert à la consommation locale. Mais, devant les dernières mesures draconiennes prises par la Communauté européenne pour la lutte contre le trafic de stupéfiants notamment aux frontières espagnoles, notre pays est devenu le pôle stratégique pour le transit d'une bonne partie de cette production marocaine vers l'Europe et le Moyen-Orient.

Des consortiums en attendant mieux...

Khaled Boumediene

L'expert et consultant de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), Nouad Mokrane, a expliqué lundi dernier à Tlemcen que les consortiums d'exportation sont un outil efficace, non seulement pour l'accès aux marchés, mais aussi pour le développement du commerce extérieur et permettent aux petites et moyennes entreprises de surmonter les contraintes de l'export. «La première étape pour nous était l'établissement d'un consortium de l'industrie alimentaire. Il y a deux ans, nous avons organisé des assises sur l'agroalimentaire pour quelque 500 opérateurs et on s'est posé la question : pourquoi l'Algérie n'exporte-t-elle pas ? Pourquoi importons-nous 10 milliards de dollars de produits alimentaires et n'exportons que 200 millions de dollars ?

On a fait une étude, une comparaison entre les pays voisins comme la Tunisie ou le Maroc et les autres pays méditerranéens, et on s'est aussi posé la question pourquoi ces pays arrivent à exporter et l'Algérie non ? Nous avons ensuite avancé dans la réflexion et nous nous sommes rendus compte que l'acte d'exporter n'est pas spécialement individuel, et ces pays se sont d'abord structurés en optant pour un concept qui est le consortium d'exportation. C'est un nouveau concept qui a été créé dans les années 80. Nous avons compris que l'Algérie devra, elle aussi, suivre cette voie si elle veut exporter hors hydrocarbures. Une campagne nationale de sensibilisation des PME a été conduite par les experts de

l'ONUDI avec plusieurs organisations publiques et privées. Le résultat est aujourd'hui de 7 consortiums juridiquement constitués dans les filières des produits de consommation animale et laitière, l'agro-céréale, les intrants de l'agroalimentaire (arômes, assaisonnements...), le multisectoriel qui englobe toutes les industries, les dattes dans 10 wilayas à fort potentiel, les boissons, les miels, les olives et autres produits aqua-pêches. Tous ces consortiums sont en train de développer leurs outils promotionnels : logo, brochures, sites Internet. Les efforts visant à créer un cadre incitatif pour le développement de consortiums d'exportation doivent mener à d'importants résultats, notamment la mise en place, par les ministères de l'Industrie et du Commerce, d'un fonds d'appui pour les consortiums d'exportation. Ce fonds cofinance principalement les activités promotionnelles des consortiums pendant les premières années, a-t-on souligné lors de la rencontre régionale sur «le développement du commerce extérieur» organisée par la chambre de commerce et d'industrie (CCI-Tafna) en collaboration avec la CAGEX au siège de l'APW de Tlemcen. A l'ouverture de cette journée où plusieurs questions liées au développement des échanges commerciaux, importation et exportation, ont été abordées le président de la CCI-Tafna Abdelhak Boublenza a indiqué : « Notre pays est frappé de plein fouet par la chute du prix du pétrole. Ce pétrole représentait 98% des recettes d'exportation. Aujourd'hui, cette situation nous interpelle pour étudier les différentes solutions pour di-

versifier notre économie et nos activités pleines de ressources. Nous avons en premier lieu le développement de l'agriculture qui nécessite des réformes fondamentales et l'agroalimentaire qui doit jouer un rôle de première importance. Si nous vendons nos oranges à 100 euros la tonne, nous pouvons vendre les dérivés de l'orange, la vitamine C naturelle à 100.000 euros environ le kg. Cela veut dire que nous ne devons pas nous contenter de vendre la datte au kg, mais que nous devons développer les sous-produits agricoles et forestiers. Plus nous transformons nos produits agricoles, plus la plus-value est importante. Il faut mettre en valeur les molécules naturelles pour soutirer le maximum de l'exportation de nos dérivés issus de nos produits agricoles et forestiers.

Nous avons en second lieu le développement du tourisme et des activités artisanales qui doivent jouer leur rôle et permettront à notre pays de diversifier son économie. Nous avons d'autres activités industrielles à développer. Ces activités permettront à notre pays d'exporter. Comme par exemple les câbles électriques des machines agricoles, textiles, des matériaux de construction, tels les faïences, marbres et dérivés. Est-il normal que les Algériens n'ont toujours pas le droit de se développer dans la téléphonie mobile, l'internet, les banques, le transport maritime, la pétrochimie et les activités pétrolières. Ce sont là des secteurs où il y a une vraie possibilité pour se développer et créer des industries motrices. Il existe aussi l'exploitation minière qui est entièrement à revoir ».

AÏN-TEMOUCHENT

Il tue son frère à haï Akid Othmane

Mohamed Bensafi

Un drame s'est produit mardi après-midi à haï Akid Othmane (nouvelle ville), une cité située sur la périphérie sud-est d'Aïn-Temouchent.

Il s'agit d'un fratricide qui s'est produit peu après 14h quand la victime, âgée de 28 ans, fut mortellement poignardée après une altercation avec son frère cadet (21 ans) pour des raisons encore inconnues, indique notre source.

Des bus supplémentaires en renfort

Mohamed Bensafi

Dans le but de faciliter le déplacement des usagers, l'entreprise de transport urbain et suburbain d'Aïn-Temouchent a entamé l'élaboration d'un nouveau plan de charge avec l'ouverture de nouvelles lignes et le renforcement de quelques-unes à l'instar de la ligne «07», reliant la Ville Nouvelle à la cité des 96 logements et la ligne «14» qui prend en charge la navette entre

la localité de Hassi El-Ghella et le centre universitaire Belhadj Bouchaïb d'Aïn-Temouchent. Ainsi, les centaines d'usagers qui sont dans l'obligation de voyager quotidiennement sur ces itinéraires, vont pousser un ouf de soulagement. La ligne Hassi El-Ghella, desservie par des bus de l'entreprise du transport, devra être renforcée par deux autres bus pour répondre aux besoins des étudiants et habitants de cette zone urbaine qui connaît un réel boom démographique. Enfin, il faudra ajouter les efforts de cette entreprise qui, pour offrir un meilleur service public, s'est lancée dans la concrétisation de cinq projets, notamment la rénovation des infrastructures, la modernisation de l'atelier de maintenance en plus de la formation du personnel intervenant (mécaniciens, tôliers, électriciens auto...) et la création d'une station de lavage et de service propre à l'entreprise.

TIARET

La bibliothèque pour les révisions

EI-HOUARI DILMI

près de 30.000 ouvrages dans divers domaines, y compris les revues scientifiques et les encyclopédies et dictionnaires, classés selon la classification décimale Dewey. Considérée comme la plus importante de la wilaya, elle compte une grande salle de lecture qui peut s'élargir à 200 places, une salle pour enfants de 150 sièges et une salle pour les malvoyants. La bibliothèque principale de lecture publique compte également des annexes, réparties à travers onze communes. Elle permet également des abonnements annuels pour les férus de lecture moyennant un prix symbolique.

Elle contient actuellement

CHLEF

La chasse aux pétards

Bencherki Otsmane

mettre fin à ce commerce juteux et en même temps dangereux pour les biens et les personnes.

Contrairement aux années précédentes où les produits pyrotechniques (pourtant prohibés) étaient étalés au vu et au su de tout le monde dans la quasi-totalité des villes et villages de la wilaya de Chlef pour célébrer la fête du Mawlid Ennabaoui, cette année 2015, des quantités insignifiantes sont proposées à la vente par des jeunes qui sont constamment sur le qui-vive pour s'enfuir dès qu'une présence policière est signalée. Les quelques personnes qui pensaient faire « une bonne affaire » en cette fin d'année l'ont appris à leurs dépens.

Le nombre de pétards (43.464) de différents calibres et dimensions saisis au cours de cette semaine dans plusieurs cités urbaines de la wilaya témoignent de l'engagement de la police à

tables bien garnies que les candidats vont se livrer une rude bataille pour convaincre et séduire leur électorat. Des repas gargantuesques qui font décider et flétrir les plus récalcitrants des élus de la base. Comme à l'accoutumée, les chefs de tribu, au nombre de 24, ne resteront pas en marge de cette confrontation et c'est à eux que revient le dernier mot et eux qui décideront donc l'heureux élu. Le candidat du RND peut compter sur son aura, tandis que son adversaire a dans son sac plus d'une carte à jouer et table plus sur les élus locaux issus de la circonscription des daïras de Bougtob et de Rogassa. Avec une bonne dose de soutien de la part des élus proches de sa région de Ghassoul, le troisième candidat peut également faire basculer la balance en faveur de l'un des deux concurrents.

EL-BAYADH

Sénatoriales : le poids des tribus

Hadj Mostefaoui

Les trois candidats en lice pour l'unique siège au Sénat sont au coude-à-coude dans une lutte sans merci pour rafler la majorité des voix des 341 électeurs des deux assemblées locales. Ils sont deux candidats de partis sur la ligne de départ. M. Mohamed Belgourari, chirurgien rhumatologue, candidat RND, président de l'APW pour la seconde fois consécutive. Le second candidat, M. Houbad, du FLN, entrepreneur, se lance dans la course pour la seconde fois après avoir siégé durant un précédent mandat au Sénat. Il donnera sûrement du fil à retordre à son rival. Et enfin, M. Mekhfi Taibi, jeune candidat de la liste des indépendants qui compte voler de ses propres ailes pour affronter ses deux adversaires. Ce n'est un secret pour personne que c'est autour de

OULED RACHED

Des villageois bloquent le siège de la mairie

Farid Haddouche

Des habitants en colère, issus de 4 villages, Draâ Ouled Mohamed, El Hammam, Chiboune et Tamamachth, relevant de la commune d'Ouled Rached, à une trentaine de kilomètres de Bouira, ont fermé, avant-hier, le siège de leur municipalité. Les

raisons invoquées par ces villageois qui étaient hors d'eux-mêmes, ont été expliquées par l'insuffisance des prestations médicales, le manque de réseau d'assainissement, du gaz naturel, de l'éclairage public, et du transport scolaire. En somme, les protestataires ont formulé toute une batterie de revendications qu'ils ont soumis à qui de droit. Par ailleurs, les

élus communaux ont fait savoir qu'ils ne ratent aucune occasion de soulever aux autorités de wilaya les besoins de leur localité en matière de projets de développement, afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens. Il s'agit aussi de garantir le transport scolaire dont les élus ont annoncé avoir loué 4 minibus pour transporter les écoliers de la région.

BOUIRA

Une voiture dérape, un mort et un blessé

Un homme âgé de 30 ans a perdu la vie dans la nuit du lundi à mardi, et son passager âgé de 34 ans blessé, quand le véhicule qui les transportait a dérapé dans les virages du lieudit dit Erich, sur la RN5. L'accident est surve-

nu lorsque le conducteur d'une voiture de marque Peugeot 307 a perdu le contrôle de son véhicule en débusquant de la chaussée, pendant qu'il roulait sur la RN5. Ce dernier est mort sur le coup et son compagnon a été blessé. Ce der-

nier se trouve en ce moment dans un état très grave, au niveau du centre hospitalier Mohamed Boudiaf de Bouira. Les raisons de ce tragique dérapage ne sont pas connues.

Farid Haddouche

ALGER

Près de 200 000 unités de produits pyrotechniques saisies

Un total de 195 839 unités de produits pyrotechniques, de formes et de volumes différents, ont été saisies cette semaine par les agents de police d'Alger, a indiqué mardi la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), dans un communiqué. «Dans le cadre des efforts accomplis par les forces de la police à travers tous le territoire national pour freiner la vente des pétards et autres objets pyrotechniques, les services de la DGSN de la wilaya d'Alger

ont saisi 195 839 unités d'une valeur de plus de 6 milliards de centimes», a précisé la même source.

«Les efforts des services de police se poursuivent afin de mettre un terme au commerce de ces produits dangereux notamment sur la santé des enfants (...) et en ce qu'ils constituent une source de pertes matérielles avec particulièrement les incidents».

La direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger avait indiqué, diman-

che, «la mise en place d'un appareil de sécurité visant à gérer tout incident généré par l'utilisation de jeux pyrotechniques à l'occasion de la célébration des fêtes du Mawlid Ennabaoui». Le ministère de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière avait souligné, pour sa part, que «l'usage des produits pyrotechniques, les fumigènes et autres, risque de causer des accidents de nature à mettre en péril la vie des individus et de leur entourage».

TIPASA

Collision entre un bus et une voiture : 9 passagers blessés

Neuf personnes ont été blessées dans une collision entre un bus de transport en commun et un véhicule léger, survenue mardi sur le tronçon de la route nationale (RN) 42 reliant Hameur El Ain, dans la wilaya de Tipasa, et El Affroun,

wilaya de Blida, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Parmi les neuf personnes blessées suite à cet accident, deux sont dans un état grave, a-t-on ajouté, signalant que les victimes dont 5 femmes, sont âgées entre 30 et 65 ans, et ont été

transférées vers l'EPSP de Hameur El Ain pour recevoir les soins nécessaires. Selon la même source, le conducteur du bus aurait perdu le contrôle du véhicule, ce qui a causé son dérapage et sa collision avec le véhicule léger, a-t-on précisé.

EL-TARF

Trafic de kif, un mandat de dépôt

Aggissant sur information, les éléments de la sûreté d'Echatt ont procédé au contrôle d'un petit camion, genre Herbine dont le propriétaire, soi-disant

marchand ambulant dans la vente des fruits et légumes, s'adonnait en fait à la vente de la drogue. La fouille du camion a permis de mettre la main sur 300

grammes de kif. Le mis en cause a été présenté près le Tribunal de Dréan, territorialement compétent, et fut placé sous mandat de dépôt. A. Ouelaa

Modernisation des APC

L'APC d'Echatt, daïra de Ben M'Hidi, dans la wilaya d'El Tarf a été choisie comme APC pilote dans le lancement du service biométrique au niveau de l'état civil avec la confection, dans un premier temps de la carte nationale qui sera suivie par les cartes grises, dans un 2ème temps, en attendant de parache-

ver ce processus de modernisation de l'administration par l'attribution du passeport biométrique. Le wali, qui s'est rendu, mardi à Echatt, accompagné des responsables concernés, a assisté au coup d'envoi de cette opération qui concerne aussi les 24 communes et 16 antennes. Le wali a indiqué que les APC,

au nombre de 08, n'ayant pas les moyens financiers pour bénéficier des équipements nécessaires à cette opération, ont bénéficié d'une subvention. Enfin, les citoyens seront soulagés du fardeau des longues attentes et de la bureaucratie qui sévissait dans certaines daïras.

A. Ouelaa

JIJEL

Baisse de 40 % de l'activité «véhicules» au port de Djendjen

Une baisse de 40 % de l'activité «véhicules» a été enregistrée en 2015 au port de Djendjen (Jijel), a-t-on appris mardi du président-directeur général de l'entreprise portuaire de Jijel (EPJ), Abderrezak Sellami.

Cette baisse est le résultat des nouvelles dispositions relatives à l'importation des véhicules décidées par les pouvoirs publics, selon ce responsable qui a ajouté que le volume de réception de véhicules roulants (voitures, camions, engins) atteindra à la fin de cette année les 190 000 unités. Les prévisions de clôture pour cette année, s'agissant du trafic global du port de Djendjen, font état de 4 750 000 tonnes, un volume pratiquement identique à celui de l'exercice écoulé, a-t-il souligné. Se montrant optimiste, M. Sellami a indiqué que le port verra son trafic passer à 30 millions de tonnes en 2030, boosté essentiellement par les différents projets en cours de réalisation ou d'autres investissements envisagés dans l'enceinte portuaire. Il

s'agit, entre autres, du terminal à conteneurs devant faire de Djendjen un hub incontournable qui attirera de nombreux armateurs étrangers.

Ce projet, confié à un groupe sud-coréen, atteint à l'heure actuelle un taux d'avancement de 21 %, a également précisé à l'APS M. Sellami.

Lors d'une récente visite in situ, le wali, Larbi Merzoug, avait sommé l'entreprise d'activer les travaux de réalisation pour être au rendez-vous du délai contractuel fixé à septembre 2017 pour la livraison de ce terminal destiné à recevoir jusqu'à 14 000 conteneurs/an de 20 EVP (équivalent 20 pieds). S'agissant des délais de traitement des navires, ce facteur reste tributaire des moyens d'enlèvement, notamment pour ce qui est des céréales transportées au moyen de grands

navires céréaliers. Actuellement, le port qui traite 8 000 tonnes/jours, peut aller jusqu'à 35 000 tonnes/jours pour peu que des silos soient disponibles, a estimé le même responsable. Par ailleurs, une étude est actuellement en cours pour la réalisation d'une gare maritime au sein du port de Djendjen pour développer le cabotage national et, éventuellement, international. Cependant, un poste RO-RO (roulier) est disponible et peut accueillir, provisoirement, des caboteurs, en attendant la future gare maritime. Plusieurs projets ont été initiés au sein de cette infrastructure maritime (silos à grains, terminal à bois...) pour permettre à ce port, qui emploie actuellement 1 350 personnes, de justifier sa réputation de «grand port du pays», a conclu le directeur de l'EPJ.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

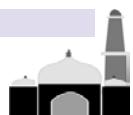
El Fedjr
06h25

Dohr
12h48

Assar
15h19

Maghreb
17h40

Icha
19h05



BATNA

Une nouvelle unité pharmaceutique à N'gaous

Une unité pharmaceutique privée, spécialisée notamment dans la fabrication d'atomiseurs pour le traitement symptomatique de la bronchite et de l'asthme sera opérationnelle à N'gaous (Batna) courant 2016, a indiqué mardi à l'APS le promoteur de ce projet, Mostefa Benkoreichi. L'unité, actuellement au stade du montage des équipements, fabriquera, dans un premier temps, des produits médicaux à base d'eau de mer et de sérum physiologique avec une capacité annuelle de production d'un million d'unités, a précisé cet investisseur, ajoutant que cette capacité est «susceptible d'augmenter en fonction de la demande du marché». Les premières semaines de la vie de cette entreprise, fruit d'un investissement de millions de dinars, seront consacrées à la «familiarisation» du personnel avec les équipements de l'usine, a encore indiqué M. Benkoreichi, lui-même pharmacien de formation, ajoutant que l'unité emploiera essentiellement des pharmaciens et des laborantins. Implantée dans la zone d'activités de N'gaous, l'usine disposera de deux chaînes de production avec une

capacité théorique annuelle de 10 millions d'unités de produits algériens et italiens fabriqués sous licence, a également fait savoir la même source, soulignant que l'unité débutera avec un effectif de 40 travailleurs, qui devra croître progressivement pour atteindre 400 travailleurs lorsque l'unité fonctionnera à pleine capacité. Cette unité, inspectée jeudi dernier par le wali de Batna, Mohamed Salamani, permettant à ce responsable de s'enquérir des préoccupations de cet investisseur et d'autres opérateurs installés dans la zone d'activités de N'gaous, «approvisionnera le marché national et contribuera à la réduction de la facture des importations de médicaments», a souligné le directeur de l'industrie et de la PME, Sassi Bouaziz.

Le même responsable a fait état d'un autre investissement, actuellement en cours de concrétisation, portant sur la réalisation, dans la zone d'activités de la ville d'El Madher, d'une unité fabrication de médicaments vétérinaires. L'usine, en phase d'équipement, devrait entrer en exploitation en 2017 «au plus tard», selon la même source.

BATNA

Plus de 230 cas de leishmaniose cutanée enregistrés

Pas moins de 232 cas d'infection par la leishmaniose cutanée ont été enregistrés depuis le début de l'année à Barika (sud de Batna), a-t-on appris lundi auprès des services de l'établissement public hospitalier de cette ville. «Ce chiffre représente un accroissement inquiétant dès lors qu'il est supérieur à celui enregistré en 2014, une année marquée par l'apparition de 111 cas», a souligné le Dr Madjid Bennoui, directeur de cette structure hospitalière. La daïra de Barika «demeure l'une des régions de la wilaya les plus affectées par cette maladie et figure parmi les zones du pays où la leishmaniose cutanée constitue une maladie endémique, due à un protozoaire transmis à l'homme par piqûres d'un phlébotome, et qui provoque des lésions cutanées dont les séquelles demeurent visibles même après la guérison totale», a encore indiqué le Dr Bennoui. Ce responsable a toutefois tenu à rassurer les citoyens quant à la «bonne prise en charge de ces cas». Des soins ont été dispensés aux malades touchés, dont la majorité est issue des communes de Bitam (39 cas), d'Azil-Abdelkader (46 cas), d'El Djedjar, (16 cas), Barika (106), M'doukal (9) et d'Ouled Ammar (16). Selon le service de la prévention de la direction de wilaya de la santé et de la population (DSP), la situation épidémiologique globale fait cependant apparaître une «très nette régression» de cette maladie au cours de ces dernières années. La leishmaniose cutanée avait touché 293 personnes en 2014 (à l'échelle de la wilaya) et 333 l'année d'avant, après avoir atteint un pic de 5 400 cas en 2003.

OUARGLA

Les scouts s'impliquent

Les scouts musulmans algériens (SMA) s'emploient à maintenir leur rôle éducatif portant sur la préservation de l'identité nationale, a affirmé mardi à Ouargla le commandant général de cette organisation Mohamed Boualeg.

Le responsable des SMA a mis l'accent sur la préservation de l'identité nationale à travers la valorisation du rôle éducatif de la jeunesse du pays, lors de l'ouverture d'une rencontre de formation tenue au musée du moudjahid (chef-lieu de wilaya). Soixante-dix (70) chefs scouts venus de différentes wilayas du pays prennent part au stage national de formation niveau «badge bois» qui se poursuivra sur cinq jours à Ouargla. Des cours pratiques et théoriques sont au programme de cette session de formation qui permettra d'améliorer les aptitudes techniques et professionnelles chez cette catégorie, selon les organisateurs. Parallèlement à cette rencontre de formation, une quarantaine de routiers ont participé au séminaire régional des routiers organisé du 22 au 25 décembre courant à Ouargla.

ANNONCES CLASSÉES



■ TLEMCEN : Vds F3 - 2ème étage - Aménagé F4 - Climatisé - Elect. - Cage - Propre - Ensoleillé - IMAMA 1060 Logts - 980 U Nég. - Tél : 0558.50.67.32

■ Loue : F2, C, SDB Miramar 24.000 pour 18 à 24 mois - 2 F1 Mediouini 1,3 et 1,7 pour 6 mois - AG. DJWAD EL ADL - Tél : 0771.53.77.94 - 0796.74.05.52

■ A louer des Appartements F2 + A louer Local 120 m² situé à Belgaïd. ORAN - Tél : 0668.55.95.01

■ Vends F2. Acté. 64 m² au 2ème étage. Neuf. Libre de suite. En face de la Mairie de Bir El Djir - Contact après 16 H - Tél : 0553.75.11.88

■ A vendre un bel F4 au 2ème étage. Acté. Cité les Falaises la Tour Gambetta. Refait à neuf. Cuisine équipée. 02 façades. Bon voisinage - Tél : 0553.78.17.73

■ Vds Appart F2 modifié F3. Cité Lescure - Acté - Tél : 0552.94.00.07

■ A vendre Appartement F3. Acté. 3ème étage et 2 façades à ZABANA - ARZEW - Quartier calme - Tél : 0772.26.36.77

■ A louer à Cité Protin - ORAN : 1 Appartement 1er étage. Entièrement meublé dans une M.M. Salon complet avec plasma. Chambre à coucher avec plasma. Cuisine moderne équipée. Tout confort - Tél : 0661.21.12.31

■ F4 à louer Haï El Yasmine - ORAN - 2ème étage - Tél : 0781.05.34.94

■ Louer 2 Pièces + Cuisine + S. de B. au rez-de-chaussée d'un immeuble à deux étages à ES-SENIA Centre - Entrée individuelle - Libre de suite - Tél : 0771.41.15.14

■ Loue joli Appartement F3 équipé. Deux balcons vue sur mer. Situé Front de Mer Résidence Panorama - toutes commodités - Tél : 0550.94.18.03

■ Loue F2 meublé 1er étage Place des Victoires - Tél : 0795.68.16.80

■ Vends Appart F4 - 127 m². 2ème étage Promotion immobilière. 2 façades. 3 balcons (Juste derrière cité militaire Boumelik - Ain El Turck) - Prix offert 1 M 250 - Tél : 0549.43.71.01

■ A vendre Appart F3 - Acté - 1er étage à El Moughoune à côté de l'Hôpital - Tél : 0561.38.40.74

■ Loue F3 Maraval 3 U - Vds 2 F2 Maraval 650 U. 620 U - Loue F4 EPLF Duplex 2,8 U - V. Bâti Protin 45 - ENSEP 55 et 65 - 400 m² Boulanger 23 - M.M. C.-Ville 13 - B.A. HOUHOU - 0776.37.88.74 - 0667.43.43.15

■ Vends Appart F2 individuel. Cuisine. SDB. Toilettes - avec une grande Cour. Valable Bureau ou Cabinet. Possibilité extension - Acté avec Livret foncier - Gambetta. ORAN - Tél : 0555.93.90.15

■ A vendre Appartement F3 à Cité Grande Terre. Sup. 70 m². Acté + Livret foncier. Refait à neuf. 1er étg. Cité calme et sécurisée (Ecole - Marché). Très bon voisinage - Contactez : 0660.27.38.10 - 0697.22.61.60

■ Vds joli Appart F3 aménagé en F4 - 89 m² - Refait à neuf (D. Salon - Séjour - 2 Chs...) 2 Fdées. 5ème étg. avec Ascenseur (bien entretenu). Ensoleillé. Pas de vis-a-vis - USTO 1500 Logts - Tél : 0561.98.48.15

■ Alouer Appartement F4. Sup. 75 m² avec équipement (Marché - Ecole - Parking...) à 500 Logts - GDYEL - Contactez : 0555.92.03.73

■ Loue F2 - RDC - Cavaignac (22 U) - Tél : 0554.06.39.16

■ TLEMCEN : A vendre Appartement F3 - 3ème étage - Sup. 78 m² - Cité 1060 Imama - Tél : 0773.89.09.72

■ Vends Apparts F3 et F4 dans une résidence à Bel Air et Front de Mer avec garage, cuisine équipée, chaudière, placards - Tél : 0550.46.18.22 - 0559.08.44.88

■ Loue F3 avec courtois au RDC à Ain Turck (EL KARYA) - Prix : 2 U/mois - Contactez : 0796.694.913 Après 18 H - Intermédiaire s'abstenir

■ SIDI BEL ABBES : Vends Appart F5 - 110 m². Bien situé. 3ème étage. 3 façades. Toutes commodités. Bon voisinage - Avec parking - Acté + Livret foncier - Tél : 0551.21.68.13

■ A vendre Appartement F2 Cité El Yasmine la 1ère - N° de Tél : 0795.45.17 ou 0793.68.18.48

■ TLEMCEN : Chetouane : Vends Appart F4 - 142 m². 2ème & dernière étage. 2 façades. 2 Balcons. Terrasse & garage. Ties commodités. Immeuble privé : 1 Voisin - Détails sur Oued Kniss - Tél : 0550.37.85.81

■ Vends joli F2 - Désistement - Vue sur le port d'ARZEW aux Plateaux - 7ème étage - Tél : 0561.64.15.06

■ Vendre bel Appart F3 - 2ème étage. Très bien aménagé. Cité clôturée et calme à Misserghine - P.O. 850 U - P.D. : 950 U - Tél : 0550.95.57.48

■ ORAN : A vendre Appartement F3 - 1er étage - Sup. 64m² - Bt Primila Cité Yaghmoracen - Tél : 0773.89.09.72

■ Vends ou Echange Appart T3 au 2ème étage - Acté - Bien aménagé - contre Appart T3 à ORAN - Tél : 0551.17.05.56

■ Vends F3 à Maraval derrière Bia : 3 Balcons - 63 m² - Refait à neuf - 2 façades - 2ème étage - Bien ensoleillé - Climat - Chauffage - Tél : 054.59.94.50

■ A vendre F3 - 1er étage, 90 m². En face la Zone Industrielle HASSI BOUNIF. Libre de suite, avec un sérieux avantage financier " Versement de 70% seulement " - Curieux et intermédiaire s'abstenir SVP - Tél : 0561.73.02.41

■ A vendre Appartement F4 - 1er étage. 2 façades. Grand balcon - Haï Es-Salem ex-St-Hubert - Portable : 0791.56.73.03 - Téléphone fixe : 041.24.10.46 - ORAN

■ Loue Vends F3 au centre-ville d'ORAN - Tél : 0557.80.56.78

■ A vendre : F4. 100 m² + Débarres - 1 Balcon - Acté (Courtbet). Prix 16 négociable - A louer F4 (Académie) 1er étage pour Profession libérale - Tél : 0777.30.64.39

■ Vends / Echange F4 (LSP Sig 84,90 m²) - 1er étage d'immeuble de 5 étages - Convent Habitation ou Profession libérale (Echange environnement d'ORAN) - Tél : 0772.47.20.10 - H.B.

■ A louer pour Société : Maison de 2 étages - Sup. 220 m² à BIR EL DJIR - Tél : 0559.34.84.77

■ Vends / Echange Villa R+2 + Coop. Fora Bd Millenium - Tél : 0795.60.60.80

■ Loue à Société étrangère ou nationale : belle Villa R+1 à Belgaid - Totallement meublée - Toutes commodités - Située dans Résidence sécurisée et calme - Tél : 0670.30.46.09

■ ORAN - A vendre Haouch R+1 (6 x 18 m²) - 4 Chambres + Cuisine + SDB + 2 WC + Local - à Victor Hugo - parallèle Ligne " B " - Tél : 0771.71.85.43 / 0780.02.27.61

■ A vendre Appartement F3/1er étage. Bloc R+5 cité clôturée à Haï Akid Lofti - Convent Activité libérale - Tél : 0555.93.76.48

■ Vends Appart F3 - Acté + Livret foncier. 3ème étage en face Commissariat central - Libre de suite - Tél : 0554.21.56.15

■ Location F7 - 1er étage 200 m² pour usage Bureautique. Bd Emir AEK. 100.000 DA/M - Location F2 meublé. 2ème étage Bd des Chasseurs 50.000 DA/M - Tél : 0770.95.18.00

■ Location F7 - 1er étage. 180 m² en face consulat d'Espagne - Disponible - 80.000 DA/M - Location F3 luxe Hippodrome. 50.000 DA/M - Tél : 0770.95.18.00

■ A vendre un Appartement type F4 à GDYEL - ORAN - 3 façades. 3ème étage - 115 m² - Tél : 0550.22.62.92

■ A louer 2 Appartements F4 / F5 - 4ème étage à Bel Air (ORAN) - Sup. 154 m² - 192 m² - Avec Ascenseur. Immeuble neuf, très calme + un Box pour la voiture - Tél : 0554.26.96.33

■ A vendre Appart F4. Superficie 100 m² - Acté - au RDC. Refait à neuf - Situé côté Rond-point Nekkache Cité Ibn Rochd - ORAN - Tél : 0770.20.19 - 0660.51.13.90 - Prix après visite

■ A vendre Appartement F2 aménagé en F3 - 1er étage Sémirâas - ORAN - Rue de Mostaganem - Tél : 0774.74.31.72

■ Loue à l'année grand F4. 200 m². Meublé. Chauffage central. Climb. Internet et toute commodité sur grand boulevard, dans une petite résidence privée près de l'Hôpital de Pédiatrie de Canastel - ORAN - Tél : 0552.27.66.22

■ Part vend F4 - 1er étage. 03 façades. Cité des Lilas. Gambetta. ORAN - Ideal pour Fonction libérale - Prix après visite - Tél : 0770.50.91.86

■ Vends F3 avec Désistement à Sidi El Bachir - Tél : 0795.50.18.19

■ Particulier vend joli F3 - 85 m² avec 01 place au parking (sous-sol) et ascenseur - Adresse : sortie de Belgaïd vers Kristel - ORAN - Immeuble promotionnel - Tél : 0561.78.01.94 - entre 10 H et 17 H

■ Loue Appartement LSP F4 - 92 m² - Double façade. Cité clôturée proche Tram. POS 52 Haï Sabah. Résidence Isaria - Tél : 0554.69.13.66

■ Vends Appart F4. Sup. 135 m². Bd Salom. 2 Pièces. Cuisine. SDB. WC. Deux Balcons. 3ème étage. Nouvelle Constr. Endroit très calme à ORAN Hippodrome - 0779.19.81.68

■ Vends Appart à Gambetta. Sup. 176 m² avec place de parking. Vue sur mer. 13^{me} étage - Tél : 0549.74.406

■ A louer F5 - 1er étage - 19, Bd Ahmed Benbarrak - Convent pour Cabinet de groupe ou Labo - Tél : 0771.30.15.21

■ Vends Appart F3 et F4 dans une résidence à Bel Air et Front de Mer avec garage, cuisine équipée, chaudière, placards - Tél : 0550.46.18.22 - 0559.08.44.88

■ Loue F3 avec courtois au RDC à Ain Turck (EL KARYA) - Prix : 2 U/mois - Contactez : 0796.694.913 Après 18 H - Intermédiaire s'abstenir

■ SIDI BEL ABBES : Vends Appart F5 - 110 m². Bien situé. 3ème étage. 3 façades. Toutes commodités. Bon voisinage - Avec parking - Acté + Livret foncier - Tél : 0551.21.68.13

■ A vendre Appart F2 Cité El Yasmine la 1ère - N° de Tél : 0795.45.17 ou 0793.68.18.48

■ TLEMCEN : Chetouane : Vends Appart F4 - 142 m². 2ème & dernière étage. 2 façades. 2 Balcons. Terrasse & garage. Ties commodités. Immeuble privé : 1 Voisin - Détails sur Oued Kniss - Tél : 0550.37.85.81

■ Vends joli F2 - Désistement - Vue sur le port d'ARZEW aux Plateaux - 7ème étage - Tél : 0561.64.15.06

■ Vendre bel Appart F3 - 2ème étage. Très bien aménagé. Cité clôturée et calme à Misserghine - P.O. 850 U - P.D. : 950 U - Tél : 0550.95.57.48

■ ORAN : A vendre Appartement F3 - 1er étage - Sup. 64m² - Bt Primila Cité Yaghmoracen - Tél : 0773.89.09.72

■ Vends ou Echange Appart T3 au 2ème étage - Acté - Bien aménagé - contre Appart T3 à ORAN - Tél : 0551.17.05.56

■ Vends F3 à Maraval derrière Bia : 3 Balcons - 63 m² - Refait à neuf - 2 façades - 2ème étage - Bien ensoleillé - Climat - Chauffage - Tél : 054.59.94.50

■ A vendre F3 - 1er étage, 90 m². En face la Zone Industrielle HASSI BOUNIF. Libre de suite, avec un sérieux avantage financier " Versement de 70% seulement " - Curieux et intermédiaire s'abstenir SVP - Tél : 0561.73.02.41

■ A.V. Villas : 220 m² DF R+1 Canastel - 160 m² R+1 Millennium - 250 m² R+1. 14 Coop. Fernandville - 200 m² R+1 luxe Moustakbal 3 - Loue Villa R+2. 300 m² Bd Morchid - 0795.02.70.10

■ Loue ou Vends F3 au centre-ville d'ORAN - Tél : 0557.80.56.78

■ A vendre : F4. 100 m² + Débarres - 1 Balcon - Acté (Courtbet). Prix 16 négociable - A louer F4 (Académie) 1er étage pour Profession libérale - Tél : 0777.30.64.39

■ Vends / Echange Villa R+2 + Coop. Fora Bd Millenium - Tél : 0795.60.60.80

■ Loue à Société étrangère ou nationale : belle Villa R+1 à Belgaid - Totallement meublée - Toutes commodités - Située dans Résidence sécurisée et calme - Tél : 0670.30.46.09

■ ORAN - A vendre Haouch R+1 (6 x 18 m²) - 4 Chambres + Cuisine + SDB + 2 WC + Local - à Victor Hugo - parallèle Ligne " B " - Tél : 0771.71.85.43 / 0780.02.27.61

■ A vendre Villa R+2 + Coop. Fora Bd Millenium - Tél : 0795.60.60.80

■ Loue Maison à Bel-Air - ORAN - Sup.140 m² - Refait à neuf : 6 Pièces + Cour - Pas de garage - Mobile : 0549.86.24.20

■ Vends / Echange Villa R+1 -

DIVERS

■ Prof de Maths, longue expérience, donne Cours de Maths individuels - avec remise à Niveau - ORAN Centre (Possibilité de déplacement à domicile) 1AS - 2AS - 3AS - Tél : 0661.21.50.51

■ Vends Machine de Broderie 2 têtes sous emballage + Vends Machine de Broderie + Fetta 8 têtes - Tél : 0560.21.24.28

■ Loue Licence de café Wilaya d'ORAN - Contacter Tél : 0772.39.30.40

■ Echange : Jet-Ski en bon état contre Véhicule récent - Etudiez toutes propositions - Tél : 0669.38.15.28

■ Entreprise privée à ORAN : Vente Groupe électrogène marque DEUTZ. 125 KVA AR - Bon état - Contacter : 0554.50.32.38

■ Recherche Clients (Importateurs) pour Transports Marchandises ou Matériels pour Algérie - Espagne ou Inverse Fourgon Conteneur 20 m3 - Tél : 0553.27.75.15

■ Pour tous vos Travaux de Plomberie - Chauffage central et Gaz : N° Tél : 0560.927.870 / 0550.618.515 / 0551.665.770

■ SBA - Vends Fournitures de couture biais, fils à broder, fils à coudre, dentelles, galons, fermeture Éclair, perles, siffa P/Caftan moderne, boutons divers P/ classique & manteau... Tél : 0558.22.85.11 (09 H à 16 H)

■ SBA - Vends vitrine (2,5 x 2,25) + machine P/couvrir boutons + 3 comptoirs en Mastic bleu & blanc (2 m & 1,5 m de long) - Curieux s'abstenir - Tél : 0558.22.85.11 (De 09 H à 16 H)

■ Massage de Détente - de Bien-être : Mal de dos - Stress - Fatigue et Angoisse - Pour personnes âgées, je me déplace à domicile - Merci - Mr HASNI : 0665.01.81.29

PENSÉE
Pour ceux qui ont connu **HADJA FATIMA GRINE**
Pour sa gentillesse et sa générosité, on n'arrive pas à l'oublier ni de vivre sans elle. Elle a laissé un immense vide dans notre vie.
Je vous prie d'avoir une pensée pour elle en ce jour de l'anniversaire de son départ il y a 5 ans.
Ton frère GRINE Omar et tes petits-enfants Anouar et Khadija

PENSÉE
Il y a des êtres que personne ne peut oublier et des dates que nul ne peut effacer comme le 24 Décembre 1999 que notre chère mère **HADJA FATIMA** nous a quittés pour rejoindre l'Eternel, laissant une grande tristesse et un vide immense que nul ne pourra combler. Tu resteras présente dans nos coeurs et nos mémoires.
Nous demandons à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.
Que Dieu, Le Tout-Puissant et Miséricordieux l'accueille dans Son Vaste Paradis.
Ton fils Feth Allah et Hadj Houari

PENSÉE
A notre très cher père, grand-père **BENBERNOU MOKHTAR**.
Voilà une année que tu es parti aussi discrètement que tu as vécu. Tu as laissé un grand vide derrière toi. Ta sagesse et tes conseils nous manquent. Je demande à tous ceux qui t'ont connu, d'avoir une pieuse pensée pour toi. ALLAH ERRAHMEK
Ta famille qui t'aime.
Famille BENBERNOU

■ Assistance : Comptabilité - CNAS - Impôt...etc.
- Gestion : Facturation. Achat / Vente. Créditance. Stock - Confirmation R.S.V. et Paiement Hôtel et autres frais à l'étranger (Paiement en Dinar). Adr : 05, Rue Montauban - ORAN - à côté Hôtel de Police - Tél : 0560.00.44.00

■ IMTIYAZ SCHOOL El Akid Lofti - Cours de Soutien Scolaire : Primaire - Moyen et Secondaire - Cité Sofia Eleonor. Immeuble ECOBAT - El Akid - Tél : 041.28.74.54 - www.Facebook.com / imtschool

■ IMTIYAZ SCHOOL ORAN - Centre - Cours de Soutien Scolaire : Primaire - Moyen et Secondaire - 16, Rue Lahitte - ORAN - Proximité Ecole Pasteur - Tél : 041.33.39.32 - www.Facebook.com / imtschool

■ A vendre une Machine de Sérigraphie pour imprimer des objets cylindrique, ovale et plat (Flacons en verre - Alu - Plastique et P.P.) semi-automatique (Formation possible) - Tél : 0771.56.07.22 - H.B.

■ Pour toutes Réparations de vos Coffrets bloqués : Veuillez contacter Tél. 0555.94.43.27

DÉCÈS
Les familles GHOUTI-TERKI - BETTALIA - RAÏS - TEMAA - TAMAR - BENSEGHIR - ZENAGUI - BELHOUARI - YEBKA ont l'immense douleur de vous faire part du décès de leur chère et regrettée GHOUTI-TERKI FATIMA Née le 10/05/1964 à ORAN - Décédée le 19/12/2015. Adresse : Rue Joseph Mantes - Cité policière - ORAN.

PENSÉE
Une année s'est déjà écoulée depuis la disparition de notre cher et regretté père et grand-père **Mr CHOURGANI LARBI**, décédé le 25/12/2014 à l'âge de 66 ans. En ce triste anniversaire, sa femme, ses enfants Mohamed, Karima, Linda, Fethia, Mokhtar et ses petits-enfants (surtout Akram) demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

PENSÉE
Triste fut ce jour le 21/10/2015 où nous a quittés à jamais notre cher père **KHELIL AHMED**. Tu es parti laissant derrière toi un vide que personne ne peut combler. Tu nous manques. Ta femme pense toujours à toi, tes fils et tes filles ainsi que toutes les familles et voisins : KHELIL - ADDOU - RIAH - BAHRI - BACHA et ses amis. Que Dieu t'ouvre les portes du Paradis.
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

PENSÉE
Triste fut pour la famille BENSELEM le 25 Décembre 2014. Tu nous as quittés à jamais Mme BENSELEM **YAMINA née MANSOUR** laissant derrière toi un vide immense. Tu étais si gentille, si généreuse et surtout serviable et respectueuse. Tu étais aimée par tout le monde. Que tous ceux qui t'ont connue aient une pieuse pensée pour toi.
Ton mari et tes enfants qui ne t'oublieront jamais

■ Assistance : Comptabilité - CNAS - Impôt...etc.
- Gestion : Facturation. Achat / Vente. Créditance. Stock - Confirmation R.S.V. et Paiement Hôtel et autres frais à l'étranger (Paiement en Dinar). Adr : 05, Rue Montauban - ORAN - à côté Hôtel de Police - Tél : 0560.00.44.00

■ IMTIYAZ SCHOOL El Akid Lofti - Cours de Soutien Scolaire : Primaire - Moyen et Secondaire - Cité Sofia Eleonor. Immeuble ECOBAT - El Akid - Tél : 041.28.74.54 - www.Facebook.com / imtschool

■ IMTIYAZ SCHOOL ORAN - Centre - Cours de Soutien Scolaire : Primaire - Moyen et Secondaire - 16, Rue Lahitte - ORAN - Proximité Ecole Pasteur - Tél : 041.33.39.32 - www.Facebook.com / imtschool

■ Importateur Grossiste dispose en Stock : Papier peint - Moquette - Gerflex - Gazon synthétique - Tapis mosqué - Tapis couloir - Tél : 0560.01.51.79 - 0550.22.76.48 - BLIDA - ORAN - ALGER - SETIF

■ Importateur Grossiste dispose en Stock : Photo murale - Parquet stratifié - Parquet en PVC - Papiers adhésifs - Bordure décorative - Tapis rouge - Tél : 0560.01.51.79 - 0550.22.76.48 - BLIDA - ORAN - ALGER - SETIF

DÉCÈS
Les familles MAÏZA - MECHRI - BELKHIR - MALFI - MEHAL ont la douleur de vous annoncer la perte de leur chère et regrettée MAÏZA AICHA décédée le 22 Décembre 2015 à l'âge de 71 ans. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

DÉCÈS
La famille AMOURI a l'immense douleur d'annoncer le décès de son très cher père bien-aimé AMOURI AHcen, décédé le 17-12-2015 à l'âge de 68 ans. Tél : 0549.91.89.95. «A Dieu nous appartenons et à Lui nous reviendrons».

PENSÉE
Le 24-12-2014 est parti à jamais notre cher frère **AOUF Abdelkader** qui était un époux et un père exemplaire, laissant derrière lui un vide immense que nul ne peut combler. En ce dououreux et mémorable souvenir, sa femme, ses enfants et ses frères et sœurs demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée et un "Douâa" pour lui.
ALLAH YÄRHMEK.
Ton frère AOUF Habib

PENSÉE
A la mémoire de notre regrettée **SI MRABET YAMINA épouse BOUKHATEM** En ce pénible souvenir, ton mari, ta sœur, tes enfants demandent à tous ceux qui t'ont connue d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire. Que Dieu, Le Tout-Puissant, t'accorde Sa Sainte Miséricorde et t'accueille en Son Vaste Paradis
Ta famille

■ Un professeur de mathématique donne des Cours de soutien individuels à domicile de l'élève pour les niveaux 1ère AS - 2ème AS et 3ème AS toutes les branches - Tél : 0777.90.53.24

■ UniBeauté Centre de Formation vous accompagne dans la mise à jour de vos connaissances professionnelles : Soin du visage - Epilation - Manucure & Pédicure - Maquillage - Massage - Tél : 041.533.223 - Adresse : 04, Rue Ezzaoui Mustapha - Gambetta. ORAN

■ Importateur Grossiste dispose en Stock : Papier peint - Moquette - Gerflex - Gazon synthétique - Tapis mosqué - Tapis couloir - Tél : 0560.01.51.79 - 0550.22.76.48 - BLIDA - ORAN - ALGER - SETIF

■ Importateur Grossiste dispose en Stock : Photo murale - Parquet stratifié - Parquet en PVC - Papiers adhésifs - Bordure décorative - Tapis rouge - Tél : 0560.01.51.79 - 0550.22.76.48 - BLIDA - ORAN - ALGER - SETIF

DÉCÈS
Les familles GHOUTI-TERKI - BETTALIA - RAÏS - TEMAA - TAMAR - BENSEGHIR - ZENAGUI - BELHOUARI - YEBKA ont l'immense douleur de vous faire part du décès de leur chère et regrettée GHOUTI-TERKI FATIMA Née le 10/05/1964 à ORAN - Décédée le 19/12/2015. Adresse : Rue Joseph Mantes - Cité policière - ORAN.

DÉCÈS
La famille AMOURI a l'immense douleur d'annoncer le décès de son très cher père bien-aimé AMOURI AHcen, décédé le 17-12-2015 à l'âge de 68 ans. Tél : 0549.91.89.95. «A Dieu nous appartenons et à Lui nous reviendrons».

PENSÉE
Le 24-12-2014 est parti à jamais notre cher frère **AOUF Abdelkader** qui était un époux et un père exemplaire, laissant derrière lui un vide immense que nul ne peut combler. En ce dououreux et mémorable souvenir, sa femme, ses enfants et ses frères et sœurs demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée et un "Douâa" pour lui.
ALLAH YÄRHMEK.
Ton frère AOUF Habib

PENSÉE
A la mémoire de notre regrettée **SI MRABET YAMINA épouse BOUKHATEM** En ce pénible souvenir, ton mari, ta sœur, tes enfants demandent à tous ceux qui t'ont connue d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire. Que Dieu, Le Tout-Puissant, t'accorde Sa Sainte Miséricorde et t'accueille en Son Vaste Paradis
Ta famille

GROUPEMENT D'ENTREPRISES SPECIALISEES DANS LES TRAVAUX PUBLICS

PENETRANTE AUTOROUTIERE DE MASCARA (G.P.A.M.)

RECRUTE DANS L'IMMEDIAT

- 01 - Directeur des Etudes
- 01 - Responsable Assurance Qualité Environnement (RAQ)
- 01 - Mètreur Vérificateur
- 01 - Directeur de Projet
- 01 - Comptable

PROFIL EXIGE :

- ❖ DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES DANS LA FILIERE
- ❖ AVOIR OCCUPE UN POSTE SIMILAIRE
- ❖ EXPERIENCE DE PLUS DE 05 ANS
- ❖ CED - CMTC POUR LE POSTE DE COMPTABLE
- ❖ MAITRISE DE L'ANGLAIS SOUHAITEE
- ❖ LIEU DE TRAVAIL " SIG " WILAYA DE MASCARA

PRIERE ENVOYER CV ET LETTRE DE MOTIVATION A L'ADRESSE MAIL SUIVANTE :

shandong@gpam-dz.org - sntp@gpam-dz.org

IL NE SERA REPOUNDU QU'AUX CANDIDATURES JUGEES INTERESSANTES

L'USINE MCL
LIQUIDE SON STOCK POUR LA 1^{ERE} FOIS A LA FOIRE D'ORAN PENDANT 11 JOURS
Du 21 au 31 décembre 2015 -20% , -40%, -50% vente dans l'état : canapés, fauteuils, poufs, Chaises, cousins, tables, tissus...
Tel : 0555.03.01.75/0560.94.33.76

VACANCES DE FIN D'ANNEE à Petit Prix

HAPPY TOURS

Lance une Méga Promotion
HOTEL 4*, Hammamet, Tunisie

Du 28/12 Au 03/01 En Demi-pension

Dîner et Soirée du jour de l'an

Transport par Bus de Tourisme

Visites et Excursions // Guide et Assistance durant le séjour

A Seulement 21 900 DA

Réservation : 021 36 34 44 - 0560 26 63 93

0560 26 63 52 - 0557 26 83 13

11, Rue Turki Kaddour, Chéraga ALGER

Nouveau Ouverture Cabinet Dentaire



Dr REDOUANE

SIDI MOHAMED EL AMINE

CHIRURGIEN-DENTISTE

Spécialiste en Odontologie Conservatrice

Endodontie

N° 20 Rue Abane Ramdane 1er Etage

(ex-Bd des Chasseurs) Oran - Algérie

Tél. : 041 33 80 32 / Mob : 0550 02 38 77

E-mail : redwarton32@hotmail.fr

FIN D'ANNEE MARRAKECH

Du 28/12 au 04/01/2016

Hôtel 4 Etoiles en D.P

5 Nuitées à Marrakech

2 Nuitées Casa

Transfert Casa-Marrakech-Casa

AGENCE TTS

Tél.: 041 33 37 43

041 33 60 66

041 33 63 25

نوع توظيف

مؤسسة متخصصة في صناعة البلاستيك مقربة من ميناء عين تجتاز عن عمالات آلة.

* السن بين 20 و 35 سنة

* محل الإقامة يكون في وهران، المسانية، عين البيضاء، مسبر غرين.

تبعث طلبات إلى البريد الإلكتروني

Sarl.sba.rh31@gmail.com

Algérie Poste

Les pannes des DAB suscitent des mécontentements



A. Mallem

Hier matin, à la veille du Mawlid, les guichets des agences postales ont connu une affluence inhabituelle à cause d'une clientèle nombreuse venue retirer de l'argent pour faire face aux dépenses des fêtes. D'autant plus que les intéressés ont appris que la journée du jeudi était chômée et payée et qu'ils risquaient donc d'être à court d'argent. Il y avait aussi les retraités dont l'échéance de paiement mensuel était arrivée à terme, notamment ceux qui sont titulaires d'une carte magnétique au moyen de laquelle ils ont l'habitude de retirer leurs pensions aux distributeurs automatiques de billets de banque (DAB). Aussi, la grande salle des guichets de paiement de la Recette principale des postes, située au centre de la Ville des Ponts, était en effervescence et résonnait des réclamations des clients qui protestaient parce qu'ils n'ont pas pu retirer le moindre sou de l'appareil, installé en dehors de la salle. Mécontents et furieux, parce que, en effet, le DAB ne fonctionnait pas. Il y avait là, parmi les protestataires, des cadres

administratifs de l'APC de Constantine, venus retirer de l'argent au DAB, qui nous ont expliqué que l'appareil rejettait systématiquement leurs cartes. Il y avait aussi de nombreux retraités. L'un d'eux se demandait désespérément : «Comment vais-je faire, je n'ai plus de carnet de chèques et demain, jeudi, la poste n'ouvre pas parce que la journée est chômée ? Je suis pris au piège qui nous a été tendu par l'administration de la poste avec ces appareils». D'autres clients, des retraités également, ont essayé d'effectuer l'opération de retrait, mais ils se sont heurtés, eux aussi, au même problème, nous ont-ils expliqué. Ensuite, tout le monde qui faisait la queue devant l'appareil a décidé de se ruer dans la salle pour demander des explications aux responsables. Et ils se sont heurtés aux employés de guichets qui se sont sentis envahis, mais ils ont annoncé quand même aux protestataires que l'appareil de distribution des billets de banque était en panne. «Il est comme ça depuis environ deux mois, leur a expliqué un agent. On l'a réparé plusieurs fois, mais il retombe encore en panne».

L'opération effective depuis hier Les cartes grises délivrées par l'APC

A. E. A.

Le coup d'envoi de l'opération de délivrance des cartes grises a été donné hier de façon effective au niveau de la délégation communale de Sidi Rached, sise à la rue du 19 Juin ou plus communément appelée Aouinet El Foul pour les habitants de Constantine et ce, à l'instar des autres communes de la wilaya et du reste du pays.

La délégation communale de Sidi Rached a mis à la disposition des citoyens concernés un service autonome équipé de tous les moyens techniques et humains, pour la délivrance de la fameuse carte grise.

Selon le directeur de la réglementation et des affaires publiques, Fethi Bousbaa, tous les

moyens techniques et humains ont été réunis, dont notamment, la formation de 15 agents qui ont suivi un stage au niveau de la daïra pour les qualités et savoir-faire indispensables. Deux guichets ont été aménagés côté à côté, le premier concerne les déclarations des vendeurs de véhicules et le second chargé de la remise des cartes grises. Ainsi, si le dossier est complet, l'opération se fait au cours de la même journée, et pour le cas où le véhicule est immatriculé à Constantine, elle ne dure même pas une heure.

Dans le cas où le véhicule porte une immatriculation hors wilaya, notre interlocuteur répondra que c'est grossièrement également le même temps, à condition bien sûr que le dossier soit complet et que

rien ne manque. Sur le terrain et depuis le lancement de l'opération, et selon le secrétaire général de l'APC, Nadir Battine, il n'y a rien à signaler de particulier jusqu'à maintenant, pas d'accrocs majeurs et depuis l'ouverture du service en question vers huit heures, ce sont sept dossiers qui ont été déposés et dont leur nouveaux propriétaires ont procédé au retrait de leurs cartes grises sur place. Des citoyens concernés par les dispositions de transfert, de traitement et de délivrance de ces cartes des services de la daïra aux différentes mairies de la wilaya, approchés, ont bien accueilli ce changement, formulant le voeu cependant que rien ne vienne «griper la machine» plus tard, selon l'expression de l'un d'eux.

Les acteurs de la série «Aâssab wa awtar» à l'honneur

Mohamed Hazourli, le réalisateur de la série télévisée «Aâssab wa awtar», dont la réputation a été forgée à travers la mise en scène de la caricature humoristique des phénomènes de société, a émis le souhait de voir la série relancée. Réaction de pure nostalgie ? Le climat qui entourait cette déclaration, au milieu d'une ambiance qui faisait revivre le bon vieux temps à toute l'équipe de la série télévisée culte du début des années 90, produite à Constantine par la station régionale de la télévision algérienne, peut effectivement provoquer ce sentiment nostalgique des années fastes du Théâtre régional de Constantine. Mais, pour passer à la concrétisation de ce souhait du réalisateur, il faudrait surmonter beaucoup d'obstacles. En premier lieu, les difficultés pour réunir les acteurs de la série. Chacun d'entre eux ayant continué, depuis, son bonhomme de chemin ici à Constantine ou ailleurs. En tout cas, c'est déjà un pari réussi que d'avoir réuni tous ces acteurs, ou presque, au Théâtre régional de Constantine (TRC), lors de la soirée du mardi dernier afin de les honorer dans le cadre du Festival du film primé (FFP). La soirée conviviale était, justement, chargée de nostalgie. C'était une occasion pour le réalisateur de la série «Aâssab wa awtar», Mohamed Hazourli, d'évoquer une foule de souvenirs de cette série diffusée avec succès pendant plus de 25 ans, devant les acteurs et les invités du festival. Et il n'a pas manqué, d'ailleurs, de relever que

le succès de la série télévisée était le résultat de «la magnifique symbiose» qui avait régné entre les acteurs, plutôt «la famille» du théâtre de Constantine, ainsi que les techniciens et l'administration de la station régionale de la télévision. Tant de facteurs étouffés par le temps et par l'absence d'une volonté pour, du moins, encourager cette équipe à aller loin dans le monde du cinéma. M. Hazourli a rappelé aux mémoires que la série Aâssab wa awtar, «usant d'humour acerbe et de beaucoup de perspicacité», a reflété les situations sociales les plus compliquées. En tout cas, les gens ne rataient sous aucun prétexte la série.

Les acteurs Hacène Benzerari, Aliaoua Zermani, Antar Hellal, Rachid Zeghmi et l'actrice Fatima Soltane, honorés à cette occasion, se sont succédé sur la scène pour raconter plusieurs anecdotes et les circonstances dans lesquelles Aâssab wa awtar a été filmé pendant plus de vingt-cinq ans. Un hommage particulier a été également rendu à Bachir Benmohamed, qui, affaibli par la maladie, n'a pu assister à la soirée. A titre posthume, le chanteur Krikri, de son vrai nom Gueddami Haou, compositeur de la bande originale de cette série télévisée, ainsi que l'acteur Toufik Mimiche ont été également honorés, de même que le caméraman Brahim Tabi.

Au cours de cette soirée-hommage, des scènes cultes de la série Aâssab wa awtar ont été diffusées, déclenchant des fous rires et créant de la bonne humeur dans une salle pleine à craquer.

R. C.

La pièce «Ali Baba» sur les planches du TRC

A. Mallem

Les animateurs du Théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou ont organisé, hier matin, au Théâtre régional de Constantine (TRC) une conférence de presse pour présenter la pièce de théâtre 'Ali Baba', œuvre dont on doit l'écriture et la mise en scène à Hakim Traidia, artiste de théâtre et mime qui travaille et vit en Hollande. La première de la pièce est prévue, aujourd'hui, 24 décembre, à partir de 17h, sur les planches du TRC, et ce, dans le cadre du programme théâtral de la manifestation 'Constantine, capitale de la Culture arabe 2015'.

Et, aussi de la semaine culturelle

des wilayas de Annaba et Tizi-Ouzou qui se déroulera, à Constantine, du 25 au 28 décembre courant. Résumant la pièce 'Ali Baba' qui se présente comme un conte, mais qui n'est pas destinée qu'aux enfants, les conférenciers ont indiqué que le spectateur verra, au début, un conteur faire son entrée en scène et commencer à raconter son enfance, dans son village natal, à travers une image diffusée sur un écran. Et au fur et à mesure qu'il raconte, les personnages qu'on voit sur l'écran, les

De fil en aiguille, le conteur devient, lui-même, Ali Baba et le conte prend forme, dans toute sa théâtralité, où l'on croise des personnages du conte fantastique bien connus, tels que Sindbad le marin, Djeha, M'quidech, Loundja la fille de l'ogresse, Aladin et tant d'autres.

À la fin, tous les personnages

retournent au village, le conteur les revoit sur l'écran et, parmi eux, Kh'ial Ellil. Et quand on découvre son visage, il n'est autre qu'un enfant.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

12 rabie el aouel 1437

El Fedjr 06h11	Dohr 12h34	Assar 15h06	Maghreb 17h27	Icha 18h52
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Football - Ligue 1
Dernières cartouches
avant la trêve

**M. Benboua**

À près la mise à jour du calendrier, qui a vu l'USMA et le MCA se neutraliser, mardi, au terme d'un derby où l'ambiance était prédominante, mais terne sur le plan du jeu, les pensionnaires de l'élite attaqueront, ce week-end, la dernière ligne droite de la phase aller. Cette quinzième journée sera étalemente sur deux jours et verra le leader usmiste, qui a, déjà, eu l'insigne honneur de terminer champion d'hiver, avant l'heure, d'accueillir l'USM Blida à Bologhine avec la ferme intention de prolonger son invincibilité en championnat. Fort de ses dix points d'avance sur le CRB et le MCA, l'USMA de l'entraîneur Miloud Hamdi, tentera de conforter un peu plus son fauteuil devant une équipe irrégulière. De son côté, l'un de ses dauphins qui veut,

absolument, consolider sa seconde place, reçoit le même jour, le DRB Tadjenane, dans une belle affiche qui devrait tenir ses promesses entre deux formations qui pratiquent un jeu plaisant. Ceci dit, le CR Belouizdad devrait prendre très au sérieux le promu aux dents longues, qui espère reprendre sa place sur le podium au terme de cette étape. Par ailleurs, le stade du 8 Mai 1945, de Sétif sera le théâtre d'un joli choc qui vaudra le déplacement entre l'ESS, en quête de renouveau et le MC Alger, qui veut, absolument, terminer ce premier cycle, sur une bonne note. Là aussi, l'ambiance sera assurée et le suspense entier. Pour sa part, l'USM Harrach qui stagne, ces dernières semaines, effectuera le déplacement à Relizane pour défier le Rapid local, dans un match périlleux pour les visiteurs. Les gars de Benyellès, qui restent

sur une belle qualification en Coupe d'Algérie, face à la JSK, aborderont ce match avec un moral gonflé à bloc, alors qu'en face les hommes de Charef, eux aussi, qualifiés pour les 16èmes de finale, mais aux forceps, ne laisseront, certainement, rien au hasard, dans l'espérance de glaner le maximum de points.

A Béjaïa, le MOB, qui progresse, doucement, au classement s'efforcera de se défaire du NA Hussein Dey, qui ne lui facilitera pas la tâche, tandis que le MC Oran n'aura pas droit à l'erreur, dans son antre, devant la JS Kabylie. Les Mouloudéens qui restent sur une cuisante désillusion en Coupe d'Algérie, tenteront de rebondir face à un adversaire à la peine. Enfin, deux matchs à six points se joueront à Béchar et à Constantine. D'un côté, le CSC, qui peine encore à se remettre sur orbite, devrait se rassurer face à la lanterne rouge, le RC Arba, où les problèmes n'en finissent pas. Et de l'autre côté, l'ASM Oran, premier potentiel relégable, tentera, coûte que coûte, de ne pas revenir bêtement de son long et périlleux voyage, au sud, pour affronter la JS Saoura, qui ne compte que trois points d'avance sur son adversaire du jour.

Vendredi à 15h00

Relizane: RCR - USMH
Béjaïa (16h00): MOB - NAHD

Béchar (18h00): JSS - ASMO

Samedi à 16h00

Bologhine: USMA - USMB

Constantine: CSC - RCA

Oran: MCO - JSK

Alger (20 août): CRB - DRBT

Sétif: ESS - MCA

USM Alger**Un bon point et vivement la trêve****Fouad B.**

Les Usmites n'ont pas gagné mais n'ont pas perdu non plus. Mais il n'empêche que c'est un bon point récolté à l'issue de ce 97ème derby de l'histoire entre les deux voisins de Bab El-Oued. Un match nul qui fait les affaires des 'Rouge et Noir', au terme d'un rendez-vous très attendu mais loin d'égalier, sur le plan technique, ceux des décennies 70 et 80.

Le spectacle, en fait, était dans les tribunes et les gradins où les deux galeries ont été, encore une fois, au rendez-vous. Et c'est tout à leur honneur dans un stade qui avait affiché très tôt complet.

Le club de Soustara a ajouté une autre unité à son compteur, même s'il aurait pu faire mieux, en seconde mi-temps, durant laquelle, les poulains de

me avec beaucoup de mérite. Les Usmites ont, en quelque sorte, chassé le doute. Désormais, loin devant, avec dix points sur leurs dauphins, le CRB et le MCA, l'USMA peut entrevoir, la suite, en toute sérenité. Il reste, maintenant, à récupérer des efforts fournis, face au Doyen avant d'appréhender la prochaine sortie contre l'USM Blida avec l'ambition de préserver leur invincibilité, en championnat, qui remonte à la première journée, depuis la défaite contre le NAHD. Puis, ce sera la trêve hivernale qui sera la bienvenue et qui permettra au staff technique de rectifier quelques lacunes, notamment sur le plan physique et ces blessures en cascades qui ont donné tant de soucis à Miloud Hamdi et à la direction du club.

MC Alger**Série en cours pour le Doyen**

Un point de plus, ou deux de perdus pour le Doyen ? Les avis divergent. En tout cas, le MCA reste sur une série de six matchs, sans défaite et une inespérée seconde place, au classement, en dépit d'un début de saison en demi-teinte. Les Mouloudéens, qui se sont bien sortis, face au leader, par rapport à d'autres cylindrées qui ont plié l'échine, regretteront, quand même, d'avoir raté une belle occasion de battre leur rival, en première mi-temps, durant laquelle ils ont été plus tranchants. Face à un adversaire, encore, sous l'effet de la désillusion d'une élite

mination précoce, en coupe d'Algérie et amputé d'une partie de son effectif qui a montré des signes de fatigue à l'image de ses internationaux olympiques, le Mouloudia peut, aussi, s'estimer heureux d'avoir évité le pire, après la pause-citron devant une formation usmiste, montrant un tout autre visage. Le Mouloudia doit donc une fière chandelle à la maladresse du Malgache Andria. Restant sur une bonne dynamique et une facile qualification en coupe d'Algérie, contre l'USMO, les 'Vert et Rouge' de la capitale avaient à cœur de poursuivre sur le même tem-

po. Pour le coach Meziane, c'est fait, même si son équipe n'a pas convaincu, confrontant vitesse avec précipitation. Sans faire de bruit, le Mouloudia se retrouve sur la deuxième marche du podium, et il faudra être performant, lors de la phase-retour pour le déloger de cette place. Toutefois, le Mouloudia devra confirmer son nouveau statut, dès la dernière journée à Sétif contre l'Entente. La trêve est là, et le mercato d'hiver fait, déjà, parler dans l'entourage du club où les noms de l'ex-international Ziani et Boucherit sont déjà cités. F. B.

Sidi-Bel-Abbès - Une course ouverte à tous**Sport et environnement font bon ménage****Kadiri M.**

Le constat est plutôt rassurant. A Sidi-Bel-Abbès, ville sportive par excellence, il n'y a pas que le football, même si ce dernier se taille la part du lion. Pour preuve, ce samedi, un grand événement sportif captera l'attention de la population, à savoir une course dont c'est la première édition et qui se déroulera sous un slogan significatif choisi par les organisateurs, initiateurs de ce projet : « Ville propre, ville qui bouge », comme indiqué par le coordinateur du comité d'organisation, le docteur Benhouidga Koudri. Le message est clair : sport et environnement doi-

vent faire bon ménage. Plusieurs associations, assistées par les pouvoirs publics dont la DJS, ainsi que d'autres structures, sont mobilisées depuis de longues semaines pour la réussite de cette course ouverte à tous, de tous âges et les deux sexes.

Après mûre réflexion, la course se déroulera dans le périmètre urbain, sur un parcours de 7,5 km avec, comme pôle principal, l'avenue de la Macta, point de départ et d'arrivée des participants qui sont évalués à plusieurs milliers.

D'ailleurs, des points d'inscription ont été prévus, ce qui explique le grand engouement enregistré ces derniers jours à Sidi-Bel-Abbès. Il est important de souligner que cette première édition est organisée sous le patronage du wali de Sidi-Bel-Abbès qui a répondu aux attentes du mouvement associatif porteur de cette initiative, laquelle a été bien relayée par les médias ainsi que par les réseaux sociaux et autres moyens de communication tels que les affichages sur les sites stratégiques.

Aussi, toutes les conditions sont réunies pour la pleine réussite de cette manifestation d'envergure, où les activités physiques feront bon ménage avec l'environnement, sans oublier l'animation à travers les principales artères de la ville.

Division nationale amateurs Est**L'USMAn à l'aise, ses dauphins à rude épreuve****M. Benboua**

À l'instar des autres groupes, le championnat reprendra ses droits dans cette région Est, qui compte le plus grand nombre d'équipes qualifiées aux 16èmes de finale de la Coupe d'Algérie, soit cinq au total, à savoir le HBCL, l'USB, l'UST, l'EC et l'ASAM. En tous cas, cette douzième journée s'annonce très importante pour le nouveau leader, l'USM Annaba, qui s'efforcera de s'imposer dans son

antre devant l'USM Khenchela afin de consolider sa place sur le fauteuil. Cela s'annonce plutôt abordable pour les « Tuniques rouges », car leur adversaire du jour n'est pas au mieux de sa forme. Pour ce qui est de ses deux dauphins, l'Entente Collo et le NRB Touggourt, ils n'auront certainement pas les mêmes priviléges. En effet, si l'EC devra faire très attention à Hamra Annaba, le NRB se rendra à Jijel, où il est difficile de prétendre à un bon résultat

Vendredi à 15h00

Magra: NCM - ASAM
Guelma: ESG - USMAB
Constantine: MOC - ABM
Tébessa: UST - USB
Annaba: USMAn - USMK
Collo: EC Collo - Hamra
Jijel: CRVM - NRBT
Batna: MSPB - HBCL

face au CR Village Moussa. A Tébessa, l'UST tentera de se refaire une santé en accueillant l'US Biskra, qui n'a pas encore dit son dernier mot quant à la course à l'accession, alors que l'ES Guelma reçoit la lanterne rouge, l'USM Aïn Beida, dans un match à six points. L'autre match important sur le plan comptable mettra aux prises le MSP Batna et le HB Chelghoum Laïd, deux équipes qui ont un besoin vital de points. Par ailleurs, l'AS Aïn M'lila effectuera un périlleux déplacement à Magra pour essayer de créer l'exploit, tandis qu'à Constantine, le MOC où la mobilisation est totale désormais, reçoit l'AB Merouana avec pour objectif de repartir du bon pied afin de réaliser son principal objectif, l'accession en l'occurrence.

Volley-ball - Nationale 1A**La hiérarchie respectée****A. S.**

Pas de surprise à l'issue de la première journée de la seconde étape de la compétition dans la poule A du championnat de la Nationale 1A qui a vu tous les favoris sortir victorieux. A com-

mencer par le champion en titre, le NR Bordj Bou Arréridj, qui n'a fait qu'une bouchée de son adversaire du jour l'O El-Kseur. Pour sa part, l'Etoile Sétienne en déplacement à Ain Azel a fait respecter la hiérarchie en mettant à la raison l'EFAA qui a sauve

Résultats

Poule A	
NRBBA	3
EFAA	1
POC	0
MBB	3
WAT	3
ASVB	3
ITRS	3
MCBL	1
OEK	0
ESS	3
GSP	3
OMK	1
RCM	1
WOR	0
IBMC	1
NCB	3

Poule B	
WAT	3
ASVB	3
ITRS	3
MCBL	1
RCM	1
WOR	0
IBMC	1
NCB	3

l'honneur avec un seul set à son actif. Ce même score de trois sets à un a sanctionné la rencontre à Béjaïa entre le MBB local et son visiteur de l'OMK El-Milia. Comme l'ESS, à Aïn Azel, le GS Pétroliers est allé à Chlef dicter sa loi au POC, battu sur le score sans appel de trois sets à zéro. Dans la poule B, à l'exception du MBC Laghouat défait chez lui par le NC Béjaïa, toutes les autres formations évoluant sur leurs terres se sont imposées, le WA Tlemcen, l'ASV Blida et l'ITR Sétif ayant pris le dessus respectivement sur le RC Msila, le WO Rouiba et l'IB Metili Chaâmba.

Ligue 2 Tous les regards braqués vers Batna

M. Zeggai

Pour cause de retransmission à la télévision, le match choc CAB-USMBA a été avancé à cet après-midi, ce qui a quelque peu chamboulé le plan de préparation des Belabésiens. Cette affiche entre le leader qui rendra visite à son dauphin s'annonce comme une empoignade où l'enjeu sera le titre honorifique de champion d'hiver. Un match très serré en perspective puisqu'il mettra aux prises les deux meilleures défenses du groupe. L'USMBA n'a besoin que d'un nul pour atteindre son objectif du jour, contrairement au CAB qui est condamné à gagner pour détrôner son adversaire du jour de la première place et se draper du titre symbolique de champion de l'aller.

La deuxième affiche aura lieu à Médéa entre l'OM et le MCEE dans un match à six points, le nul n'arrangeant guère les affaires des deux teams. Là encore, il est très difficile d'émettre un quelconque pronostic entre l'Olympic qui aura l'avantage d'évoluer à domicile et le

MCEE, obligé de confirmer son renouveau afin de maintenir intactes ses chances pour l'une des trois premières places. Le PAC, révélation de ce championnat, aura une belle carte à jouer à Bordj-Bou-Arreridj face au CABBA. L'indécision plane, car il faut tenir compte de l'expérience des Bordjis et de l'enthousiasme des jeunes loups du Paradou. A Chlef où l'ASO, dont les résultats font le désespoir de ses fans, les camarades de Naâmani disposent d'une belle occasion de se ressaisir et se replacer parmi le peloton de tête. Mais attention à la JSMS qui est de taille à créer la sensation. A Béjaia, la JSMB devra se tenir sur ses gardes face à son hôte du jour, l'USC, qui reste capable du meilleur comme du pire. De son côté, l'ASK accueillera le CRBAF dans le choc des mal classés, et gare au vaincu ! Le MCS, pour sa part, n'a aucune alternative que de l'emporter face à l'ABS pour chasser le doute. Enfin, la lanterne rouge, l'USMMH, sera en danger à Oran devant l'OMA qui a l'intention d'améliorer son classement.

Aujourd'hui à 15h00

Batna (Seffouhi):	CAB	-	USMBA
Vendredi à 15h00			
Chlef:	ASO	-	JSMS
Khroub:	ASK	-	CRBAF
Saida:	MCS	-	ABS
Médéa:	OM	-	MCEE
Oran (Bouakeul):	OMA	-	USMMH
Samedi à 15h00			
Béjaia:	JSMB	-	USC
B.B. Arreridj (16h):	CABBA	-	PAC

MC Saïda - La crise désamorcée

Belahcen Belhezil à la tête du club

M. Z.

Du nouveau au MCS. La crise qui a secoué le club vient d'être désamorcée, du moins pour l'instant. Cette calme a été possible grâce notamment à la prise de conscience des dirigeants et surtout à la contribution des autorités locales, avec à leur tête le wali de Saïda. Lors de la dernière réunion d'urgence, il a été décidé à l'unanimité de désigner Hadj Belhezil Belahcen, l'ancien président du club, à la tête du Mouloudia jusqu'à la fin de la saison. « Avec la contribution de tout le monde, je suis convaincu que nous sommes capables de sauver l'équipe de la rétrogradation. Je remercie les dirigeants et les autorités de la

confiance placée en moi. Cependant, on doit tous se retrouver les manches et créer l'union sacrée autour du MCS », nous affirmera le nouveau président. Aussitôt, une réunion s'est tenue avec, pour première mission, de sensibiliser les joueurs sur le danger qui guette le club et les conséquences que peut engendrer une telle situation.

On vient d'apprendre que les joueurs seront régularisés dans les plus brefs délais afin qu'ils puissent se concentrer sur leur travail et aborder le prochain match contre l'ABS dans les meilleures conditions.

Pour l'entraîneur Boufenara, aucune décision n'a été prise à son sujet mais, ce que l'on sait, c'est qu'il sera sur le banc demain.

Everton

Rachat du club par des investisseurs américains ?

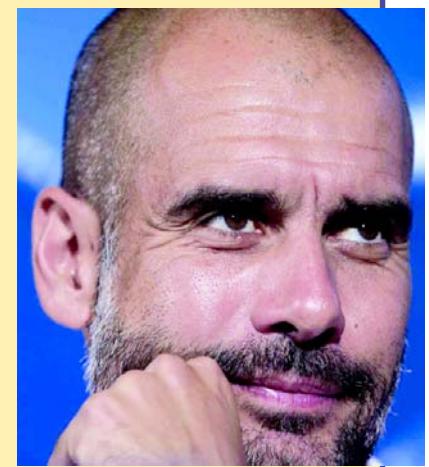
Un consortium mené par deux investisseurs américains négocie le rachat du club de football anglais d'Everton pour un montant estimé à 200 millions de livres (plus de 272 millions d'euros), affirme le Times hier. Contacté par l'AFP, le club liverpudien a refusé de commenter. Selon le journal, le groupe d'investisseurs, qui comprendrait aussi des Britanniques, a signé une lettre d'intention avec le propriétaire actuel Bill Kenwright et s'est vu accorder une période d'exclusivité, expirant à la fin du mois de janvier 2016, pour examiner les comptes du club.

Le consortium est mené par

John J. Moores, qui a détenu entre 1994 et 2012 l'équipe de baseball américaine des San Diego Padres, et Charles Noell, tous deux cofondateurs de la société de capital-risque JMI Equity. Si la vente avait lieu, Everton serait le deuxième club du Championnat d'Angleterre à recevoir une injection de fonds américains en moins de deux mois. La semaine dernière, Crystal Palace avait en effet annoncé que les investisseurs américains Josh Harris et David Blitzer, co-propriétaires des Philadelphia 76ers (NBA) et des New Jersey Devils (NHL), avaient pris une participation de 36% dans ses finances.

Chelsea Guardiola cible numéro 1 d'Abrahamovich

Pep Guardiola serait aussi courtisé par Chelsea. Roman Abramovich aurait même débuté son opération séduction. Alors qu'il quittera le Bayern Munich à l'issue de la saison en cours, Pep Guardiola devrait poursuivre sa carrière en Angleterre. Si Manchester City lui fait les yeux doux depuis plusieurs années maintenant et que Manchester United pourrait aussi entrer dans la danse en cas de départ de Louis van Gaal, Chelsea aurait aussi débuté ses avances. Si Guus Hiddink est arrivé en remplacement de José Mourinho, limogé la semaine dernière, le technicien néerlandais ne sera à la tête des Blues que jusqu'à la fin de la saison. Roman Abramovich réfléchit déjà à l'identité de son futur technicien et évidemment, Guardiola est sa cible numéro 1. A en croire les médias anglais, le propriétaire des Blues aurait même déjà envoyé un message au technicien espagnol : « Tu peux nous demander tout ce que tu veux ». De quoi le convaincre de venir à Londres ? Il est vrai que la capitale anglaise est une ville plus attrayante que Manchester. Alors que la femme de Guardiola ne serait pas très attirée par le Nord de l'Angleterre, Londres semble être une destination plus accueillante. Une chose est certaine, Guardiola aura l'embarras du choix pour rebondir.



Manchester United Giggs pour remplacer Van Gaal ?

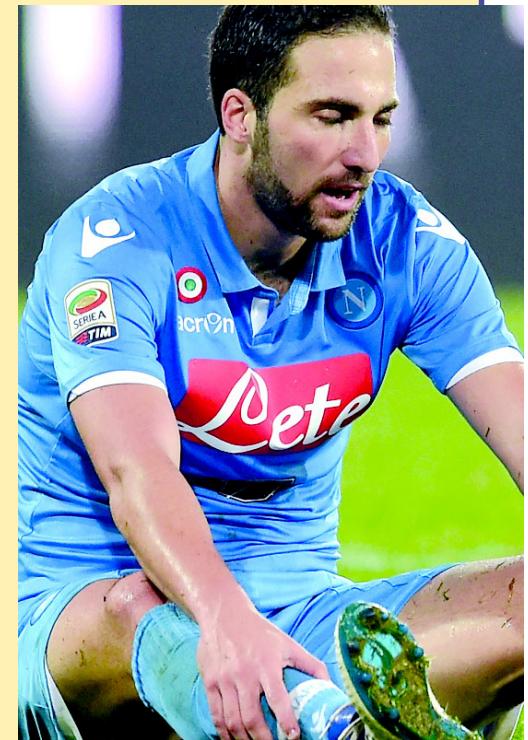
Ryan Giggs pourrait remplacer Louis van Gaal à la tête de Manchester United avant la fin de l'année. S'il est presque certain que Zinedine Zidane entraînera le Real Madrid un jour, Ryan Giggs aura à coup sûr un jour la destinée de Manchester United entre les mains. Et cela pourrait arriver plus vite que prévu. Alors que José Mourinho serait prêt à faire de gros efforts financiers pour venir entraîner les Red Devils, la solution interne serait privilégiée, à en croire les informations du Daily Mail. Selon le média anglais, Giggs pourrait remplacer Louis van Gaal très rapidement. Plusieurs joueurs auraient émis des doutes quant à la faculté de l'ancien sélectionneur des Pays-Bas de revenir à redresser la barre. Alors que les Mancuniens préparent un déplacement très important sur la pelouse de Stoke City le 26 décembre, il se pourrait même que le technicien néerlandais ne soit pas sur le banc de touche. Le plus probable étant néanmoins d'attendre le résultat face à Stoke pour prendre une décision du côté du board mancunien...



Bayern Munich Higuain en cas de départ de Lewandowski ?

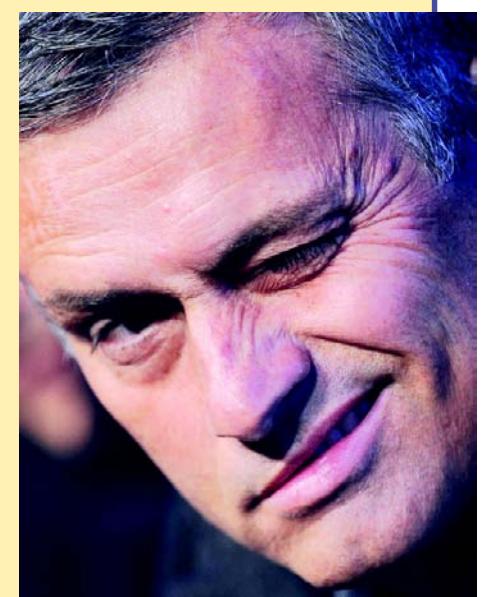
ors du mercato estival 2016, on assistera à plusieurs transferts majeurs qui concerneront directement les meilleurs buteurs d'Europe. Le jeu des chaises musicales pourrait changer la donne au sujet de Gonzalo Higuain et Robert Lewandowski. La sirène espagnole pour le Polonais. Après avoir brillé au Borussia Dortmund et désormais au Bayern Munich, Robert Lewandowski pourrait changer d'air à l'issue de la saison. L'attaquant âgé de 27 ans pourrait partir à la conquête de la Liga espagnole après avoir atteint le sommet en Allemagne. Pisté par le FC Barcelone et le Real Madrid, « Lewa » aurait eu vent d'un intérêt grandissant des dirigeants de la Casa Blanca à son égard pour remplacer le Français Karim Benzema. Ce dernier a vu son image être sérieusement écornée par l'affaire de la sextape liée à Mathieu Valbuena

(OL). Du coup, le président Florentino Pérez pourrait décider de le vendre afin d'éviter que cette histoire ternisse l'image du club madrilène. La venue de Robert Lewandowski, qui a marqué 23 buts et délivré 4 passes décisives depuis le coup d'envoi de la saison pour le compte du Bayern, serait à coup sûr un coup d'éclat. Forcément, le son de cloche ne serait pas le même à Munich. Les décideurs du club allemand seraient contraints de dénicher un artilleur de classe mondiale au moins aussi prolifique que « Lewa ». D'après le journal As, les Bavarrois auraient déjà trouvé l'oiseau rare en la personne de Gonzalo Higuain. Auteur de 18 buts et 3 passes décisives au sein de l'équipe de Naples, l'Argentin âgé de 28 ans est clairement un buteur de qualité qui pourrait bien renforcer l'effectif de Carlo Ancelotti, qui succédera à Pep Guardiola à l'aube de l'exercice 2016/2017, à l'Allianz Arena.



Real Madrid Mourinho rappelé par Florentino Pérez ?

José Mourinho pourrait faire son retour à la tête du Real Madrid. Un come-back qui pourrait signifier les départs de Cristiano Ronaldo et de Sergio Ramos au mois de juin prochain... Moins d'une semaine après avoir été renvoyé par Chelsea, José Mourinho est envoyé un peu partout. D'abord à Manchester United, pour remplacer un Louis van Gaal en difficulté, et désormais à la tête du Real Madrid. Selon la Cadena Ser, Florentino Pérez aurait déjà contacté le technicien portugais pour tenter de le faire revenir à la tête de la Maison Blanche, et ce seulement trois jours après le 10-2 infligé par le Real au Rayo Vallecano. Néanmoins, José Mourinho aurait déjà posé plusieurs conditions pour revenir à la tête d'un équipe qu'il a coaché entre 2010



Brandt

نحتفل معكم بذكرى
المولد النبوى الشريف



WWW.BRANDT.DZ

PREMIÈRE CHAINE NATIONALE DE BOUCHERIE DE VOLAILLE FINE



800 DA



POULET +
POMMES DE TERRE
RISSOLÉES + BOITE ISOTHERME
(MICRO-ONDABLE)

LA MAISON DE LA VOLAILLE

Venez découvrir

Le Poulet Rôti façon Stéphane Gaborieau
Meilleur ouvrier de France étoilé au guide Michelin
*"le savoir faire d'un grand chef pour
un poulet tendre et savoureux"*



TOUTES NOS PREPARATIONS À BASE DE VOLAILLE VOUS ATTENDENT



ORAN (Akid Lotfi entre les ronds points du palais d'or
et de la pépinière)
Ouvert 7jours/7 de 9h30 à 21h00

Direction commerciale :
Boulevard Millénium-Tour d'affaire Iris - Oran
Tél : 041 624 309
Fax : 041 624 310
E-mail : contact@maisonvolaille.com
www.maisonvolaille.com



Suivez-nous sur :
 La Maison de La Volaille



TLEMCEN (Les Dahlias - à 100m de la mosquée des Dahlias)
Ouvert 7jours/7 de 9h30 à 21h00

france ALGERIE

06.30 Sabah el kheir
09.10 Sayidati
10.00 Rouznama
11.25 Djinan wa kinan
12.30 El moustahlik
13.00 Journal télévisé
13.30 El aahd el thamin
15.00 Mahla di aâchia
16.25 Ardh el gjaraib
17.00 Min taqalidina
17.30 Fi taani salaam
18.00 Journal télévisé amazigh
18.20 Tadar tarbab
19.20 Studio 27
20.00 Journal télévisé
21.00 Rana hana
22.15 Spécial Maoulid Nabaoui de Sidi Okba
00.00 Journal télévisé
00.30 Dafatir el cinema
00.40 Fleur de Lotus Film

france 3

20.55 Roberto Alagna chante Noël

Pour cette soirée de réveillon, le ténor Roberto Alagna se rend à Monte-Carlo et propose de (re)découvrir les plus beaux chants de Noël du monde entier en compagnie de nombreux artistes : Aleksandra Kurzak, Karine Deshayes, Patrick Fiori, Nolwenn Leroy, Salvatore Adamo, Joyce Jonathan, Agnès Jaoui, Armando Nogueira, Violette Polchi et China Moses.

TF1 JEUDI

23.40 Spéciale bêtisier

Présenté par Karine Ferri
A quelques minutes du passage du Père Noël, l'animatrice présente une sélection des images les plus drôles et les plus surprenantes de l'année écoulée. Au programme de cette soirée : lapsus, fous rires, moments de solitude, chutes spectaculaires mais également le bêtisier des fictions françaises, les moments cultes de la télé-réalité, les candidats les plus déjantés des jeux télévisés et bien entendu les fameux «bêtisier awards», qui récompensent les meilleures séquences de 2015.

france 6

20.55 Gnoméo & Juliette

Madame Montague et monsieur Capulet, voisins dans un quartier résidentiel, se détestent cordialement. Il en va de même pour leurs nains de jardin respectifs, les bleus de la première et les rouges du second. Chaque clan vit dans la haine et le mépris sans fin de l'autre. Régulièrement, ils s'affrontent lors de courses de tondeuses à gazon. Un soir, Juliette, une rouge, croise le chemin de Gnomeo, un bleu.

OCS MAX

20.40 Les Schtroumpfs 2

Avec Hank Azaria, Brendan Gleeson, Jayma Mays, Neil Patrick Harris
Le machiavélique sorcier Gargamel a créé Vexy et Hackus, deux créatures qui ressemblent aux Schtroumpfs appelées les Canailles. Son but ? Exploiter la magique essence des personnes bleus. Quand il découvre que seule la Schtroumpfette peut transformer les Canailles en vrais Schtroumpfs, Gargamel kidnappe cette dernière et l'emmène à Paris.

CANAL+

21.00 La reine des neiges

Elsa et Anna, les deux jeunes princesses du royaume d'Arendelle, ont été séparées à l'enfance, pour protéger Anna de son ainée Elsa, capable de tout transformer en glace. Aussi, la joie est grande quand elles se retrouvent pour le couronnement d'Elsa. Mais quand celle-ci déchaine ses pouvoirs sous le coup d'une forte émotion, elle prend aussitôt la fuite. Anna, qui se sent responsable, se lance aussitôt à la recherche de son ainée.

CINE + FRISSON

20.45 X-Men 2

Avec Patrick Stewart, Hugh Jackman, Brian Cox, Ian McKellen
Washington. Alors que les mutants doivent toujours se battre pour se faire accepter par une société qui les craint, une mystérieuse créature tente de tuer le Président. Ce drame relance la polémique autour de ces êtres aux pouvoirs extraordinaires. Stryker, ex-militaire, veut créer un fichier qui les recenserait. Il somme le Pentagone de lancer une attaque contre le manoir du Pr Xavier qui serait une école de mutants.

france ALGERIE

09.00 Bonjour d'Algérie (direct)
10.30 Waqaïe
11.00 Culture club
12.00 Journal en français
12.25 Afrique hebdo
12.50 Massadjid oua tarikh
13.20 Prière du vendredi (direct)
13.40 Concert de chant religieux
14.10 Réflexions
15.00 Deux femmes Film algérien
17.00 Le sport en question
18.00 Journal en amazigh
18.25 Waqaïe Feuilleton algérien
19.00 Journal en français
19.30 Santé mag
20.00 Journal en arabe
21.00 Alhane wa chabab
23.00 Fenêtre sur court
00.00 Journal en français

france 3

20.55 Le bal des secrets

Avec Macha Méril, Fanny Cottençon, Maeva Pasquali, Hélène Stadnicki
Près du village de Balzance dans les années 1980, un homme qui prend des photos en forêt est témoin d'un meurtre. Trente ans plus tard, Jean-Marie Lepelletier apprend que son oncle photographe, son unique parent, l'a déshérité. Il lègue tous ses biens à la paroisse. Un coup dur pour cet agriculteur désargenté. Sa voisine Rose aimerait qu'il lui vende ses terres mais arrive Norvana, une jeune Ukrainienne, qui ne vient pas faire du tourisme.

TF1 VENDREDI

20.55 Nos chers voisins

- Nos chers voisins fêtent la nouvelle année
Avec Martin Lamotte, Gil Alma, Raphaël Boshart, Talina Boyaci
Tous les voisins de l'immeuble ont décidé d'organiser une grosse fête costumée pour célébrer le passage à la nouvelle année. Lambert, Stuck, le Dr Derek, Issa, Chloé, la famille Jombier et les autres attendent ainsi ensemble les douze coups de minuit. Mais la soirée s'annonce agitée.

france 6

20.55 Elementary

Saison 3 - Episode 7
- Le nettoyeur
Avec Jonny Lee Miller, Lucy Liu, Aidan Quinn, Jon Michael Hill
Watson reçoit la visite d'une avocate, Kim Holder, qui lui demande de retrouver sa sœur Jessica, disparue depuis cinq ans. L'agent du FBI en charge du dossier, Blake Tanner, est persuadé qu'il s'agit d'un enlèvement, perpétré par un kidnappeur récidiviste qu'il a surnommé «Potiron».

CINE + PREMIER

20.45 La légende de Zorro

Avec Antonio Banderas, Rufus Sewell, Catherine Zeta-Jones, Adrian Alonso
Californie, 1850. Elena ne supporte plus la double vie de son justicier de mari, Zorro, à qui elle reproche de ne pas consacrer assez de temps à leur jeune fils Joaquin. Elle lui pose un ultimatum. Mais pour Zorro, ce n'est pas le moment de mettre un terme à ses activités. En effet, certains événements l'amènent à penser que la confrérie médiévale des Chevaliers d'Aragon tente d'empêcher la Californie de devenir le 31e membre des Etats-Unis.

CANAL+

20.55 Exodus : Gods and Kings

Avec Christian Bale, Joel Edgerton, Indira Varma, María Valverde
En 1300 avant Jésus-Christ, les Hébreux sont les esclaves des égyptiens. Ramsès, fils impétueux du pharaon Séthi, et Moïse, un homme pondéré, élevé comme son frère, sortent victorieux d'un combat contre l'armée Hittite. Alors que le vice-roi Hegep montre peu d'humanité à l'égard des Hébreux et qu'une insurrection sourd, Moïse, horrifié par le sort réservé à l'un d'entre eux, Josué, rencontre son père, Noun.

CINE + FAMIZ

20.45 Jack et la mécanique du cœur

Par un jour de grand froid, le petit Jack naît avec le cœur gelé. Docteur Madeleine lui installe alors une petite horloge à la place. Pour vivre, Jack doit respecter des règles comme maîtriser sa colère, et surtout ne jamais tomber amoureux. Il grandit, enfermé, chez Madeleine. Pour ses dix ans, elle lui permet de sortir pour la première fois.

Bélier 21-03 au 20-04

Vous connaîtrez le repos du guerrier. Vous avez le sens du devoir accompli et partant du principe que toute peine mérite récompense, vous vous octroyez le droit à une pause bien gagnée.

Taureau 21-04 au 21-05

Faites attention à certains indices dans une entreprise relativement hardie. Les difficultés qui pourraient contrarier le dénouement heureux de cette affaire nécessite de vous un moral excellent.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Grâce à votre forme physique qui revient en force, vous aurez la chance de gagner une plus grande indépendance dans votre vie. Si seulement vous vouliez prendre quelques risques, votre vie vous semblerait infiniment plus radieuse.

Cancer 22-06 au 22-07

Une belle aventure dans les affaires pourrait se décider brusquement surtout si vous savez surveiller la bonne direction. Un nouveau départ dans votre vie est-il vraiment souhaitable ? L'avenir proche nous dira si votre prudence mesurée vous donne raison.

Lion 23-07 au 23-08

Des nouvelles intéressantes vous obligent à réfléchir sérieusement à la question posée. Votre opinion sur ce sujet délicat pourrait choquer. Pensez à modérer vos affirmations pour éviter tout conflit. Votre talent d'orateur vous fera parvenir à une conclusion très heureuse.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous avez besoin de nouvelles énergies pour être au mieux de votre forme. Vous aurez des idées nouvelles. Suivez votre inspiration.

Balance 24-09 au 23-10

Vous allez connaître une agréable nouvelle. Vous prenez le relais et vous vous mettez en quatre pour répandre autour de vous cette annonce qui donnera beaucoup de plaisir à tous ceux qui veulent bien l'entendre.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous ressentirez le besoin de faire une pause. Vous pourrez profiter d'une occasion agréable pour respirer un peu et faire le point.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous aurez tendance à avoir une attitude tranchante et critique envers certaines personnes. Attention elles risquent de mal le prendre. Si vous constatez que la conversation s'envenime, essayez d'être plus amical et plus souple, l'état de vos finances en dépend directement.

Capricorne 22-12 au 20-01

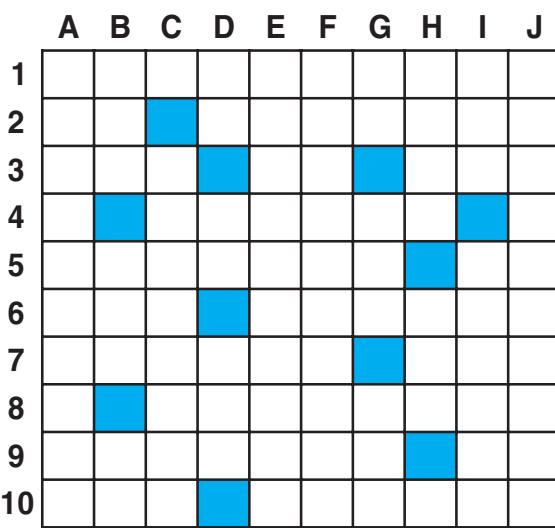
Vous vous demandez pourquoi vous n'avez pas de relations intéressantes en ce moment. Vous aurez la chance de faire la rencontre de quelqu'un que vous n'avez pas vu depuis longtemps.

Verseau 21-01 au 18-02

Une personne parmi vos connaissances cherche à savoir comment vous pourriez réagir dans certaines circonstances. Vous éviterez sa curiosité car une chance inattendue se présente pour vous éviter une confrontation.

Poissons 19-02 au 20-03

Ne vous entêtez pas obstinément dans une affaire compliquée. La persévérance est une qualité, certes, mais il faut aussi, de temps à autre, lâcher du lest pour parvenir à ses fins.



Horizontalement:

- Transport où règne la pagaie.
- Sur la rose.
- Il y a des bourricots dans leur classe !
- Jamais plus comme avant ! Deux au cube.
- Un de ces quatre.
- Nymphes des montagnes.
- L'assiette et son coutenu. Tirée d'affaire.
- Tournant à présent. Figure de proue.
- Décidé. Poteau.
- Bien tenu.
- Sortent de leur maison. Un deuxième classe !
- Sort de l'eau à peine. Blondes ou brunes.

Verticalement:

- Pas libres.
- Mouche royale. Espèce d'oignon. Satisfait où remboursé !
- Pièce aux noisettes.
- Parties de rien. Infinitif. Se trouve.
- Que d'os ! Que d'os !
- Lampiste.
- La voix du cœur. Nom de guerre. Coupe la fin.
- Aperçu. Proche.
- Chose latine. Précoce.
- Agents de liaison.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 5806

L	E	M	U	R	E	S		P	M
E	G	A	L	I	T	A	I	R	E
S	A	R	Z	E	B	R	E	S	
I	R	O	N	I	S	E		U	
N	E	U	V	E		E	S	A	R
E	F	U	R	O	N	C	L	E	
R	E	L	E	N	S	I			
R	E	L	E	N	S	I			
E	A	T	E	M	S	E			
S	U	D	C	E	S	S			

FLECHES N° 5806

D	E	M	E	N	A	G	E	R
E	T	E		B		A	R	A
O	S	T		C	M		M	
D	R	I	R	R	I	T	E	
O	U	E	S	T	N	N		
R	I	S	M	E	M	E		
A	S	T	U	C	E	B	R	
N	S	S	A	L	E			
T	E	E	S	U	R	C		
S	A	R	D	I	N	E	H	
U	E	N	E	N	T	T	E	
E	X	R	O	S	S	E	R	

FOUILIS N° 5806 CARAPACE (K - Rapace)

CODÉS N° 5806

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
T	U	L	A	O	I	R	S	E	N	M	C	D
X	Y	P	G	B	H	20	21	22	23	24	25	26

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
S	U	P										

3	7	10	7	12	3	15	9	16	17	7	1	17
10	5	9	1	16	17	1			13	9		
7	2	15		15				7	15	7		
1		7	6	16	2	10	15	7		7		
9	17	1	7	10	15	9	16	17				
14	16		14	9		16	17	2				
7	12	3	7	1	7		17	7	1			
17			10	7	8	2	7	1				
15	16	15		1	16	17			4			
9	14	7	7		11	7	10	7	10			
7	7		8	2	9		5	3	9			
8	2	7		10	7	1			2	6		
8	10			10	7	2	17	9	10			
7		4	7	7	1		10	7	5			
1	6	9	5		7	6	5	10	15			

CODÉS N° 5807

Jeux proposés par Chérifa Benghani

HOMME DE LETTRES COACHES	⇒							↔ BIEN IVRES SOCIÉTÉ
↓		D'UNE MANIÈRE CLAIRES, TRÈS VISIBLE		CESSATION PROVISOIRE DES COMBATS	↑	POSSESSIF INDEFINI	⇒	↓
	↔							
			PERSONNEL CONVIENIR BRAMER	→		PETIT CUBE DE JEU RÉFUTA	⇒	
	↑	POINTS OPPOSÉS		↓				DISPOSITIF RALENTIR OU ARRÊTER UN VÉHICULE
	↓			LA PLUS GRANDE PARTIE DU MONDE	↔	NÉGATION BESTIOLE PAS VRAI	↑	
					↑			
	↔	PAS SI SÛR QUE ÇA! INFINITIF	→	A PRÉSENT, EN CE MOMENT	↔	DEUX À TROIS PIÈCE DU DOSSIER	⇒	
					↓			
			MATIÈRE D'ÉCRITURE PARLEMENT	→				
	↔	OBTENUE ARTICLE	↑	↓	EN COMPAGNIE DE CONTRACTÉ			
				↓				
	↔	PAS NATUREL, FACTICE, FABRIQUÉ	↑		COUP DE FEU ! ENSUITE	⇒		
	NOTE ÇA NE SERT À RIEN !	→						

FOUILIS N° 5807

R	E	R	E	E	S	A	C	E	L	L	A	B	R

<tbl_r cells="15" ix="2" maxcspan="1" maxr

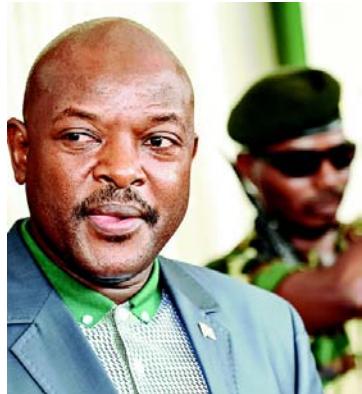
Une famille musulmane britannique empêchée de prendre un vol pour les USA



Une députée britannique a dénoncé mercredi le fait que les autorités américaines aient refusé sans explication l'embarquement à Londres d'une famille musulmane sur un vol à destination des Etats-Unis où elle avait prévu des vacances à Disneyland. La famille de onze personnes, deux frères et leurs neuf enfants, devait embarquer le 15 décembre dans un avion pour Los Angeles, où elle avait prévu de rendre visite à des proches et de se rendre à Disneyland. Mais selon le témoignage de l'un des deux frères, Mohammad Zahid Mahmood, à la BBC, un officier de la police aux frontières les a avertis au dernier moment que l'embarquement leur était refusé par les autorités américaines. M. Mahmood a affirmé n'avoir reçu aucune explication pour cette décision et a dénoncé un cas de discrimination.

"Le fait que nous étions les seules personnes à l'apparence asiatique ou musulmane dans la queue et que nous ayons été priés de la quitter, c'était assez gênant. Pour les enfants, cela a été très difficile à accepter", a-t-il dit. Il a aussi expliqué que le coût du voyage, de 9.000 livres (12.000 euros), ne leur avait pas été remboursé.

Burundi: une «rébellion» pour chasser le président du pouvoir



Un ancien officier supérieur de l'armée burundaise a proclamé mercredi la naissance officielle d'une rébellion, les "Forces républicaines du Burundi", regroupant selon lui les principaux groupes armés opérant dans le pays et qui a pour objectif de "chasser" du pouvoir le président Pierre Nkurunziza. "Dans le but de protéger la population et ses biens, et après une large concertation, nous avons décidé de former une force armée légaliste dénommée les Forces républiques du Burundi, le Forebu", a annoncé le lieutenant-colonel Edouard Nshimirimana, dans un message audio parvenu à l'AFP mercredi. "Notre objectif est de chasser par la force Nkurunziza du pouvoir pour restaurer l'Accord d'Arusha et la démocratie" au Burundi, a-t-il affirmé après avoir été contacté au téléphone par l'AFP. L'Accord d'Arusha avait consacré un partage du pouvoir entre Hutu et Tutsi, après une guerre civile qui opposa entre 1993 et 2006 l'armée, majoritairement tutsi, à des groupes rebelles hutu. Le Burundi est plongé dans une profonde crise politique depuis la candidature fin avril de M. Nkurunziza à un troisième mandat.

Une dizaine de terroristes «neutralisés» au Mali

Une dizaine de membres du groupe djihadiste Al-Mourabitoune ont été "neutralisés" lors de violents combats avec les soldats français de l'opération antiterroriste Barkhane le week-end dernier dans le nord du Mali, a annoncé le ministère français de la Défense. "Dans la nuit du 19 au 20 décembre, les forces françaises ont conduit une opération dans la région de Ménaka, au Mali, contre un élément du groupe terroriste Al Mourabitoun, responsable de nombreux attentats à l'encontre des populations malienne et nigérienne, des forces armées locales et des forces internationales", indique un communiqué du ministère. "Au terme de combats violents qui ont duré près de quatre heures, deux pick-ups et



une dizaine de motos ont été saisies. Une dizaine de terroristes ont été neutralisés. Une quantité importante d'armements et d'explosifs a été récupérée", selon le texte. En jargon militaire, "neutralisés" veut dire tués ou faits prisonniers. Le groupe Al-Mourabitoune est un mouvement armé djihadiste né en 2013 de la fusion du groupe de Mokhtar Belmokhtar et d'une autre formation liée à Al-Qaïda.

Une femme tuée après une explosion dans un aéroport d'Istanbul



Une femme a été tuée et une autre blessée après une explosion à l'origine inconnue survenue dans la nuit de mardi à mercredi dans le deuxième aéroport international d'Istanbul, Sabiha Gökçen, ont rapporté plusieurs médias turcs mercredi. Zehra Yamaç, agent d'entretien âgée de 30 ans, est morte des suites de blessures reçues à la tête lors de l'explosion survenue sur le tarmac du deuxième aéroport de la mégapole turque, ont rapporté les chaînes d'information CNN-Türk et NTV.

L'une de ses collègues a été blessée à la main au cours de l'incident et a été hospitalisée, ont ajouté les médias turcs. "Une explosion dont les causes sont encore inconnues est survenue à 02H05 dans l'aire de stationnement des avions", a indiqué dans un communiqué la compagnie aérienne Pegasus Airlines. Les deux femmes se trouvaient dans un avion de la compagnie proche du site de l'explosion lorsqu'elles ont été blessées, a ajouté Pegasus. D'importants effectifs policiers et des pompiers ont été dépêchés sur place, selon l'agence de presse progouvernementale Anatolie.

Grèce: 13 migrants noyés, dont 7 enfants, dans un nouveau naufrage

Au moins 13 migrants, dont sept enfants, sont morts noyés au large de l'îlot grec de Farmakonissi après le chavirage de leur embarcation venant des côtes occidentales turques, a-t-on appris mercredi auprès de la police portuaire. "Le petit bateau en polyester a coulé dans la nuit de mardi à mercredi et les 29 passagers sont tombés à l'eau; la police portuaire a repêché 15 personnes qui sont actuellement hospitalisés à Leros", a indiqué à l'AFP une responsable de la police. Des recherches sont en cours pour retrouver un dernier migrant porté disparu, selon la même source.

Le temps n'était pas "particulièrement mauvais mais le bateau



était surchargé comme souvent", a souligné cette responsable.

Ce nouveau naufrage a eu lieu quelques heures après la publication d'un communiqué conjoint de

l'ONU et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) indiquant qu'un million de migrants sont entrés en Europe cette année.

EDITORIAL

Par Mahdi Boukhalfa

DÉPRIME POLITIQUE

Tirs croisés et à blanc dans le paysage politique national. Des tirs sans direction précise, ni ciblés sur une démarche claire consolidant l'édifice de la démocratie en évitant les guerres inutiles, personnelles, sans impact sur la vie publique. Non, le fait est que depuis quelque temps, depuis au moins l'été dernier, la scène politique nationale est l'otage d'une guerre de tranchées qui a pratiquement scindé les forces en présence en deux entités ambivalentes et qui se voient une haine viscérale. Il n'y a pas à proprement parler d'opposition politique dans le sens plein du terme, mais de deux clans avec des sigles et ayant des députés à l'Assemblée nationale qui s'affrontent sur un seul terrain, hélas! Celui de la santé du président et sa capacité à gouverner. Comme si les Algériens en font une question de vie et de mort, à un moment économique et social angoissant. La guerre qui s'est déclarée entre, schématiquement, le clan emmené par la chef du PT et des personnalités historiques qui veulent rencontrer le président pour se persuader qu'il est capable de gérer le pays, et que les grandes décisions passent par lui, et celui des partis de la coalition, le FLN et le RND, en particulier, est désastreuse. Car si la politique économique du gouvernement est antipopulaire, mène le pays vers la ruine et, surtout, le donne sur un plateau aux "oligarques", selon la chef de file du PT, il est pour le moins étonnant que les discordances politiques ne se cristallisent pas là-dessus, mais sur la personne du président. A croire que l'essentiel aujourd'hui se limite à une bataille rangée sur des aspects accessoires de la vie du gouvernement, de la vie de tous les jours du président. Au moment où l'agenda des partis politiques, opposition et partis au pouvoir réunis, aurait dû être orienté vers la menace qui guette, les sombres perspectives pour l'économie algérienne, la stabilité même des institutions du pays avec cette menace angoissante d'une baisse continue des cours du brut, la menace du terrorisme encore présent, le chantier de la Constitution, les prochaines législatives. Au lieu de se focaliser sur l'essentiel, de créer le débat sur les grandes solutions devant épargner au pays des sacrifices et des déchirements sociaux inutiles, fédérer les efforts de tous pour faire front uni contre le maelström économique qui s'annonce, les acteurs politiques se perdent dans des com- bats sans intérêt et stériles. Et, surtout, sans aucun impact sur la vie des Algériens qui, eux, ont les yeux braqués sur des lendemains absolument terrifiants, qui ne font pas réagir les grosses cylindrées politiques, car occupées à jouer leur rôle d'opposition, et, surtout, qui n'ont pas, apparemment, pris la mesure des défis qui guettent le pays. Sinon, pourquoi, aujourd'hui et pas hier, des partis politiques, sous le prétexte de défendre des officiers de l'ANP, en ont-ils d'ailleurs le droit ?, jouent au lego et ramassent de gros cailloux pour les jeter dans cette mare politique où ils pataugent ?

A la vérité, les deux parties, celle qui se réclame proche du président comme celle qui lui mène la vie difficile, polluent la vie des Algériens. Qui se préoccupent moins de qui a tort, qui a raison, dans le dossier du général Hassen, ou l'intervention inouïe du général Toufik, encore moins des sorties colériques de Hanoune ou bizarroïdes de Saadani. Mais seulement d'être considérés comme des citoyens dans un pays où le débat politique est moins centré sur les personnes et leur ego que sur la vie de la Nation. Aucun projet de société, de sortie de crise, rien. Autrement dit, après la dépression économique, l'Algérie est également entrée de plain-pied dans une longue période de déprime politique.

Djezzy fête le Mawlid avec une sonnerie spéciale

A l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif, Djezzy fête l'événement en lançant une nouvelle sonnerie de personnalisation de la tonalité, baptisée "Ranati Mawlid". Cette tonalité adaptée pour la circonstance, est destinée à être entendue par le correspondant avant que la personne appelée ne décroche. Le client peut attribuer la tonalité de son choix à l'ensemble de ses correspondants ou à certains de ses contacts. Pour s'inscrire au service, la procédure est très facile. Il suffit de composer le numéro 2020 depuis un numéro Djezzy et suivre les instructions. Le client peut écouter, à tout moment, les différentes tonalités qui lui sont proposées et en choisir une. Il peut aussi consulter les codes et sélectionner celui de son choix à travers le site www.Djezzy.com ou la page Facebook de Djezzy. Le tarif du service est fixé à 50 DA pour le contenu Normal et 100 DA pour le contenu Premium. Le prix de la minute et du SMS sont au prix de l'appel, selon le plan tarifaire du client. Concernant la souscription par SMS, le tarif est égal au prix du SMS, en fonction du profil du client en ajoutant le prix du contenu. Si le client souhaite désabonner du service, il lui suffit d'envoyer un SMS « Quit » au 2020.

France: l'homme qui avait décapité son patron, s'est suicidé en prison



Yassin Salhi, l'homme écroué pour avoir décapité son patron et attaqué un site gazier en Isère (centre-est de la France), s'est suicidé mardi soir dans sa cellule à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, située en région parisienne, a-t-on appris mercredi auprès de l'administration pénitentiaire. Le détenu qui était incarcéré en quartier d'isolement n'avait pas été repéré comme suicidaire, a-t-on précisé de même source. Selon une source proche de l'enquête, Yassin Salhi s'est pendu avec ses draps aux barreaux de sa cellule. Il est décédé à 21H15.

Ce chauffeur-livreur de 35 ans avait été placé en détention provisoire fin juin 2015 après avoir été inculpé notamment pour assassinat en relation avec une entreprise terroriste, enlèvement et séquestration en vue de préparer un assassinat, destruction ou dégradation et violences volontaires. Mais Salhi a toujours contesté en garde à vue toute motivation religieuse. Pour la justice, le patron de son entreprise de transport, Hervé Cornara, qu'il a avoué avoir tué, était bien une victime du terrorisme.